



**Étude réalisée avec l'appui du F3E pour Afdi**

**Rapport final et annexes – 323Asev**

**Appui à la mise en place d'un dispositif de suivi - évaluation  
des effets et de l'impact des démarches de Conseil à l'Exploitation  
Familiale au Burkina Faso. Cas du CAGEF (Dédougou) et de l'UPPA  
du Nayala (Toma)**

**Février 2012**

**Patrick Dugué et Guy Faure**

**CIRAD, UMR Innovation  
TA-C 85/15  
34398 Montpellier cedex 5  
[http://umr-  
innovation.cirad.fr/](http://umr-innovation.cirad.fr/)  
<http://www.cirad.fr>**

**Rapport de l'étude « appui à la mise en place d'un dispositif de suivi -  
évaluation des effets et de l'impact des démarches de Conseil à l'exploitation  
familiale au Burkina Faso »  
Cas du CAGEF (Dédougou) et de l'UPPA du Nayala (Toma)**

**PREAMBULE**

Ce rapport rassemble tous les éléments mobilisés pour concevoir un dispositif de suivi évaluation et de mesure des effets et impacts (SE-MI) du Conseil aux Exploitations Familiales (CEF) qui sera mis en œuvre par deux organisations professionnelles agricoles au Burkina Faso : le CAGEF basé à Dédougou et l'UPPA du Nayala à Toma. Il a été élaboré à partir des échanges avec les producteurs, techniciens et animateurs qui bénéficient ou mettent en œuvre le CEF dans ces organisations. Il a bénéficié de l'expérience acquise par les membres du Réseau Gestion au Burkina Faso, soutenus par Afdi. Toutefois la question du suivi-évaluation et de la mesure des impacts du conseil agricole et du CEF en particulier, avait été peu abordée par l'ensemble des participants à cette étude jusqu'à présent. Leur priorité pour le moment était de mettre en place la démarche de CEF et de l'adapter en fonction des attentes des bénéficiaires et des spécificités agro-économiques de chaque OP.

Cette étude a été commanditée par Afdi et a été financée par le F3E (Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations). Elle ne constitue pas une évaluation des dispositifs CEF mais propose un processus de construction participatif d'un dispositif de SE-MI que les OP vont mettre en place durant la saison sèche 2011/12. Les responsables des deux OP concernées considèrent cette nouvelle activité comme une expérimentation qui nécessitera d'être accompagnée afin de procéder aux ajustements à faire, chemin faisant. De ce fait ce rapport d'étude n'émettra pas des propositions sur la façon dont les deux dispositifs CEF pourraient évoluer dans le futur.

Le rapport comprend une synthèse et 5 parties:

- La 1° partie présente le contexte général du développement des services de conseil agricole au Burkina Faso ;
- La 2° partie rappelle les éléments principaux des termes de référence de l'étude et de la méthodologie mise en œuvre ;
- La 3° partie présente les éléments de base d'un dispositif « idéal » de suivi-évaluation des impacts d'un projet ou d'action innovante dans le cas de figure où les moyens ne seraient pas un facteur limitant (possibilité de recruter du personnel temporairement par exemple) et où le nombre de bénéficiaires serait relativement important ;
- La 4° partie présente les deux dispositifs CEF et la perception des effets et impacts du CEF qu'en ont les bénéficiaires, les conseillers et les animateurs.
- La 5° partie est consacrée à l'explicitation du dispositif de suivi-évaluation tel qu'il a été approuvé lors de l'atelier de travail d'octobre 2011.

## Sommaire

<b>SYNTHESE DU RAPPORT</b> .....	1
<b>1° PARTIE : LE CONTEXTE DE L'ETUDE</b> .....	8
1.1 Les organisations de producteurs au cœur des dispositifs d'appui à l'agriculture .....	8
1.2 Le conseil aux exploitations familiales au Burkina Faso .....	8
1.3 Diversité des expériences de Conseil aux exploitations .....	9
1.4 Les difficultés de l'évaluation des impacts du conseil .....	10
1.5 Les actions de l'AFDI dans le domaine du conseil agricole (CEF) et le projet « FISONG-OP » .....	11
<b>2° PARTIE. LES TERMES DE REFERENCE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE</b> .....	13
2.1 Rappel des termes de références .....	13
2.2 Méthodologie .....	14
2.3 Prise en compte des études antérieures .....	15
<b>3° PARTIE : LES BASES THEORIQUES DE LA MESURE DES EFFETS ET DES IMPACTS D'UN PROJET OU D'UNE ACTION INNOVANTE (LE CAS DU CEF)</b> .....	17
3.1 Rappels de quelques définitions .....	17
3.2 Les principes méthodologiques de l'évaluation des effets et impacts du CEF .....	18
3.2.1 Diversité des effets et des impacts .....	18
3.2.2 Analyse de l'évolution des performances des exploitations bénéficiant du CEF .....	1
3.2 Les différentes phases du suivi-évaluation et de la mesure des impacts .....	4
3.2.1 Le suivi des activités .....	5
3.2.2 Les changements de pratiques techniques et gestionnaires observables dans les exploitations .....	5
3.2.3 Les effets de ces changements sur les performances des exploitations et le comportement des bénéficiaires .....	6
3.2.3 Les impacts de ces changements .....	6
3.3 Les indicateurs de mesure des effets et des impacts du CEF .....	6
3.3.1 La notion d'indicateur .....	6
3.3.2 La typologie des indicateurs .....	8

<b>4° PARTIE : PRESENTATION DES DEUX DISPOSITIFS DE CONSEIL ET PERCEPTION DES EFFETS ET IMPACTS DU CEF PAR LES BENEFICIAIRES, CONSEILLERS ET ANIMATEURS.....</b>	<b>11</b>
4.1 Le CEF dans les exploitations conseillées par le CAGEF .....	11
4.1.1 Les conditions de la production agricole.....	11
4.1.2 Les activités de CEF mises en place par le CAGEF .....	13
4.1.3 Perception de l'impact du CEF par les animateurs, responsables de l'Union et bénéficiaires .....	15
4.2 Le CEF à l'UPPA du Nayala.....	19
4.2.1 Les conditions de la production agricole.....	19
4.2.2 Le CEF mis en place par l'UPPA du Nayala .....	22
4.2.3 Perception de l'impact du CEF par les bénéficiaires, les animateurs et responsables de l'Union .....	25
<b>5° PARTIE : PROPOSITION D'UN DISPOSITIF EXPERIMENTAL DE SUIVI EVALUATION ET DE MESURE DES EFFETS ET IMPACTS DU CEF.....</b>	<b>30</b>
5.1 Cadrage de la conception du dispositif de SE-MI .....	30
5.2 Qui va réaliser le suivi-évaluation ?.....	31
5.3 Le contenu du suivi-évaluation .....	31
5.3.1 Évaluer les changements opérés dans les exploitations agricoles.....	31
5.3.2 Constitution des échantillons pour le SE-MI selon les OP.....	33
5.3.3 Les fiches de suivi et les indicateurs retenus .....	36
5.4 Le traitement de données .....	38
5.4.1 Le cas du CAGEF.....	38
5.4.2 Le cas de l'UPPA Nayala.....	39
5.4.3 Les appuis à organiser .....	39
5.5 Estimation du temps nécessaire au suivi-évaluation .....	40
5.6 Limites et atouts du dispositif de SE-MI proposé.....	40

## **CONCLUSION**

## **LISTES DES ANNEXES**

Annexe 1 : Fiches d'entretien avec 4 chefs d'exploitation en CEF (UPPA du Nayala)

Annexe 2 : Fiches d'entretien avec 4 chefs d'exploitation en CEF au CAGEF

Annexe 3 : Listes des personnes rencontrées et des participants à l'atelier de formation et d'échange d'octobre 2011

Annexe 4 : Propositions de fiches de suivi pour l'année de référence (2011/12)

Annexe 5 : Modes d'emploi des fiches de suivi

Annexe 6 : Fiche de synthèse du suivi des exploitations CEF CAGEF (JUIN 2011 - MARS 2012)

Annexe 7 : Fiche de synthèse du suivi du binôme d'exploitations UPPA Nayala (JUIN 2011 - MARS 2012)

Annexe 8 : Note de commentaire du consultant

## Synthèse du rapport

### Évolution du conseil agricole au Burkina Faso

Suite au désengagement de l'État de l'appui direct aux producteurs, une diversité d'acteurs contribue à conseiller les agriculteurs : des agro-industries (sociétés cotonnières), des firmes privées (agro-fournisseurs), des ONG et des organisations de producteurs (OP). Diverses méthodes sont développées mettant en avant la participation et la formation des producteurs (les champs écoles / Farm Field School, les plateformes d'innovation, le renforcement des chaînes de valeur, le conseil à l'exploitation familiale (CEF), etc).

Le CEF vise à fournir au chef d'exploitation des outils qui lui seront utiles pour mieux gérer son exploitation. Les outils sont divers : animation de groupe, recours à l'écrit (enregistrements, calculs, analyses de résultats), nouvelles façons de raisonner, etc. Cette approche s'appuie sur les principes de la gestion : (i) prévoir/programmer les activités, (ii) suivre leurs mises en œuvre, (iii) évaluer les résultats obtenus et en tirer des enseignements, amorcer un nouveau cycle de production. L'expérience acquise dans ce domaine montre le besoin de mettre en avant le renforcement des capacités d'apprentissage des agriculteurs et non pas des outils complexes d'enregistrement et d'analyse de données.

### Contexte institutionnel et méthodologie

Cette étude financée par le F3E s'inscrit dans le cadre du projet « La maîtrise du conseil agricole par les Organisation Paysannes : un moyen efficace de prévention et de gestion des risques ». Ce projet financé par l'AFD (FISONG - OP) est mis en œuvre par Afdi au Burkina Faso et en Guinée et plusieurs OP. Les objectifs du projet sont entre autres, (i) de développer une démarche de réflexion et de formation de groupe, adressée à un grand nombre de paysans, proposant une progressivité dans la maîtrise et la compréhension des thèmes proposés et (ii) de développer, d'accompagner et de former à la réflexion stratégique des OP partenaires pour ancrer le CEF dans le dispositif d'appui conseil aux paysans et adapter les objectifs visés aux moyens disponibles.

Dans ce contexte, Afdi a sollicité « une expertise externe pour l'aider à élaborer un dispositif de suivi d'effets – impacts des démarches CEF dans les deux OP retenues (CAGEF, UPPA Nayala membre de la FEPA-B). L'étude doit proposer des éléments de méthodologie pour définir, de façon participative avec les paysans, les indicateurs à retenir pour chaque domaine, ainsi que les outils les plus appropriés pour les renseigner ».

L'étude a été menée en 5 phases.

- Phase 1 : Une période d'analyse bibliographique et de cadrage de l'étude (janvier- mars 2011) en concertation avec Afdi ;
- Phase 2 : Compréhension du fonctionnement des dispositifs de CEF retenus et analyse qualitative des effets et impacts du CEF (1<sup>o</sup> mission au Burkina Faso) ;
- Phase 3 : Une première ébauche de dispositif de suivi-évaluation et de mesure d'impacts (SE-MI) a été élaborée en mai et envoyée à différentes parties prenantes de l'étude ;
- Phase 4 : La 2<sup>o</sup> mission au Burkina Faso a consisté à travailler dans un premier temps avec le projet FISONG et le Réseau Gestion sur différents scénarios de dispositif de SE-MI qui ont été ensuite exposés et retravaillés lors d'un atelier d'échanges et de formation rassemblant une

quinzaine de participants membres des OP afin d'aboutir à une proposition spécifique à chaque situation ;

- Phase 5 : la finalisation du dispositif et des outils de suivi-évaluation a été réalisée en novembre sur la base des propositions faites durant l'atelier d'échanges d'octobre. Les fiches de suivi ont été envoyées courant novembre aux deux OP accompagnées de « modes d'emploi ». L'ensemble de ces documents sont repris dans ce rapport.

### **Les principes méthodologiques de l'évaluation des effets et impacts du CEF**

Les impacts du CEF concernent les exploitations agricoles bénéficiaires (impacts directs) mais aussi les autres exploitations non bénéficiaires qui ont pu par des échanges avec les premières, acquérir de nouveaux savoir-faire (impacts indirects). Enfin les communautés rurales mais surtout les OP qui mettent en œuvre le CEF peuvent faire évoluer leurs pratiques gestionnaires, leurs façons de travailler en valorisant les acquis obtenus par le CEF. Cette étude s'est focalisée sur les effets et impacts directs du conseil sur les exploitations bénéficiaires.

La difficulté majeure de l'évaluation des impacts est de pouvoir différencier les changements qui sont imputables directement au CEF et les autres qui sont provoqués par des évolutions du contexte de production comme la mise en place de nouveaux services (crédit, approvisionnement), de nouvelles filières ou encore la raréfaction des terres cultivables et les aléas climatiques.

Afin de mesurer uniquement les effets et impacts du CEF, il faudrait pouvoir comparer les changements observés dans deux populations d'exploitations qui avant la mise en place du conseil obtenaient des résultats similaires et présentaient des caractéristiques proches : une population témoin (non touchée par le CEF) et une population d'exploitations bénéficiaires du CEF. Après une ou plusieurs années d'application du conseil, on fait l'hypothèse que les écarts de résultats mesurés entre les exploitations de ces deux populations sont imputables au CEF. Cette méthodologie scientifiquement rigoureuse implique de réaliser des suivis d'exploitations dans le temps (sur plusieurs années) et sur un nombre important de cas. Pour cela il est nécessaire d'identifier les indicateurs qui permettent de mesurer ou évaluer les changements observables dans les deux groupes d'exploitations (« avec CEF » et « sans CEF ou témoin »). Ces indicateurs sont de 3 types : Les impacts d'ordre technique au niveau des productions, les impacts économiques au niveau de l'exploitation, les impacts sociaux au niveau de la famille.

### **Les dispositifs de conseil à l'exploitation familiale dans les deux OP**

Au CAGEF, le CEF combine (i) un travail interactif entre l'agriculteur adhérent et le conseiller CAGEF (ou conseil individuel) avec deux rendez-vous au minimum dans l'année (avant la campagne pour discuter du plan prévisionnel de campagne en fonction des résultats antérieurs et pendant la saison agricole pour s'entretenir de la réalisation des activités programmées) et (ii) une animation de groupe qui correspond à des formations sur les bases de la gestion, sur les techniques de production (cultures, élevage), etc., réparties sur plusieurs sessions. Les outils de base utilisés par les agriculteurs sont le plan de campagne et suivi des cultures qui permet de calculer les rendements, les prix de revient, les marges brutes/ha et sur intrant/ha pour les principales cultures. Ces résultats sont discutés lors de sessions de groupe.

A l'UPPA du Nayala (FEPA-B), le CEF s'est focalisé sur deux thématiques qui concernent une majorité d'adhérents à cette OP : l'amélioration de la sécurité alimentaire familiale (module « gestion du grenier ») et le plan prévisionnel de la campagne agricole (module « prévision de la campagne »). Pour ces deux thématiques, le CEF est réalisé lors d'animations de groupe ou de « formations actions

de groupe » lors de 3 sessions de 3 h environ pour chaque module. L'animation/formation est assurée par des animateurs départementaux qui sont aussi agriculteurs/agricultrices et membres de l'OP. Cette animation a lieu en saison sèche. Elle s'accompagne d'échanges sur les pratiques agricoles, sur les innovations adoptées par certains membres du groupe en CEF permettant d'améliorer la production et de valoriser au mieux l'investissement en travail et en intrants. Le CEF concerne des producteurs non alphabétisés car le recours à l'écrit est facultatif.

### **La perception des effets et des impacts du CEF dans les deux OP**

Au CAGEF, les producteurs et conseillers considèrent que le CEF renforce l'autonomie et les capacités de gestion des agriculteurs : Le CEF les amène à changer leurs façons de gérer les activités de production mais aussi les dépenses de la famille. Cela se traduit par une meilleure gestion des revenus, des ressources et facteurs de production (meilleure utilisation, moins de gaspillage). Les agriculteurs et conseillers mettent en avant l'intérêt des échanges de groupe pour améliorer leur niveau de connaissances techniques. Les domaines d'apprentissage collectifs sont divers, ainsi des formations et échanges sur les productions animales ont été progressivement intégrés dans le CEF.

Selon les enquêtes qualitatives réalisées lors la 1<sup>o</sup> mission, il apparaît que le CEF permet :

- de mieux choisir les cultures en fonction des capacités d'investissement, du type de terrain, des opportunités commerciales ;
- d'améliorer la productivité des systèmes de culture, de changer les pratiques techniques et de mieux satisfaire les besoins de la famille (alimentation et besoins de base) ;
- de mieux gérer l'épargne ou le solde économique restant après avoir réalisé les dépenses indispensables ;
- d'être plus autonome, de mieux comprendre les résultats présentés et les informations reçues ;
- d'accroître progressivement le capital de l'exploitation et du capital familial ou personnel ;
- de changer les comportements au sein de la famille, de l'OP et de la communauté villageoise (prise de responsabilité à différents niveaux)

L'expérience de l'UPPA du Nayala dans le domaine du conseil aux exploitations agricoles est récente. Il est difficile d'en évaluer les effets actuellement mais les agriculteurs ont su expliquer très clairement les objectifs et le contenu des deux modules constitutifs du CEF. Les outils de gestion proposés sont mis en œuvre par les chefs d'exploitation mais ils servent aussi à renforcer le dialogue au sein de la famille. Il s'agit pour eux de faire évoluer les comportements plutôt que d'appliquer des recettes toutes faites. Pour les producteurs bénéficiaires le CEF permet :

- de renforcer leurs capacités de gestion (prévoir, ne pas gaspiller, etc.) en produisant mieux et en améliorant l'utilisation des productions céréalières ;
- d'améliorer l'utilisation des intrants afin de dégager des surplus céréaliers commercialisables ;
- de susciter des échanges entre agriculteurs et d'avoir des informations utiles : Ce qui donne selon les bénéficiaires « le sentiment d'appartenir à un collectif qui progresse ».

### **Comparaisons des deux dispositifs de CEF**

L'objectif global du CEF dans les deux OP est similaire : « améliorer les conditions de vie des agriculteurs et de leur famille en améliorant les capacités des chefs d'exploitation et des actifs familiaux ». Toutefois les orientations et les contenus du CEF sont différents. A l'UPPA Nayala, le CEF est orienté vers l'amélioration de la production des céréales et la réalisation de l'autosuffisance alimentaire par les familles. L'UPPA Nayala cherche ainsi à accroître le volume de céréales qu'elle sera en mesure de commercialiser de façon régulière. Au CAGEF ce sont les principales productions

végétales qui sont prises en compte et plus récemment l'intégration agriculture élevage et l'amélioration des productions animales. Les méthodes et les ressources humaines sont différentes : à l'UPPA du Nayala, le CEF est apporté lors de d'animation de groupe avec des animateurs qui sont eux-mêmes agriculteurs. En saison sèche ils/elles travaillent quelques jours par mois pour le CEF et touchent environ 30 à 35 producteurs par an. Après ces animations les chefs d'exploitation doivent être en mesure d'appliquer les outils de gestion proposés et discutés collectivement. Au CAGEF le CEF repose sur un conseil individuel (2 séances par an par bénéficiaire) et un conseil de groupe. Les conseillers travaillent à plein temps et maîtrisent l'informatique et les traitements de données sous Excel. Un conseiller touche entre 60 et 70 exploitations par an.

### **Cadrage de la conception du dispositif de SE-MI**

Il convient de prendre en compte la disponibilité en temps des conseillers et animateurs. Des suivis ou enquêtes trop détaillés et mobilisant beaucoup de temps de travail de ces personnes risquent de nuire à la qualité du CEF et aux autres activités dont ils ont la charge. De plus un grand nombre de données est difficile à analyser et à valoriser. Tous les participants considèrent qu'il est nécessaire d'expérimenter la méthode de SE-MI proposée pendant quelques années avant d'étendre le dispositif. Les responsables des deux OP demandent que soit organisé un accompagnement de la mise en place du suivi-évaluation par le Réseau Gestion et le projet FISONG-OP d'Afdi (ce projet se clôturant dans 18 mois environ). Le dispositif de SE-MI sera géré par les OP dans le cadre du CEF qu'elles ont mis en place, l'objectif est de renforcer les capacités des OP dans ce domaine. Un dispositif expérimental sera testé à petite échelle pendant 2 ans avant son extension éventuelle.

### **Le dispositif de SE-MI discuté et amendé**

Le SE-MI se déroulera à deux périodes de l'année :

- Après la campagne agricole (entre octobre et décembre) pour récapituler les surfaces, faire l'inventaire des moyens de production, noter les changements de pratique, etc. ;
- Entre février et avril, lorsque les chefs d'exploitation ont une bonne appréciation de leur surplus ou déficits céréaliers, des productions vendues ou à vendre (coton, sésame).

Le suivi-évaluation sera effectué par les 3 conseillers pour le CAGEF et les 3 animateurs départementaux plus l'animateur régional pour l'UPPA du Nayala. Le recours à des étudiants pouvant aider à recueillir et analyser les données du suivi-évaluation a été discuté. Les OP ne se sentent pas en mesure d'encadrer des stages d'étudiants, selon elles cet encadrement devrait relever du Réseau Gestion. La première année de suivi (2011/2012) constitue le point de référence. C'est après le 2<sup>ème</sup> suivi – entre novembre 2012 et avril 2013 - que l'on pourra avoir une première approche de l'évolution des exploitations bénéficiaires du CEF. La même procédure sera reconduite en 3<sup>ème</sup> année.

**Les échantillons d'exploitations.** Le CAGEF a considéré qu'il ne pouvait pas suivre et enquêter des exploitations « témoin sans CEF » tous les membres du CAGEF sont en CEF. Il a donc été retenu le principe d'évaluer les progrès et changements opérés dans 20 exploitations membres du CAGEF qui ont débuté dans ce type de conseil récemment et qui resteront dans le dispositif au moins pendant deux campagnes agricoles. On ne pourra donc pas comparer le groupe d'exploitations avec CEF avec un groupe « Témoin ». L'idée ici est de faire du cas par cas et de mettre en évidence que certaines exploitations en CEF ont progressé plus vite que d'autres (pourquoi et comment ?).

Les critères de choix des exploitations du SE-MI sont a priori :

- Le volontariat et l'engagement dans le dispositif de SE-MI pendant au moins 3 ans ;
- Leur carnet de suivi des cultures devra être complet, il constituera une base de travail ;
- Les exploitations du SE-MI doivent avoir suivi au moins une fois les modules de base du CEF ;
- Les exploitations du SE-MI doivent représenter une certaine diversité des exploitations bénéficiaires du CEF (ne pas se limiter aux grandes exploitations les mieux dotées en moyens et facteurs de production).

L'UPPA du Nayala propose de suivre 20 exploitations : 10 en « CEF » et 10 « Témoin » qui sont membres de l'UPPA mais ne bénéficient pas des animations de groupe du CEF. Chaque cas d'étude est constitué d'un binôme comprenant « une exploitation CEF » et une exploitation ayant à peu près les mêmes caractéristiques mais ne suivant pas le CEF appelée « exploitation Témoin ». Le travail va consister à suivre ces binômes d'exploitations pendant plusieurs campagnes agricoles afin de voir si certaines d'entre elles progressent plus rapidement. On commencera par choisir les 10 exploitations en CEF selon des critères proches de ceux que l'on a proposés pour le CAGEF. Ensuite on recherche dans un village ou un quartier proche des quartiers des exploitations « CEF », les exploitations « Témoin », c'est-à-dire des exploitations qui ressemblent aux exploitations CEF pour les principaux caractéristiques de structure (surface, équipement, place de l'élevage).

### **Les Fiches de suivi et les indicateurs retenus**

Les rubriques suivantes sont communes aux dispositifs de SE-MI proposés aux 2 OP. L'évolution des exploitations entre l'année de référence (2011/12) et les années suivantes sera caractérisée par l'évolution du capital (moyens de locomotion, bâtiments, effectifs de bovins, etc.) et l'évaluation de la surface cultivée par actif. Ensuite il sera demandé aux producteurs d'explicitier les changements de pratiques dans leur exploitation depuis qu'ils ont adhéré au CEF. Cette partie qualitative basée sur les déclarations comprend quelques indicateurs mesurables comme :

- Le nombre de charrettes de FO apportées/an au total et par bovin. On fait ici l'hypothèse que le CEF amène les producteurs à s'investir plus dans la production de fumure ;
- Les surfaces concernées par les variétés sélectionnées ;
- Les pratiques d'utilisation des engrais (% surface fertilisée par rapport à la surface totale) ;
- etc.

La rubrique la plus importante de la fiche de suivi concerne l'autosuffisance alimentaire. Cette rubrique permet à l'animateur d'évaluer si l'agriculteur maîtrise l'outil « gestion du grenier ». On fait ici l'hypothèse que les exploitations en CEF qui bénéficient de formations sur les pratiques culturales, la planification des activités agricoles et la gestion de la production atteindront plus facilement que les exploitations « Témoin » l'autosuffisance alimentaire et seront en mesure de dégager des surplus de céréales commercialisables.

La dernière rubrique de la fiche de suivi correspond à une évaluation qualitative du CEF et de certains de ses effets : Les outils enseignés sont-ils maîtrisés par le producteur ? Les bénéficiaires du CEF prennent-ils des responsabilités ? Le suivi se termine par des questions ouvertes qui permettent aux producteurs d'expliquer d'autres effets du CEF qu'ils ont constatés et qui n'ont pas été abordés dans les questions précédentes. Il est aussi demandé aux bénéficiaires du CEF de citer des effets négatifs, s'ils en ont constatés (comportements plus individualistes, remise en question des relations de solidarité entre les familles, les générations, etc.). Les exploitations membres du CAGEF remplissent un carnet de suivi des cultures qui sera mobilisé pour calculer les charges opérationnelles et les marges brutes (MB/ha et MB/ha sur intrant). Pour les exploitations « Témoin » membres de l'UPPA

du Nayala, on demandera à leurs responsables s'ils ont une connaissance du CEF et si oui, comment ils perçoivent cette activité réalisée dans le cadre de son Union.

### **Traitements et analyses des données du suivi**

Dans le cas du CAGEF on cherchera à caractériser les changements opérés et les évolutions des performances des exploitations en CEF d'une année à l'autre puisqu'il n'y a pas de comparaison avec des exploitations « Témoin ». Les évolutions pourraient être appréciées à partir de la 2<sup>ème</sup> année. Mais il est nécessaire de synthétiser les informations obtenues la 1<sup>ère</sup> année. Un modèle de rédaction de synthèse par exploitation est proposé en deux parties : la première partie présente les principaux éléments de la structure de l'exploitation et les indicateurs clés qui seront utilisés les années suivantes, la 2<sup>e</sup> partie consiste à reporter sous la forme d'un texte libre ce que le CEF a permis de réaliser, d'ajuster, d'adapter durant la campagne selon le témoignage de l'agriculteur et la perception du conseiller/animateur.

Avec le suivi réalisé entre novembre 2011 et avril 2012, il est possible de comparer les performances obtenues par l'échantillon des exploitations CEF de l'UPPA Nayala avec celles des exploitations « témoin ». Un modèle de fiche de synthèse à utiliser pour chaque binôme (CEF – Témoin) est proposé. En fin de campagne 2011/2012 les animateurs doivent être en mesure d'identifier pour les différentes exploitations suivies les changements majeurs opérés en 2011. Certains changements seront probablement imputables au CEF pour l'exploitation qui a suivi la démarche et mis en pratique les outils de gestion proposés.

Dans les deux OP l'appui à apporter aux conseillers et animateurs départementaux concerne le lancement du suivi d'exploitations mais surtout la phase du traitement de données et d'analyse qualitative des changements opérés et des causes de ces changements. C'est à chaque conseiller et animateur de rédiger en quelques phrases ce qu'il a réellement observé en termes d'évolution des pratiques dans ces exploitations. Cet exercice n'est pas facile car les conseillers/animateurs sont d'une certaine mesure « juge et partie ».

### **En conclusion : les limites et les atouts du dispositif proposé**

Les limites du dispositif de suivi-évaluation conçu avec les représentants des deux OP seront probablement :

- La difficulté d'attribuer certains changements à la mise en œuvre des principes et outils du CEF ;
- Même si le CEF a pu entraîner des modifications notables dans la façon de conduire l'exploitation, les effets dus à ces modifications de pratiques peuvent être atténués par des facteurs qui ont fortement marqué la campagne agricole (pluviométrie déficiente, accroissement des prix des intrants).

Le principal atout de cette proposition est sa relative simplicité ce qui devrait la rendre acceptable pour les deux OP qui ne sont pas en mesure d'embaucher du personnel additionnel. Mais cet atout constitue aussi une limite. Le nombre d'exploitations suivies ne permet pas un traitement statistique ou même le calcul de moyennes. Il faut voir ce dispositif expérimental comme un moyen pour les OP de renseigner les évolutions de certaines exploitations qui ont suivi le CEF.

Lors de l'analyse des données du suivi de la 1<sup>ère</sup> campagne, il sera possible de distinguer au moins deux groupes d'exploitation (en plus du groupe témoin au Nayala) : (i) les exploitations qui ont bien

valorisé les outils de gestion proposés, (ii) les exploitations qui bien qu'ayant participé aux séances de CEF, n'ont pas vraiment modifié leurs pratiques techniques et gestionnaires. Après deux ou 3 années de suivi et même en gardant cet échantillon réduit, les deux OP avec l'appui du Réseau Gestion, seront en mesure de témoigner de l'évolution de la 1<sup>ère</sup> catégorie d'exploitations en CEF sous la forme d'un fascicule écrit présentant chaque cas. Les principaux indicateurs proposés ci-dessus seront présentés. Ce type de rendu peut aussi s'accompagner d'un témoignage oral sous la forme d'un film vidéo donnant la parole au chef d'exploitation.

Au-delà de ces études de cas, les responsables et le personnel des OP auront acquis une expérience en matière de suivi-évaluation. Ils seront en mesure de retracer les évolutions d'un petit nombre d'exploitations qui ont suivi le CEF et d'apprécier les changements qu'elles ont opérés. Le Réseau Gestion et le projet FISONG-OP Afdi qui accompagnent la mise en place de ce dispositif pourront à tout moment faire évoluer le dispositif en fonction des difficultés rencontrées, l'objectif principal étant qu'il soit appropriable par les OP. Pour aller plus loin dans la mesure des effets et impacts du CEF il faudrait adjoindre au travail de suivi-évaluation internalisé dans les OP, un dispositif d'études sur un grand nombre d'exploitations qui nécessiterait des moyens humains et financiers hors de portée des OP. De plus à l'heure actuelle il serait difficile de constituer des échantillons de grande taille car le nombre d'exploitations en CEF par OP est relativement réduit.

## **1° PARTIE : LE CONTEXTE DE L'ETUDE**

### **1.1 Les organisations de producteurs au cœur des dispositifs d'appui à l'agriculture**

Comme dans tous les pays d'Afrique subsaharienne le développement agricole a été organisé au Burkina Faso à partir des années 1960 selon les grandes régions agroécologiques et par filières de production. Le conseil agricole a été fortement marqué par la vulgarisation de techniques d'intensification de la production (travail du sol, semis en ligne, variétés améliorées, etc.). Des appuis conséquents avaient été déployés par l'État et l'aide extérieure pour faciliter l'équipement des exploitations en matériels de culture attelée. Ces appuis ont été organisés par les structures publiques de développement (ORD puis CRPA, SOFITEX, etc.). Le désengagement progressif de l'État de l'appui direct aux producteurs à partir des années 90 (suppression des CRPA), a eu comme conséquence une réduction importante du nombre de conseillers agricoles dans les campagnes. A partir des années 1990, les organisations de producteurs (OP) se sont constituées et ont progressivement mis en place des services pour leurs membres. Elles ont aussi été des partenaires majeurs et même des maîtres d'œuvre de projets de développement. Elles ont été de plus en plus amenées à collaborer avec la recherche. Certaines OP organisées autour de grandes filières comme le coton, les produits maraîchers, les céréales (maïs, sorgho, riz) ont pu mettre en place des services de façon relativement autonome, sans recourir uniquement à des financements extérieurs et en travaillant de concert avec les institutions bancaires et de microfinance.

Du fait de la réforme du statut des OP au Burkina Faso, celles-ci sont de plus en plus amenées à se positionner sur une filière de production, ce qui va compliquer le développement en leur sein d'un conseil agricole pluri-thématique nécessaire à des exploitations combinant plusieurs activités. La polyculture élevage est présente dans la grande majorité des exploitations de ce pays.

### **1.2 Le conseil aux exploitations familiales au Burkina Faso**

Le conseil agricole au Burkina Faso a été longtemps focalisé sur la vulgarisation technique, au moins jusqu'à la fin des programmes « Formation et Visite » à la fin des années 90, soutenus par la Banque Mondiale. Cette approche a permis d'obtenir des résultats dans différents domaines (usage des engrais et herbicides, maîtrise de la culture attelée, intensification d'une culture comme le maïs, etc.) mais elle ne permettait pas de traiter de l'amélioration de la gestion technique et économique de l'exploitation considérée comme un système complexe combinant différentes activités. Plus récemment l'approche « champ école » (Farmer field school) a renouvelé la vulgarisation de masse en accordant plus de place à la formation des producteurs et à leur participation (échanges de savoirs et de savoir-faire). Mais cette démarche ne traite pas non plus de la gestion de l'exploitation.

Les expériences de conseil à la gestion de l'exploitation sont anciennes au Burkina Faso. Elles visent à fournir au chef d'exploitation – celui qui prend les décisions dans l'exploitation – des outils qui lui seront utiles pour gérer l'ensemble de ses activités. Ces démarches s'appuient sur les principes de la gestion qui sont utiles à tous les types d'entreprise : évaluer les actions passées, prévoir les actions futures, les planifier, suivre les actions mises en œuvre, évaluer les résultats obtenus. Ces démarches

ont été mises au point dans les années 90 par la recherche (INERA/CIRAD) dans quelques villages puis transférées à des opérateurs de développement comme la SOFITEX ou le projet PDRI/HKM. Ensuite divers organismes comme Afdi, la SNV et les OP avec lesquelles ils collaboraient, se sont inspirés de ces démarches en les adaptant à leurs situation d'intervention.

Suite à l'atelier de Bohicon - Bénin (2002) de capitalisation des expériences de conseil de gestion à l'exploitation, un réseau « gestion » a été constitué au Burkina Faso pour favoriser les échanges entre les organismes (OP et Ong) qui envisageaient de poursuivre la mise au point et l'adaptation des démarches de conseil en fonction des attentes des producteurs et des moyens disponibles (ressources humaines et financières). C'est à cette période que la terminologie CEF (conseil à l'exploitation familiale) a été retenue afin de réserver celle de CDG (conseil de gestion) à l'appui apporté aux gestionnaires des OP (gestion du fonctionnement de l'OP sensu stricto mais aussi des services qu'elles développent).

### **1.3 Diversité des expériences de Conseil aux exploitations**

Il n'est pas le lieu ici de faire un inventaire de tous les projets ou expériences relatifs au conseil aux exploitations agricoles menés au Burkina Faso. Dans tous les cas, l'objectif de ces projets est de renforcer les capacités des agriculteurs afin qu'ils gèrent mieux leur exploitation ou certains éléments ou ateliers de production qui la constituent. On peut ainsi comprendre qu'une OP qui développe une activité de commercialisation des céréales et de warrantage accordera plus d'importance dans son dispositif de CEF à la gestion de la production et des récoltes de céréales. Dans ce cas les questions liées à l'élevage ne sont pas nécessairement prises en compte. De même une société cotonnière vise par la mise en place d'un conseil approprié, à améliorer globalement les conditions de production (meilleure gestion des sols et du travail) afin que les exploitations puissent obtenir des revenus cotonniers qui soient acceptables pour les deux parties (le producteur, la société cotonnière).

Aujourd'hui ces expériences reposent en grande partie sur la formation des producteurs et sur l'organisation d'échanges entre eux sur les façons de produire mais aussi de gérer. Initialement les démarches proposées reposaient sur l'enregistrement de nombreuses données relatives aux principales cultures mais aussi à la trésorerie des exploitations, à la gestion du travail ou encore à l'évolution des effectifs des troupeaux. Mais l'enregistrement des données avait tendance à prendre le pas sur la réflexion et l'utilisation des résultats qui pouvaient découler du traitement de ces données. De plus les conseillers ou formateurs passaient beaucoup de temps à aider les agriculteurs à remplir les cahiers de gestion de leur exploitation et parfois ils se substituaient à eux pour cela. L'autonomie des agriculteurs vis-à-vis d'outils de gestion proposés n'était pas toujours acquise. Dans bien des cas les cahiers d'enregistrement étaient partiellement renseignés et le traitement des données était totalement dévolu aux conseillers agricoles.

Sur la base de ces constats les promoteurs du Conseil aux Exploitations Familiales cherchent aujourd'hui à mieux raisonner la conception des dispositifs d'appui aux agriculteurs selon différentes orientations :

- les outils et le CEF doivent être conçus en combinant les attentes des chefs d'exploitation et celles des gestionnaires des dispositifs qui en assurent directement ou via des projets le financement (les OP, les firmes agro-industrielles, etc.) ;
- les outils doivent être maîtrisables par les producteurs afin d'éviter que le conseiller se substitue à eux. Il s'agit d'abord que les producteurs fassent évoluer leurs pratiques (gestionnaire mais aussi techniques et sociales).

De ce fait les outils ont eu tendance à se simplifier afin qu'il soit plus facilement utilisables par un plus grand nombre de producteurs. Les formations en groupe et les moments d'échanges entre producteurs ont pris plus d'importance car l'intervention d'un conseiller auprès d'un collectif permet de toucher plus de personnes que le conseil individuel. Aujourd'hui le conseil individuel occupe moins de place dans les dispositifs mais reste nécessaire lorsque le producteur souhaite modifier notablement l'orientation de son exploitation, développer un projet impliquant un investissement financier et donc une prise de risque. Dans certains cas le CEF est basé exclusivement sur des sessions de formation et d'animation de groupe (cf. les expériences de CEF mis en œuvre par la FEPA-B).

Ces nouvelles orientations répondent aussi au souci de réduire le coût du CEF. Les bailleurs de fonds sont très sensibles à ce point. Il est difficile aujourd'hui de concevoir un dispositif de CEF où un conseiller viendrait en appui à 20, 40 ou même 60 exploitations par an. Le coût du conseil est alors supérieur à 60 000 ou 100 000 FCFA par exploitation si l'on intègre les frais de déplacement, les salaires, etc. Pour réduire le coût du conseil et de ce fait accroître le nombre d'exploitations concernées par un technicien à plein temps, le conseil de groupe a pris plus d'importance et le recours à des animateurs endogènes ou animateurs paysans a été expérimenté et retenu dans bien des situations.

Les objectifs des bailleurs de fonds mais surtout l'objectif commun aux différents acteurs de viser la durabilité des dispositifs orientent la façon dont les gestionnaires du CEF vont concevoir leur dispositif de conseil (objectifs et le contenu du CEF). Face à cette diversité d'expériences et de contextes d'intervention, il est nécessaire avant de vouloir évaluer les impacts du conseil sur les exploitations et les communautés rurales, de bien caractériser ces dispositifs et d'en comprendre les origines.

#### **1.4 Les difficultés de l'évaluation des impacts du conseil**

Outre son coût, la deuxième question relative au CEF concerne l'évaluation des impacts d'un tel conseil sur les exploitations agricoles, les familles et plus largement les communautés rurales dans lesquelles il s'insère (Faure et al., 2011, De Romémont et al., 2011). La plupart des évaluations d'impact ont été menées de façon qualitative dans les quelques régions ou pays où le CEF a été mis en œuvre (Bénin, Cameroun, Burkina Faso, etc.) (Giraudy et Legile, 2005 ; Halley des Fontaines et al., 2006). Il s'agissait d'un travail d'expertise reposant sur des entretiens semi-directifs d'assez courte durée et/ou en nombre limité. Des enquêtes de perception (FNGN, 2006) et les entretiens semi-directifs ont montré que les producteurs ayant adhéré à ces dispositifs CEF sont généralement satisfaits par les outils et la démarche proposés. Ils apprécient beaucoup le fait qu'ils peuvent enfin compter sur la visite régulière d'un conseiller. Ils apprécient aussi les séances de travail en groupe qui leur permettent d'acquérir des informations, de nouvelles connaissances et surtout d'entreprendre

une analyse réflexive sur leurs propres pratiques techniques et gestionnaires. Dans le travail mené avec le CAGEF et l'UPPA du Nayala cette analyse qualitative des impacts du CEF a été réalisée chez quelques producteurs qui ont participé au CEF (cf § 2.2 la méthodologie et la 4<sup>e</sup> partie). Mais la demande actuelle des responsables d'OP, des structures de développement et des bailleurs porte sur la mesure et la quantification des impacts du conseil. Dit autrement, selon ces acteurs il convient de savoir ce que pourrait rapporter un investissement dans un dispositif de CEF ; les impacts pouvant concerner les exploitations participant directement au CEF mais aussi les exploitations proches (du même village, du même groupement) ainsi que les OP dont les membres ont bénéficié de ce type de conseil. La 3<sup>ème</sup> partie du rapport présentera les difficultés à réaliser cette mesure des effets et des impacts du CEF. Certains effets et impacts sont a priori quantifiables : un accroissement de surface cultivée, une augmentation de rendement, une réduction du prix de revient d'une production, une évolution de marge brute ou de revenu agricole. D'autres effets ne sont pas quantifiables comme l'amélioration des connaissances des producteurs, leurs changement de comportement, etc.

### **1.5 Les actions d'Afdi dans le domaine du conseil agricole (CEF) et le projet « FISONG-OP »**

Depuis une quinzaine d'années Afdi (Picardie, Pays de Loire, bureau national, ...) a promu le CEF au sein de plusieurs OP du Burkina Faso dans le cadre d'un partenariat « paysans à paysans ». Ces projets visent à faire acquérir les bases de la gestion à des agriculteurs membres de ces OP. Les expériences les plus anciennes ont été menées à Dédougou initialement avec l'UPPM (céréales-coton et élevage) à l'origine de la création du CAGEF et à Ouahigouya avec la FNGN (maraîchage) (Daurios, 2008, Claus et Traoré, 2007). En 2002, Afdi est à l'origine de la création du Réseau Gestion qui vise à faire échanger les responsables de dispositifs CEF. Ce réseau est une structure informelle dont l'adhésion repose sur le volontariat, la participation aux travaux du réseau (réunion, travaux de capitalisation) et une cotisation annuelle. Sans rentrer dans le détail des spécificités de chaque dispositif on peut les regrouper selon 3 types :

- Le CEF qui s'est principalement focalisé sur une filière de production comme le maraîchage à la FNGN, dans ce cas l'ensemble des questions que le chef d'exploitation peut rencontrer n'est pas traité (les cultures pluviales, l'élevage) ou de façon sommaire ;
- Le CEF qui intégrait au départ un nombre important d'outils (cahier de caisse, cahier de suivi des cultures, suivi de la main d'œuvre) et qui intéresse la plupart des activités de l'exploitation comme c'est le cas au CAGEF (les cultures principales et dans une moindre mesure l'élevage). Le conseil qui au début était individuel intègre de plus en plus des animations et formations de groupe ;
- Le CEF mené dans le cas d'animation de groupes qui repose toujours sur les bases de la gestion mais ne fait pas recours à l'enregistrement et à l'analyse de données. Cette démarche a été développée par Afdi à partir de 2005 dans le cadre d'un partenariat avec la FEPA-B. Elle comprend aujourd'hui deux modules : la gestion de la production de céréales (ou gestion du grenier) et la réalisation d'un plan prévisionnel de campagne. Le contenu de ces modules est développé dans l'analyse du CEF à l'UPPA de Nayala (4<sup>ème</sup> partie).

Afdi a mis en évidence les limites d'un CEF reposant sur des outils complexes et l'enregistrement de nombreuses données que le conseiller doit traiter, analyser et mobiliser par la suite dans le cadre

d'une séance avec le producteur adhérent au CEF. Elle met aussi en évidence la difficulté pour les OP de s'approprier une démarche trop complexe surtout en termes de durabilité du service (autonomisation progressive, prise en charge d'une partie du coût, intervention à grande échelle). Pour tenter de lever les obstacles identifiés, Afdi met en œuvre depuis juillet 2010 un projet de trois ans intitulé « La maîtrise du conseil agricole par les Organisation Paysannes : un moyen efficace de prévention et de gestion des risques », cofinancé par l'AFD (FISONG - OP).

L'objectif général de ce projet est de sécuriser et d'augmenter la production vivrière et le revenu des populations rurales par l'amélioration de la capacité de prévision et de gestion des risques des paysans de sept organisations paysannes, défenseurs d'un modèle de développement basé sur la modernisation des agricultures familiales paysannes.

Il s'agit notamment pour ce projet :

- ↳ De développer une démarche de réflexion et de formation de groupe, adressée à un grand nombre de paysans, proposant une progressivité dans la maîtrise et la compréhension des thèmes proposés. La mise en application alternera réunions de groupe et action individuelle de chaque paysan dans son exploitation ;
- ↳ De rendre accessible une information technico-économique et sur les marchés facilitant la prise de décision des exploitants familiaux ;
- ↳ De développer, d'accompagner et de former à la réflexion stratégique des OP partenaires pour ancrer le CEF dans le dispositif d'appui conseil aux paysans et adapter les objectifs visés aux moyens disponibles.

## 2° PARTIE. LES TERMES DE REFERENCE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

### 2.1 Rappel des termes de référence

Le projet « FISONG – OP » a inscrit dans ses activités la mise en place d'un dispositif de suivi d'impact des démarches CEF dans au moins deux organisations paysannes, membres du réseau gestion au Burkina. L'appréciation et si possible la mesure (quantification) de l'impact du CEF a pour but de vérifier sa pertinence, afin notamment de le faire reconnaître comme une composante des dispositifs de conseil agricole et d'assurer des financements pérennes.

A ce jour chaque OP membre du réseau gestion dispose d'un système de suivi des activités menées dans le cadre du CEF afin d'en établir un bilan après chaque cycle annuel de conseil : nombre de participants par journée de formation, listes des activités réalisées, etc. Mais il n'existe pas de dispositif de suivi-évaluation en mesure d'établir les effets du CEF sur les performances ou le fonctionnement des exploitations concernées.

Les éléments de TDR seront repris du document de l'appel d'offre. « Dans ce contexte, Afdi sollicite une expertise externe pour l'aider à élaborer le dispositif de suivi d'effets – impact des démarches CEF dans les deux OP retenues, et proposer le type d'animation nécessaire dans la durée :

- Préciser/vérifier l'objectif du dispositif,
- Formuler les questions auxquels ce dispositif doit aider à apporter des réponses,
- Valider ces propositions avec les participants et acteurs intéressés par les résultats,
- Identifier et prioriser les effets à suivre.

Le consultant donnera les éléments de méthodologie pour définir, de façon participative avec les paysans, les indicateurs à retenir pour chaque domaine, ainsi que les outils les plus appropriés pour les renseigner. Il participera à cette définition.

Le consultant appuiera Afdi et les deux OP à mettre en place un dispositif en adéquation avec les ressources humaines et financières des deux OP (CAGEF et UPPA du NAYALA). Sous la responsabilité d'Afdi et en partenariat avec le Réseau Gestion, l'étude doit permettre de proposer un dispositif de suivi des effets et d'impact du CEF dans deux organisations paysannes membres du réseau gestion au Burkina.

Ce dispositif vise à apporter des éléments objectifs sur la réalité de l'impact du CEF :

- Identifier des changements dans un certain nombre de domaines (l'exploitation, le producteur et sa famille, la structuration du monde rural avec notamment un effet indirect sur les exploitations voisines et les OP, sur l'engagement des acteurs dans le dispositif) ;
- Vérifier la dimension novatrice du CEF, tel qu'il est conduit par les OP avec l'appui d'Afdi ;
- Affiner la stratégie du Réseau Gestion en matière de CEF ;
- Fournir des données objectives sur les effets/impacts du CEF afin que les OP et Afdi puissent construire un argumentaire permettant de mobiliser les décideurs (Etat burkinabé, AFD, autres bailleurs...) ».

## 2.2 Méthodologie

L'étude a été menée selon 5 phases.

**Phase 1 : Une période d'analyse bibliographique et de cadrage de l'étude** (janvier- mars 2011) a permis de préciser les attentes des commanditaires de l'étude que sont Afdi et le Réseau Gestion. Pour cela une réunion s'est tenue dans les locaux d'Afdi à Paris en février 2011. Il ressort de ce cadrage que le dispositif de suivi-évaluation et de mesure des impacts (SE-MI) devait être conçu avec les acteurs du conseil (les responsables des OP, les conseillers et les animateurs) de façon participative en s'appuyant sur leurs compétences. Le dispositif de SE-MI doit être gérable par les OP et ne doit pas demander la mobilisation de moyens humains supplémentaires. Le suivi-évaluation doit donc s'intégrer dans les dispositifs actuels de CEF, à moyen constant.

**Phase 2 : Compréhension du fonctionnement des dispositifs de CEF retenus et analyse qualitative des effets et impacts du CEF** (mission de terrain : 3 au 10 avril 2011). Cette mission avait pour objectif de comprendre les objectifs et les contenus des dispositifs de CEF au CAGEF et à l'UPPA du Nayala. Pour cela et après avoir consulté la documentation disponible sur ces deux expériences, des entretiens ont été réalisés avec différentes catégories d'acteurs concernés par le CEF :

- les responsables des deux OP disponibles lors de la 1<sup>ère</sup> mission ont explicité les objectifs du CEF et la place que ce service occupe dans leur organisation ;
- les conseillers et animateurs ont décrit en détails les activités de formation, animation et de conseil (individuel et de groupe) qu'ils réalisent selon un cycle annuel ;
- des enquêtes ont été réalisées auprès de 8 exploitations adhérentes au CEF (4 par OP) pour bien comprendre :
  - (i) les conditions de production (contraintes, opportunités) ;
  - (ii) les activités agricoles et d'élevage qui supportent les besoins de la famille et permettent aux chefs d'exploitation d'atteindre leurs objectifs en soulignant les résultats obtenus (sources de revenu, taux de couverture des besoins alimentaires) ;
  - (iii) les apports du CEF en termes d'informations, d'acquisition d'outils de gestion (de façons de raisonner différemment) ;
  - (iv) les changements qu'ils ont opérés dans leur exploitation tant dans le choix des techniques de production (agriculture et parfois élevage) que dans la façon de gérer les revenus, les récoltes et les ressources disponibles ;
  - (v) les changements que les producteurs considèrent comme liés au CEF (suivi de 2 modules pour l'UPPA-Nayala, suivi de la démarche dans son ensemble au CAGEF) (cf 4<sup>e</sup> Partie). Il a été difficile de faire la part des choses entre les changements imputables au CEF sauf peut être dans le cas du module « gestion du grenier » et ceux liés aux évolutions de l'environnement de la production depuis ces dernières années (baisse des revenus issus du coton, mise en place de projets de production de semences de céréales et de sésame, diversité des modes de commercialisation de ces productions dont via des OP, etc.).

Chaque enquête « exploitation » a fait l'objet d'une fiche de synthèse (Annexes 1 et 2). Sur la base de ce matériau un travail collectif avec les conseillers/animateurs et les responsables d'OP a été mené pour dégager, selon leurs expériences, les principaux changements qu'ils observaient dans les

exploitations qu'ils conseillent. Sur cette base une première liste d'indicateurs de changement en lien avec les CEF a été élaborée lors de travaux de groupe en fin de séjour dans les deux OP.

**Phase 3 : Une première ébauche de dispositif de suivi-évaluation et mesure d'impacts (SE-MI)** a été élaborée en mai à Montpellier et envoyée aux différentes parties prenantes de l'étude : le projet FISONG-OP, le réseau gestion, les techniciens et responsables des deux OP, Afdi France. Une partie de ces acteurs ont émis des propositions d'amélioration de ces propositions.

**Phase 4 :** La 2<sup>ème</sup> mission au Burkina Faso (15 au 22 octobre 2011) a consisté à travailler dans un premier temps avec le projet FISONG et le Réseau Gestion sur différents scénarios ou dispositifs de SE-MI qui ont été ensuite exposés lors d'un atelier d'échanges et de formation rassemblant une quinzaine de participants (liste Annexe 3). La majorité des participants à cet atelier étaient des responsables, conseillers et animateurs des deux OP volontaires (CAGEF et UPPA Nayala) auxquels se sont joints des conseillers CEF de la FNGN, un conseiller et des responsables de l'UGCPA-BM qui expérimentent depuis peu une démarche CEF. Cet atelier s'est déroulé sur deux jours. La 1<sup>ère</sup> journée a été consacrée à des formations sur le fonctionnement des exploitations, les indicateurs de performances et les principes de l'évaluation des effets et impacts d'un projet. La 2<sup>ème</sup> journée a été consacrée dans un premier temps à présenter la proposition de dispositif de SE-MI comprenant l'explication des fiches de suivi. Ensuite deux groupes ont été constitués autour des représentants des deux OP afin qu'ils améliorent et modifient les propositions présentées tant pour la nature du dispositif (constitution des échantillons d'exploitations suivies, calendrier de travail, ...) que des outils qu'il mobilise (fiches, calculs simples, etc.).

**Phase 5 : La finalisation du dispositif et des outils de suivi-évaluation** a été réalisée en novembre sur la base des propositions faites durant l'atelier d'échanges du mois d'octobre précédent. Les fiches de suivi ont été envoyées courant novembre aux deux OP via le responsable du réseau gestion avec des modes d'emploi (Annexes 4 et 5). Une note expliquant la procédure de constitution des échantillons d'exploitations à suivre a été envoyée à la même période. L'ensemble de ces documents sont repris dans ce rapport.

Ce travail de conception d'un dispositif de SE-MI a été perturbé quelque peu par la démission de l'assistant technique Afdi du projet FISONG-OP en juin et des problèmes de santé du consultant durant ce mois. L'étude a repris en début octobre lorsque Afdi a pu organiser la poursuite des activités du projet après avoir décidé de ne plus recourir à un nouvel assistant technique.

### **2.3 Prise en compte des études antérieures**

La conception de ce dispositif (expérimental) de SE-MI a pris en compte les travaux antérieurs – Giraudy et Legile, 2005 ; Claus et Traoré, 2007 ; Halley des Fontaines et al., 2007 a et b ; Bernard et al. 2010. Ces travaux constituent un ensemble de propositions très complètes mais qui n'ont pas pu être mises en œuvre par les projets de développement et encore moins par des OP. Seul le travail d'évaluation des impacts du CEF qui se déroule dans le cadre d'un projet de recherche au Bénin (à partir de l'expérience du PADSE) a pu être mis en place depuis 2010. Ils disposent de ressources financières et humaines indépendantes du projet de développement PADYP qui fait suite au PADSE et poursuit la mise en place du CEF au Bénin. Suite à la réunion de cadrage avec Afdi en début d'étude (février 2010) il a été retenu de travailler de la façon la plus participative possible en

essayant de combiner une certaine rigueur scientifique et l'appropriation du dispositif de SE-MI par les OP ; pari que l'on a essayé de relever.

## **Synthèse**

Le CEF se démarque des approches de vulgarisation technique de masse qui se focalisent sur le transfert de technologies et de matériel végétal sans aborder les questions de la gestion des exploitations et du renforcement des capacités des agriculteurs dans ce domaine. « Le Conseil à l'Exploitation Familiale est une démarche globale qui renforce les capacités des paysans et de leur famille à suivre leurs activités, analyser leur situation, prévoir et faire des choix, évaluer leurs résultats. Il prend en compte les aspects techniques, économiques, sociaux et, si, possible, environnementaux de leurs activités (Atelier de Bohicon, 2002) ».

Cette démarche est reconnue comme pertinente par les bénéficiaires (cf. fiches d'entretien, Annexes 1 et 2) mais elle est considérée par les décideurs, les développeurs et les bailleurs de fonds comme coûteuse. Le nombre d'exploitations « touchées » par un conseiller à plein temps peut varier entre 40 et 100 par an selon le nombre d'activités constitutives du CEF. Si le CEF est mené uniquement sous la forme d'animation/formation de groupes ce chiffre peut être dépassé. Il serait utile pour l'UPPA du Nayala de chiffrer le temps passé par un animateur pour accompagner plusieurs groupes en CEF. Mais quelle que soit la démarche de CEF retenue, les évaluations du CEF sont à ce jour qualitatives et basées sur les appréciations des bénéficiaires sans que l'on ait pu évaluer les effets et impacts qu'il engendre. Ceci est lié en grande partie à la complexité de ce type d'évaluation.

Les résultats d'un suivi-évaluation intégrant si possible la mesure des impacts du CEF peuvent être utiles aux OP engagées dans cette démarche pour :

- Rendre compte à leurs adhérents, en particulier les membres qui ne bénéficient pas du service de conseil mais qui veulent savoir si cela est vraiment utile à leurs collègues bénéficiaires ;
- Piloter et si besoin réorienter le dispositif de CEF ;
- Rendre compte aux partenaires qui contribuent au financement du conseil ;
- Mettre en avant les acquis obtenus tant par l'OP que par les agriculteurs bénéficiaires même si le Suivi-Évaluation (S-E) concerne dans un premier temps, un nombre limité d'exploitations.

### 3° PARTIE : LES BASES THEORIQUES DE LA MESURE DES EFFETS ET DES IMPACTS D'UN PROJET OU D'UNE ACTION INNOVANTE (LE CAS DU CEF)

#### 3.1 Rappels de quelques définitions

**Le suivi des activités** : il s'agit de rendre compte de ce qui a été réalisé par un projet qui élabore de façon régulière un programme prévisionnel d'activités : taux de réalisation des formations planifiées, nombre de participants, surfaces réalisées ou quantités commercialisées (dans le cas d'un programme d'appui à une filière), etc. On relève ce qui a été réalisé et on calcule le taux de réalisation. On cherche ensuite à expliquer les écarts entre le « programmé » et le « réalisé ».

**Enquête de perception** : il s'agit de demander aux acteurs leurs perceptions et leurs points de vue par rapport à une ou plusieurs activités proposées par un projet (formation, conseil technique, fourniture d'intrants). C'est une approche qualitative de ce que le producteur ressent ou observe. Selon l'origine de la personne qui mène l'enquête, les avis émis par les bénéficiaires seront plus ou moins objectifs.

**Évaluation des effets d'une action** : on cherche ici à analyser ou à évaluer les effets d'une action obtenus dans le court terme par ses bénéficiaires (les exploitations agricoles, les familles). Pour cela il est nécessaire de quantifier précisément les résultats issus de la mise en œuvre des activités (changements de pratiques, évolution des rendements ou de la production totale ou du revenu). L'évaluation n'est possible que si les résultats obtenus sont comparés à des références régionales déjà établies (par exemple, dans la région d'intervention le rendement en maïs est en moyenne de 2,5 t/ha les années à bonne pluviométrie) ou à des témoins que l'on aura observés (parcelle témoin, exploitation témoin).

**Impact** : L'impact d'une action repose sur un certain nombre de changements. Ces changements peuvent être positifs et attendus, mais également négatifs et non voulus, voire inattendus (OCDE, 2000). L'impact correspond donc à un ensemble de changements qui durent et qui peuvent être effectifs et observables durant l'action, en fin de projet ou après coup.

**Étude d'impact** : Il s'agit d'évaluer l'impact d'une activité ou d'un ensemble d'activités d'un projet ou programme après plusieurs années de fonctionnement effectif. L'étude ou la mesure d'impact peut être menée :

- par des personnes extérieures au projet avec un degré variable de participation des agents de développement et des bénéficiaires des activités. Ces derniers sont sollicités par enquête pour fournir les données sur les changements survenus ;
- directement par les agents chargés de la mise en œuvre des activités avec la contribution des bénéficiaires. Il s'agit alors d'une auto-évaluation ou évaluation interne.

Les impacts sont de différentes natures

- impacts technico-économiques sur l'exploitation agricole (en termes de rendement, de production, de surface cultivée, de revenu, etc.)
- impact social (pour la famille, la communauté villageoise, l'OP concerné) : rapports sociaux modifiés et améliorés, réduction du nombre de conflits, meilleur fonctionnement des groupements, etc.
- impact économique local et national : émergence d'une filière ou d'une OP développant des services ; accroissement des activités du secteur bancaire, des agro-fournisseurs et commerçants divers ; paiement d'impôts et taxes venant abonder le budget de l'État ;

- impact environnemental : évolution des ressources naturelles en qualité et quantité (eau, sol, végétation, faune, etc.), réduction ou augmentation des pollutions pouvant avoir des effets sur la santé humaine et animale.

### 3.2 Les principes méthodologiques de l'évaluation des effets et impacts du CEF

L'évaluation des effets et impacts du CEF ne peut pas se concevoir sans une bonne connaissance des dispositifs de conseil (objectifs, activités, durée d'intervention, type de conseil - individuel, de groupe, mixte -). Lorsqu'il s'agit d'une autoévaluation les personnes chargées de l'évaluation connaissent parfaitement le dispositif de conseil mais peuvent manquer d'objectivité surtout pour les évaluations qualitatives.

#### 3.2.1 Diversité des effets et des impacts

##### a) Au niveau des exploitations et des familles bénéficiaires du CEF : Effets et impacts directs

Les impacts vont dépendre des activités réalisées dans le cadre du CEF. Par exemple l'UPPA du Nayala oriente le conseil vers l'amélioration de la production des céréales pluviales et la gestion des récoltes. Les activités de conseil dans le domaine de l'élevage sont de ce fait limitées et occupent peu de temps dans les animations. De ce fait les effets du CEF sont d'abord à rechercher dans le domaine de la production/gestion des céréales. Toutefois l'accroissement de la production des céréales (meilleurs rendements, plus de surfaces éventuellement) et la meilleure gestion des produits peuvent avoir un effet sur les performances de l'élevage de l'exploitation adhérente au CEF (augmentation des effectifs si les céréales ont dégagé un revenu, meilleure complémentation en saison sèche si la production de résidus de récolte a augmenté).

Les exploitations concernées sont toutes de type familial et les impacts attendus concernent aussi **les conditions de vie de la famille** : sécurité alimentaire, meilleure capacité à faire face aux autres dépenses indispensables (scolarisation, santé), augmentation du solde monétaire permettant de réaliser des projets d'amélioration de l'habitat ou des investissements pour l'exploitation, etc. La constitution d'un capital en lien avec l'agriculture (verger, troupeau principalement) pour faire face à des besoins importants dans l'avenir ou préparer sa « retraite » et surtout aider ses enfants à rentrer dans la vie active comme agriculteur (ou dans une autre profession) peut être un impact observé imputable en partie au CEF.

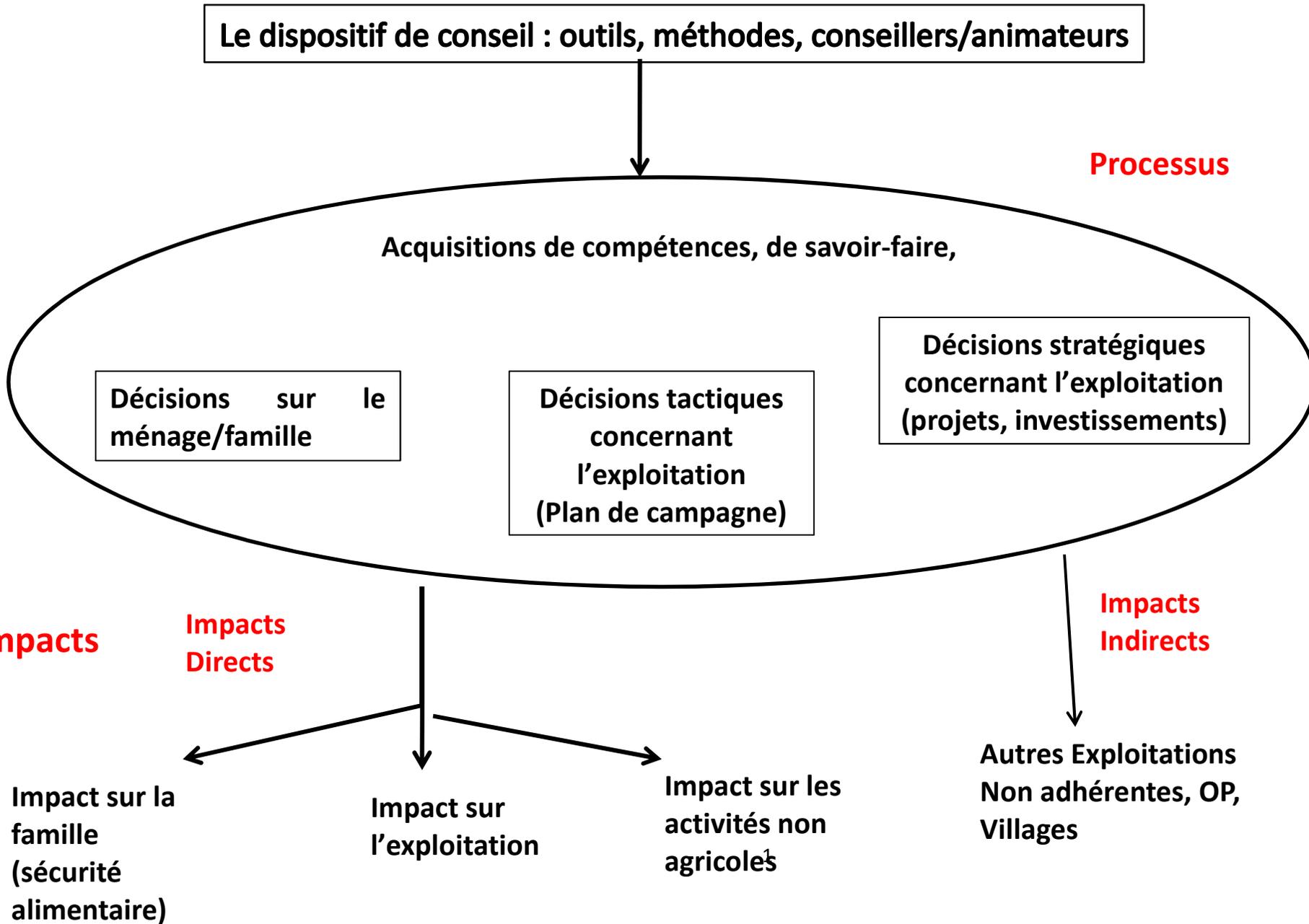
Le CEF peut amener certains chefs d'exploitation disposant régulièrement d'un solde monétaire à investir en vue de diversifier leurs activités et donc les sources de revenu. Cela peut concerner les activités agricoles (ateliers d'élevage) et non agricoles (achat d'un véhicule de transport) (figure 1, d'après Bernard et al. , 2010).

Les impacts **directs** du CEF correspondent aux effets des changements réalisés par les exploitations bénéficiant de ce service. Mais la difficulté majeure est de pouvoir différencier les changements qui sont imputables directement au CEF et les autres qui sont provoqués par des évolutions du contexte de production comme la mise en place de nouveaux services (crédit, approvisionnement), de nouvelles filières ou projets. Toutes choses qui sont a priori indépendantes du service de CEF.

## **b) Au niveau d'autres acteurs individuels et collectifs : Les impacts indirects**

Il est souvent mis en avant que l'effet du CEF peut dépasser le groupe des exploitations directement concernées (les adhérents au dispositif de conseil). Du fait des échanges au sein des communautés villageoises, des groupements de producteurs, ... les agriculteurs ayant acquis de nouvelles compétences et savoir-faire grâce au CEF peuvent en faire bénéficier leurs voisins ainsi que les membres de leurs OP. Les nouvelles «façons de gérer les exploitations» peuvent aussi amener les responsables et le personnel des OP à s'inspirer de ces nouvelles pratiques pouvant améliorer la gestion globale des OP et des services qu'elles proposent (suivi des coûts, calcul de marge). Les adhérents à un dispositif CEF qui ont acquis de l'expérience dans le domaine de la gestion peuvent aussi contribuer à faire évoluer le dispositif de conseil lui-même en faisant des suggestions et en identifiant de nouveaux besoins de formation ou d'outils de gestion.

Figure 1 : Diversité des impacts du CEF

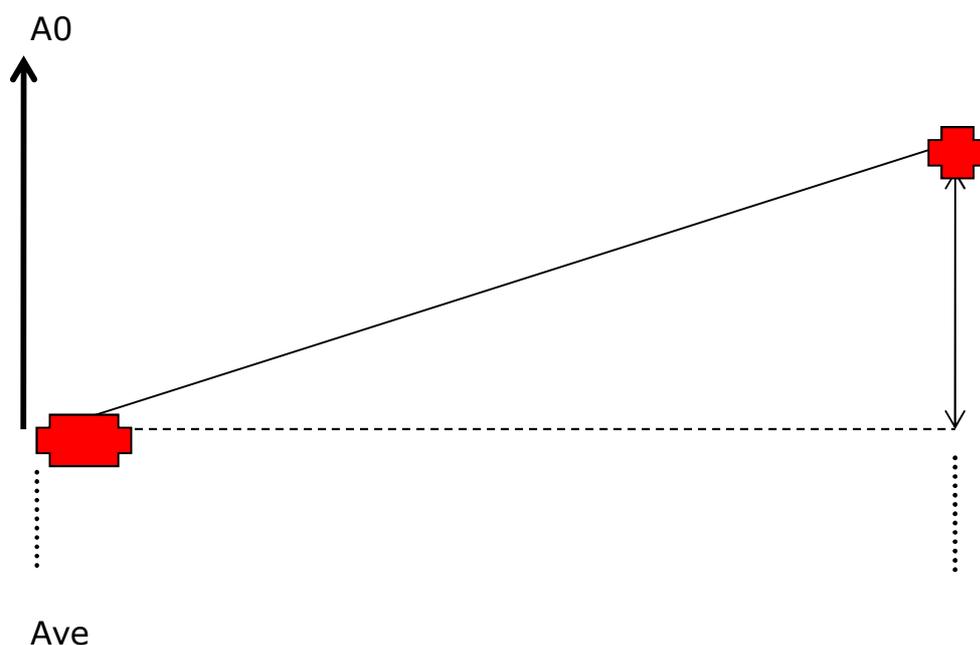


### **3.2.2 Analyse de l'évolution des performances des exploitations bénéficiant du CEF**

Les exploitations agricoles évoluent en permanence et s'adaptent en fonction de l'apparition de nouvelles conditions de production et de commercialisation (par exemple, la demande récente en sésame des exportateurs asiatiques basés au Burkina Faso). Cette évolution du contexte agroécologique, social et économique amène les agriculteurs à innover et à faire face aux contraintes majeures qui apparaissent. Par exemple, face à la baisse de fertilité des sols et au développement de l'érosion hydrique et du ruissellement, les agriculteurs réagissent (à Toma par des techniques de cordons pierreux et de zaï, à Dédougou par une meilleure intégration agriculture élevage). Le CEF peut favoriser ou accélérer ces processus d'adaptation ou de changement. Mais il sera toujours difficile de faire la part dans une exploitation bénéficiant du CEF, entre l'impact du CEF sensu stricto et les processus d'adaptation qu'une majorité d'agriculteurs mettent en œuvre au niveau d'une petite région pour faire face aux problèmes rencontrés. De plus, les agriculteurs sont en relation avec d'autres sources d'information et d'autres dispositifs de conseil différents du CEF dont on souhaite évaluer l'impact. Cela amène à proposer deux types de comparaison qui permettent de mieux cerner l'impact du CEF sensu stricto.

#### **a) Comparaison « exploitation CEF » avant – après**

Un agriculteur participant à un dispositif CEF pendant plusieurs années va acquérir de nouvelles compétences dans la gestion technique et économique de son exploitation. On peut espérer ou constater que son revenu agricole va augmenter mais il sera difficile d'attribuer cette progression aux changements occasionnés uniquement par le CEF (figure 2, d'après rapport de mission AFD Cirad Bénin 2010).



**Figure 2 : Schéma d'évolution du revenu ou du capital d'un groupe d'exploitations bénéficiant du CEF**

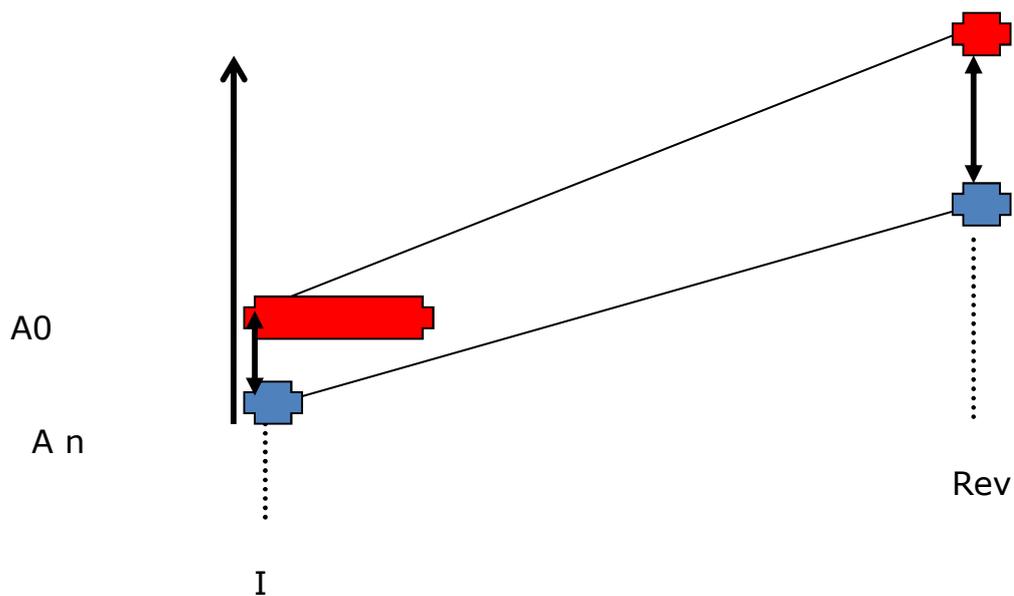
Si l'on mesure un accroissement du revenu monétaire de l'exploitation sur une période de n Années, ou de son volume de production ou du capital détenu, les causes de cet accroissement peuvent être diverses : amélioration des prix de vente des produits agricoles sur les marchés (qui s'appliquent à tous les producteurs), bonnes conditions pluviométriques durant cette période (A0 à An), subvention des engrais par l'État, etc. Par ailleurs il est probable que cette progression ne soit pas linéaire car les aléas pluviométriques sont le plus souvent la première source de variation des rendements donc de la production et des revenus agricoles (ou autres indicateurs économiques).

#### **b) Comparaison « exploitation CEF » et « exploitation témoin »**

Pour évaluer l'impact relatif au CEF uniquement, il est donc nécessaire de comparer les évolutions des performances des exploitations bénéficiant du conseil pendant une durée suffisamment longue (entraînant des changements significatifs et durables) avec celles d'un groupe d'exploitations « témoin » n'étant pas en relation directe ou indirecte avec le dispositif de conseil.

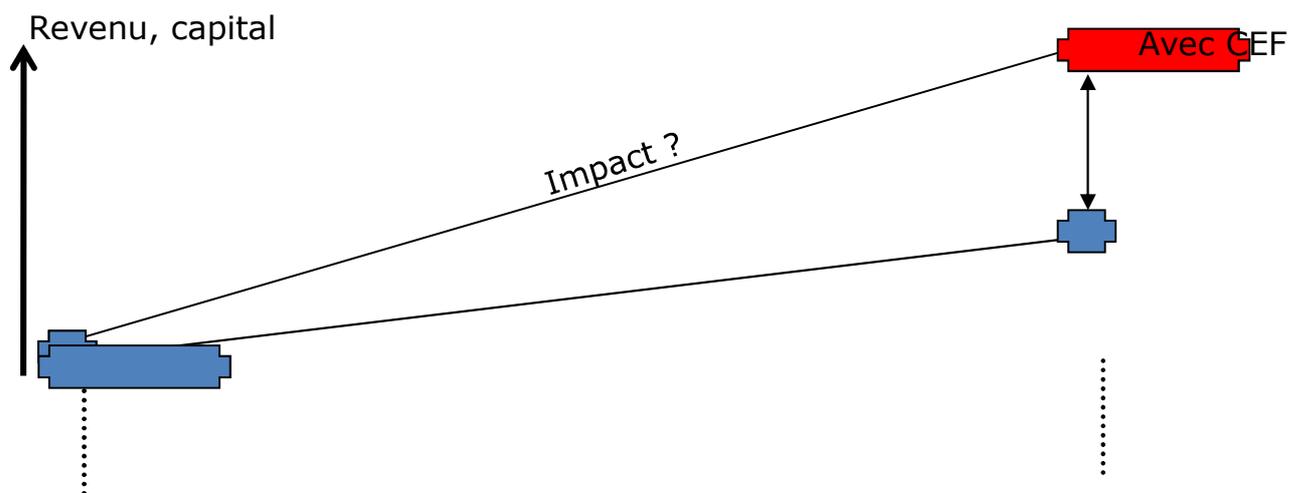
Cette comparaison peut être biaisée si les deux groupes d'exploitation (« CEF » et « Témoin ») sont trop différentes au départ de l'étude (A0) du point de vue de leur structure et/ou de leur fonctionnement donc de leurs performances (figure 3). Si le groupe d'exploitations « avec CEF » est mieux doté en moyens et facteurs de production (équipement, bétail, main d'œuvre, qualité et surface du foncier cultivable) que le groupe « témoin », il est évident que la différence de revenu ou de capital 5 ans plus tard ne sera pas seulement imputable au fait d'avoir participé au CEF. Les

exploitations bien dotées en moyens de production peuvent plus rapidement progresser ou faire face à des crises écologiques ou économiques graves. Par exemple en cas d'accidents pluviométriques, elles peuvent vendre quelques bovins d'élevage pour faire face aux dépenses familiales sans avoir besoin de vendre les équipements de culture attelée et les animaux de trait. Dans ce cas de figure la différence observée et mesurée entre ces deux groupes d'exploitations l'année An ne permet pas de se faire une bonne appréciation de l'impact du CEF.



**Figure 3 : Comparaison de l'évolution du revenu ou du capital d'un groupe d'exploitation « avec CEF » et d'un groupe d'exploitations « Témoin – Sans CEF »**

Il convient donc de constituer en début de processus d'évaluation du CEF (en année A0) deux échantillons d'exploitations les plus proches possibles en termes de structure, de capital détenu et de fonctionnement (donc de performances technico-économiques). En toute rigueur le groupe d'exploitations « Témoin » devrait être constitué d'exploitations n'étant pas influencées par le dispositif CEF et donc devraient être localisées dans des villages n'hébergeant pas ce type de conseil. Mais les conditions de production pour ces deux échantillons doivent être les plus proches possibles : pluviométries comparables, mêmes conditions agro-pédologiques (par exemple, présence de bas-fond), présence et rôles du bétail similaires, etc.



**Figure 4 : Comparaison de l'évolution du revenu ou du capital d'un groupe d'exploitations « CEF » et d'un groupe d'exploitations « Témoin » obtenant des résultats comparables en début d'étude (A0)**

Plus la taille des 2 groupes d'exploitations est importante (plusieurs centaines d'exploitations par groupe avec et sans CEF si possible) plus l'évaluation de l'impact sera précise si l'on a pris soin de bien choisir au départ les exploitations et les villages d'études selon les règles émises ci-dessus. Il est alors possible de faire des analyses statistiques. Donc en toute rigueur il faudrait pour mener à bien cette mesure des impacts du CEF :

- Sélectionner les villages avec des exploitations en CEF qui vont bénéficier de ce service pendant plusieurs années ;
- Sélectionner des villages « témoin » où les conditions de production sont le plus proches possibles de celles des villages avec CEF ;
- Dans les deux types de villages, sélectionner des exploitations qui présentent au moins des caractéristiques de structure similaires (surface, assolement, cheptel, équipement) ;
- Avant d'initier le suivi évaluation et la mesure de l'impact du CEF sur plusieurs années, il faut vérifier que les deux groupes d'exploitations (avec et sans CEF) sont comparables.

Cette méthodologie s'applique lorsque le dispositif de suivi-évaluation de l'impact du CEF est mis en place au démarrage d'un programme de CEF ou après une courte période de rodage du programme (un an par exemple).

### 3.2 Les différentes phases du suivi-évaluation et de la mesure des impacts

On distingue 4 phases dans le suivi-évaluation et la mesure des effets et impacts d'une action de développement comme le CEF :

#### 3.2.1 Le suivi des activités

Ce suivi est mis en place dans la majorité des projets de façon plus ou moins complète afin de rendre compte des activités menées sur un cycle annuel (ou selon une autre périodicité). Il convient de savoir si les formations et les différentes séances de travail individuelles et collectives avec les bénéficiaires ont bien eu lieu et aux dates programmées. Ce suivi se réalise concrètement par le remplissage de tableaux afin d'évaluer la participation des bénéficiaires, les retards éventuels dans la programmation des activités, les difficultés rencontrées, etc.

Le système de suivi ne doit pas être complexe afin de ne pas mobiliser trop de temps des conseillers et animateurs. Par ailleurs il doit faire l'objet d'une analyse par les responsables des dispositifs pour qu'il soit utile et permette des réorientations pour le cycle annuel de CEF à venir. Il est facile à mettre en œuvre pour un conseil de groupe où les activités CEF prennent la forme d'animations /formations qui rassemblent plusieurs bénéficiaires en un lieu donné (souvent 1 ou plusieurs groupes par village) : taux de présence, liste des bénéficiaires, etc. Dans le cas d'un conseil individuel ou mixte (individuel/collectif) le suivi devient plus complet et se rapporte à chaque bénéficiaire.

#### 3.2.2 Les changements de pratiques techniques et gestionnaires observables dans les exploitations

Le CEF (quels que soient son contenu et sa forme) a pour objectif d'amener les bénéficiaires à faire évoluer leurs exploitations en fonction des objectifs qu'ils se fixent et/ou de faire face à de nouvelles contraintes. Cela se concrétise par des changements de pratiques dans deux domaines complémentaires :

- La conduite technique des productions : **les pratiques techniques**. Cela ne concerne pas nécessairement toutes les activités de production et va dépendre des objectifs et des orientations stratégiques du dispositif CEF. Certaines structures vont mettre l'accent sur les productions végétales pour un système de culture spécifique (les cultures pluviales, les cultures maraîchères). Les changements et les effets/impacts seront d'abord à évaluer pour ces productions ;
- La gestion économique de l'exploitation (ou de certaines activités) à l'échelle de la campagne ou du cycle annuel : **les pratiques gestionnaires courantes et les décisions tactiques**. Les changements dans ce domaine vont être liés aux activités menées ce domaine par le CEF et les outils de gestion proposés aux bénéficiaires (gestion de la production céréalière, plan de campagne). Les changements de pratiques gestionnaires (« les nouvelles façons de gérer ») sont plus difficilement observables que les changements de techniques surtout lorsque les agriculteurs n'utilisent pas les supports écrits (fiches, cahiers d'enregistrement et d'analyse). Les changements portent sur les façons dont les agriculteurs raisonnent (prévoir, étudier la faisabilité, suivre et évaluer les résultats) ;

- La gestion à moyen terme ou le changement de stratégie de l'exploitation : le CEF peut amener certains producteurs à procéder à des changements plus radicaux dans leur exploitation qui vont modifier à la fois sa structure et son fonctionnement, **les décisions stratégiques**. On peut citer par exemple, le développement d'un atelier d'élevage intensif (poulailler, production laitière, embouche) ou du maraîchage en investissant dans l'achat de terre et d'équipements (motopompe). Ces situations sont relativement rares mais peuvent faire l'objet d'une approche de conseil spécifique visant à aider l'agriculteur à étudier la faisabilité de son projet.

### **3.2.3 Les effets de ces changements sur les performances des exploitations et le comportement des bénéficiaires**

Les changements de pratiques sont entrepris par les producteurs en vue d'améliorer les résultats technico-économiques de l'exploitation et par conséquent les conditions de vie de leur famille. Les effets correspondent aux résultats obtenus de ces changements sur un pas de temps court sans que l'on soit sûr qu'ils se reproduisent les années suivantes. Par exemple le changement du mode de gestion du troupeau en ne le confiant plus à des éleveurs va accroître la production de fumure animale au niveau de l'exploitation dès la 1<sup>ère</sup> année : le nombre de charrettes de fumure animale épandues dans les champs va augmenter et l'effet engendré sera une augmentation de la production de maïs. L'effet du changement dans la gestion du troupeau sur la production du maïs est rapide (dès la 1<sup>ère</sup> année).

### **3.2.3 Les impacts de ces changements**

On considère que les impacts d'une action de conseil sont obtenus après une période de 3 à 5 ans quand les changements opérés dans l'exploitation ont été pérennisés et de ce fait ont pu aboutir à des résultats conséquents et stabilisés.

Il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre les effets et les impacts dus à une action de conseil à un producteur. Il faut retenir que les effets constituent un résultat obtenu rapidement et liés à un changement de pratique observable sans que l'on soit sûr qu'ils vont se reproduire chaque année. Par contre un impact correspond à un changement durable dans la façon de produire et de gérer une exploitation.

Qu'il s'agisse de la mesure des effets ou des impacts, il est toujours difficile de faire la part des choses quand on analyse une exploitation adhérente entre la contribution spécifique du CEF et celle lié aux évolutions du contexte et de l'environnement.

## **3.3 Les indicateurs de mesure des effets et des impacts du CEF**

### **3.3.1 La notion d'indicateur**

Les moyens mobilisables pour réaliser le suivi-évaluation qui débouche après quelques années sur la mesure des impacts du CEF sont généralement limitées. Afin de ne pas s'engager dans des suivis ou enquêtes complexes et coûteuses en temps auprès des exploitations « bénéficiaires » et des exploitations « témoin », il est nécessaire de définir en début de processus de suivi-évaluation une liste restreinte d'indicateurs de mesure.

Un indicateur correspond à l'expression d'une réalité, comme l'effet ou l'impact obtenu par une action de développement, qui est facilement mesurable.

« Un indicateur est une **variable**, de nature quantitative (c'est-à-dire une grandeur susceptible de prendre plusieurs valeurs, dans le temps et dans l'espace) ou qualitative. Il représente un moyen simple pour mesurer un résultat, pour refléter les changements associés à une intervention ou pour aider à évaluer les performances » (Halley et al., 2007).

Selon ces auteurs, un indicateur doit être :

- Spécifique : mesurer effectivement ce qu'il est censé mesurer ;
- Mesurable : Simple à mesurer et vérifiable à un coût acceptable ;
- Accepté : Il y a accord sur les indicateurs entre les personnes concernées ;
- Réaliste : Il est facile à obtenir.

Un indicateur donne une image de la réalité mais n'est pas toujours facile à interpréter (par exemple l'augmentation de la surface cultivée cf. infra). De ce fait il est nécessaire de coupler les mesures d'impact avec indicateurs quantitatifs avec des enquêtes plus qualitatives (entretiens individuels ou de groupe) afin de pouvoir comprendre les changements observés dans les exploitations, les groupes CEF ou les OP.

Certains indicateurs sont faciles à renseigner comme la prise de responsabilité de l'adhérent au CEF dans une OP (Oui/Non, si Oui date et type d'OP) mais il est difficile d'affirmer que cette prise de responsabilité aura un effet/impact positif sur son exploitation. Toutefois à l'échelle de la région, l'engagement d'un nombre plus important d'agriculteurs dans les OP en tant que responsables constitue un résultat intéressant en soit.

L'interprétation de l'effet/impact obtenu peut être dans certains cas difficile alors que sa mesure ne pose pas de problème a priori. Par exemple la surface totale cultivée par an ou la surface cultivée par actif familial par an peuvent avoir augmenté. Mais comment interpréter cela :

- Pour certains agriculteurs l'augmentation de la surface cultivée correspond à un « progrès » et à un résultat positif. L'agriculteur considère qu'il a été en mesure de mobiliser les facteurs de production nécessaires à cette augmentation (la terre en premier lieu, la force de travail, l'équipement et les intrants dans le cas d'un début d'intensification des systèmes de culture). De cette augmentation de surface il espère aboutir à un accroissement de la production mais cela ne se réalise pas toujours. Il est possible que le producteur ayant semé une grande surface ne soit pas en mesure ensuite de réaliser dans les temps les sarclages et autres entretiens. Dans ce cas, le rendement obtenu peut baisser ainsi que la marge brute de la culture ;
- Pour d'autres cette augmentation de surface cultivée cela ne veut pas dire grand-chose car l'objectif à atteindre n'est pas de cultiver une grande surface mais d'accroître sa production

globale et surtout la somme des marges brutes des activités. De plus l'entretien durable de la fertilité du sol sur une grande surface est plus difficile à assurer que sur une surface réduite ou « raisonnable » (il faut pour cela suivre le ratio nombre de bovins/ha cultivé ou le nombre de kg d'engrais/ha cultivé).

### 3.3.2 La Typologie des indicateurs

Si l'on se limite à évaluer les effets et impacts du CEF au niveau d'une exploitation bénéficiant de ce service on peut considérer 3 groupes d'indicateurs : Les impacts d'ordre technique au niveau des productions, les impacts économiques au niveau de l'exploitation, les impacts sociaux au niveau de la famille. Dans les tableaux suivants on propose une liste d'indicateurs et des éléments de discussion sans préjuger à ce stade de la pertinence de les mobiliser dans le dispositif de SE-MI qui sera expérimenté par les deux OP partenaires.

**Tableau 1 : Liste d'indicateurs des effets et impacts techniques à l'échelle de la parcelle**

Thème	Indicateurs	Effets recherchés et Interprétations possibles
Changements de techniques (Adoption d'innovations « amélioratrices »)	- Évolution de la quantité de semences améliorées/ha	- Si bon choix des variétés, le gain de rendement est possible mais des contraintes peuvent limiter l'expression du potentiel de production (fertilité du sol, nutriments, eau) - Si adoption de ces variétés améliorées → l'agriculteur y trouve son intérêt
	- Augmentation de la quantité d'herbicide/ha (en kg, sachets ou litres)	- Cultures mieux entretenues → amélioration du rendement possible - Ou accroissement possible de la surface cultivée par actif sans augmentation de rendement
	- Évolution de la quantité d'engrais/ha	Si augmentation, forte probabilité d'accroissement des rendements sauf accidents pluviométriques (dans ce cas la rentabilité de l'investissement en engrais et FO n'est pas nécessairement assurée)
	- Évolution de la quantité de Fumure organique/ha	
Gestion durable des sols	- Surface en ha mise en jachère/an  - Plantation d'arbres  - Surface avec aménagements antiérosifs (en ha)  - Évolution de la quantité de Fumure organique/ha	- A moyen terme amélioration de la fertilité du sol sur une partie de l'exploitation et augmentation de la production, mais à court terme cela va dépendre de l'évolution de la surface cultivée suite à la mise en jachère - Dépendra du type d'arbres et de plantation  - Effets positifs sur la production, la fertilité du sol  - Effets positifs sur la production, la fertilité du sol
Utilisation du matériel de traction animale	- Surface labourée (en ha par attelage)	- Le labour n'est pas toujours corrélé à une augmentation de rendement - Évaluer la bonne valorisation de l'attelage en intégrant les prestations de service (ha travaillés chez les autres)
Surface cultivée	- Évolution de la surface totale cultivée  - Évolution de la surface	- Accroissement global de la production mais pas nécessairement de la marge brute des productions végétales si le coût en main d'œuvre est élevé - Possibilité de baisse du rendement si mauvais

	cultivée par actif	entretien des cultures - Amélioration de la productivité du travail familial mais cela dépendra de l'importance de la main d'œuvre salariée
Assolement/rotation	- Évolution de la part des légumineuses dans l'assolement  - Évolution des surfaces portant toujours la même culture (monoculture)	- Plutôt favorable à moyen et long terme d'un point de vue agronomique mais à court terme la somme des marges brutes peut baisser si la légumineuse se vend mal  - Chercher à limiter la monoculture et même la rotation céréale/céréale pour limiter la prolifération du striga

**Tableau 2 : Liste d'indicateurs des effets et impacts économiques au niveau de l'exploitation**

Thème	Indicateurs	Effets recherchés et Interprétations possibles
Marge brute	- Évolution de la marge brute/ha par culture  - Évolution de la marge brute par atelier d'élevage	- Correspond bien à l'objectif recherché par l'agriculteur. Mais son évolution ne dépend pas seulement des résultats du CEF (changement de pratiques techniques et gestionnaires) mais aussi des conditions de pluviométrie, d'accès aux intrants.  - Calcul complexe si les effectifs sont petits (comparaison interannuelle délicate)
Marge brute sur intrant pour les cultures	- Évolution de la marge brute sur intrant/ha par culture	- La marge brute sur intrant correspond au [produit brut – le coût des intrants]. Cet indicateur a été retenu par le Réseau Gestion du Burkina pour pouvoir comparer les performances d'une culture entre exploitations sans prendre en compte la main d'œuvre temporaire dont le montant peut fluctuer beaucoup.
Total marges brutes productions végétales	- Évolution de la somme des marges brutes des productions végétales (PV) - Évolution de la somme des marges brutes PV/actif	- plus simple à calculer que le revenu agricole  - permet de comparer des exploitations entre elles ou les résultats d'une exploitation selon les années si le nombre d'actifs a évolué notablement
Total marges brutes	- Total Marges brutes productions végétales PV et Production animales A	- indicateur se rapprochant le plus du revenu agricole mais le calcul des marges des ateliers d'élevage de ruminants (cycle long) est complexe à mesurer
Investissement en matériel	- Nombre de matériels ou valeur de l'ensemble du matériel de l'exploitation	- Les investissements dans ce domaine ne se font pas chaque année, il faut voir l'évolution sur un pas de temps assez long
Investissement dans l'élevage et constitution d'un capital	- Effectifs par type d'élevage ou valeur des animaux d'élevage - Effectifs de ruminants en UBT (1 petit ruminant = 0,1 UBT)	- L'achat d'animaux et l'augmentation des effectifs indiquent l'existence d'un solde monétaire au niveau de l'exploitation  - Le revenu issu de l'élevage est difficile à calculer et peut fluctuer beaucoup d'une année à l'autre surtout si les effectifs sont petits

	- Achats d'animaux d'élevage dans une année	
Autres investissements productifs	- Nombre d'arbres fruitiers ou ha de verger	- Un revenu assez régulier chaque année peut être évalué en période de croisière (après la période juvénile)

**Tableau 3 : Liste des indicateurs des effets et impacts socio-économiques au niveau de la famille**

Thème	Indicateurs	Effets recherchés et Interprétations possibles
Sécurité alimentaire	- Taux de couverture des besoins et des demandes en céréales (alimentaires) de la famille	- Autosuffisance alimentaire (assez fréquente mais elle doit aussi être assurée en année à mauvaise pluviométrie. - Ce qui importe aussi au chef d'exploitation est l'accroissement de son revenu dû à la vente de céréales
Couverture des autres besoins de la famille	- Taux de scolarisation des enfants de la famille - Taux de couverture des autres besoins	- Assurer les frais de scolarité des enfants dans le primaire et aussi ensuite selon les cas - Améliorer les conditions de vie des membres de la famille (les besoins sont très variables selon l'âge des enfants et les aléas de santé)
Investissement non agricoles	Achat de biens personnels (moto, vélo)  Achat de biens productifs (véhicule, terrain lotis)	- Amélioration des conditions de vie, contribue aussi au fonctionnement de l'exploitation (transport, commercialisation, participation réunion) - Accroître le revenu monétaire (activités de transport, location de maisons)
Amélioration de l'habitat	- Nombre de constructions tôlees pour le logement - Nombre de constructions tôlees pour le stockage	- Amélioration des conditions de vie des membres de la famille, - Amélioration des conditions de stockage de la production (sécurité) Lorsque les projets de construction sont réalisés il n'y a plus qu'à assurer l'entretien (donc plus d'évolution observable)
Prise de responsabilité et reconnaissance sociale	- Prise de responsabilité dans les OP et associations existantes - Création de nouvelles activités sociales et professionnelles	- Reconnaissance sociale - Accès facilité à l'information et aux services

## **4° PARTIE : PRESENTATION DES DEUX DISPOSITIFS DE CONSEIL ET PERCEPTION DES EFFETS ET IMPACTS DU CEF PAR LES BENEFICIAIRES, LES CONSEILLERS ET LES ANIMATEURS**

### **4.1 Le CEF dans les exploitations conseillées par le CAGEF**

Cette partie travail a été rédigée à partir des entretiens avec les conseillers, les responsables du CAGEF (agriculteurs adhérents comme le Président, le secrétaire général, etc.) et des agriculteurs bénéficiaires du CEF. Lors de ces entretiens on a mis l'accent sur (i) le fonctionnement actuel des exploitations agricoles et leurs évolutions en lien avec les activités de conseil et (ii) la perception que nos interlocuteurs avaient du conseil. Le fonctionnement du CAGEF, ses évolutions et sa stratégie de développement n'ont pas été abordés en tant que tel (le rapport d'évaluation – prospective du CEF dans la province du Mouhoun, J-C CLAUS et D TRAORE, AMBRE /Afdi juin 2007 aborde ces points).

#### **4.1.1 Les conditions de la production agricole**

##### **a) Les conditions physiques**

Les adhérents du CAGEF (dont les 4 agriculteurs rencontrés) se situent dans la région de la Boucle du Mouhoun et en majorité au sud de Dédougou. Une minorité réside au nord de Dédougou (village de Massala et autres). Mais tous se situent en zone de production de coton même si une partie d'entre eux n'en cultivent plus. Les conditions pluviométriques varient entre le nord et le sud de la zone CAGEF et en fonction des années (entre 700 et 900 mm). Les aléas pluviométriques constituent une contrainte pour les producteurs en début de saison des pluies car ils retardent souvent les travaux de préparation du sol et de semis. Mais aussi en fin août et début septembre, période des inondations qui peuvent détruire une partie des cultures.

La baisse de la fertilité du sol est constatée par la plupart de nos interlocuteurs du fait de sols peu fertiles à l'origine et des faibles apports de fumure minérale et organique depuis leur mise en culture. Des réserves en terre existent dans certaines familles mais il est probable qu'elles se situent sur des sols marginaux, sableux ou pentus. La pratique de la jachère n'est pas mise en avant par les agriculteurs comme une technique d'avenir certainement du fait de la difficulté à trouver des terres à défricher de bonne qualité.

##### **b) Les exploitations agricoles, les systèmes de production**

Cette région fait partie du vieux bassin de production cotonnier du Burkina Faso et la part du coton dans les assolements a régressé ces dernières années (environ 1/3 de la surface cultivée pour l'ensemble des adhérents CEF en 2009 et 2008 contre 50% en 2006 - Rapports « Résultats de la campagne » CAGEF). La zone nord a été particulièrement concernée par cette baisse de la surface en coton du fait de conditions pluviométriques moins favorables. Certains producteurs ont abandonné le coton depuis quelques années (15% des adhérents en 2009) mais avec l'augmentation du prix d'achat du coton en 2011 ils pourraient revenir vers cette culture. Le sésame a été adopté par les agriculteurs (en moyenne 13% de l'assolement des adhérents) et certains le considèrent comme la première culture de vente (dans ce cas le sésame peut dépasser 20% de leur surface cultivée). Les céréales (maïs+sorgho+ mil) constituent la plus grosse partie de l'assolement (47 % en moyenne) ce qui pose des problèmes d'entretien de la fertilité et de gestion du parasite *Striga hermontica*. La part

des céréales peut dépasser 60% de la surface cultivée comme cela a été évalué dans deux exploitations visitées. Les céréales constituent une priorité pour les agriculteurs de la région : (i) c'est la base de l'alimentation familiale, (ii) elles constituent une source de revenu importante parfois plus importante que le coton ou le sésame, et (iii) elles jouent un rôle important dans les relations sociales (les dons, les aides aux plus démunis dans les villages, la solidarité intrafamiliale).

L'élevage bovin est présent dans la majorité des exploitations d'abord pour la traction bovine. Les agriculteurs rencontrés ont suivi une trajectoire d'évolution « classique » en zone cotonnière (Annexes 1 et 2 : fiches d'entretien). En début de carrière ils possédaient au mieux une paire de bœufs de trait et après 10 ou 20 ans ou plus de travail, ils détiennent un troupeau de 5 à 50 têtes de bovins d'élevage. Il faut noter le développement de l'élevage des moutons dans ces exploitations membres du CAGEF qui ont bénéficié de formations organisées pour cela dans le cadre du CEF. L'élevage est aussi de plus en plus mobilisé par les agriculteurs pour entretenir la fertilité du sol et le « confiage » des troupeaux bovins aux éleveurs Peul est de moins en moins fréquent.

L'intensification des systèmes de culture est partielle. Si l'usage des engrais et des herbicides progresse (surtout les herbicides), les agriculteurs cherchent aussi à accroître les surfaces cultivées. De ce fait les doses et le % de la surface recevant de la Fumure Organique et des engrais ne doivent pas augmenter. La disponibilité en terre dans cette région permet encore cette stratégie d'accroissement de la surface cultivée. Cette « extensification » va aussi dépendre du choix des cultures : les agriculteurs qui veulent mettre l'accent sur le maïs optent pour une intensification bien raisonnée (surface limitée, labour à la charrue, herbicide + engrais et si possible fumure organique). L'accroissement des surfaces en sésame ou en sorgho correspond à une stratégie d'extensification (moins de travail et d'investissement financier par ha).

### **c) L'accès aux marchés et aux services**

Les contraintes de commercialisation des productions n'ont pas été abordées en détails. Le CAGEF étant focalisé sur la mise en œuvre d'un service de conseil aux exploitations, n'a pas vocation ou pour objectif de contribuer à l'amélioration de la commercialisation des produits. Certains membres du CAGEF sont aussi membres d'OP ou groupements qui travaillent dans ce domaine (comme l'UGCPA-BM).

Tous les adhérents producteurs de coton sont de ce fait membres d'un GPC (groupement de producteurs de coton) et donc de l'UNPC-B. Ces GPC constituent la principale source d'approvisionnement en engrais des agriculteurs qui l'obtiennent à crédit. Le crédit engrais concerne le coton et dans une moindre mesure le maïs. Ce prêt de campagne qui concerne au moins deux cultures est remboursé par prélèvement direct du GPC sur la vente du coton-graine. Les agriculteurs ont donc l'impression que le bénéfice obtenu par la culture cotonnière est toujours très faible parce qu'ils ne calculent pas la marge brute réelle du coton et du maïs (sauf dans le cas des adhérents du CAGEF).

Depuis quelques années la production de semences de variétés sélectionnées de céréales et sésame s'est développée dans cette région dans le cadre de projets d'appui à la production vivrière associant des OP. Les agriculteurs interviewés font presque tous référence à ce type de production considérée comme rémunératrice.

**Synthèse : les contraintes à la production.** Le CAGEF intervient dans une région cotonnière caractérisée par des aléas pluviométriques que les agriculteurs arrivent plus ou moins à gérer sauf dans le cas des inondations de milieu ou fin de saison des pluies. Par exemple l'utilisation de la houe manga pour la préparation du sol avant semis en cassant les billons de la campagne précédente est de plus en plus fréquente. Cette technique est beaucoup plus rapide que le labour à plat et en billon et permet de semer à bonne date. La baisse de la fertilité du sol et l'infestation des parcelles de céréales par le striga, sont plus souvent évoquées comme les contraintes principales. Ceci explique les diverses stratégies des agriculteurs pour acheter des engrais minéraux en s'appuyant principalement sur les groupements coton.

#### 4.1.2 Les activités de CEF mises en place par le CAGEF

##### a) le dispositif et les principes de base

Le CAGEF est une organisation de 140 et 150 producteurs pilotée par un bureau d'agriculteurs membres élus. L'activité du CAGEF est focalisée sur le Conseil à l'exploitation familiale (CEF) qui est mis en œuvre par 3 conseillers salariés. Pour bénéficier du conseil et donc de l'appui d'un conseiller, l'adhérent doit s'acquitter d'une contribution annuelle qui varie selon son ancienneté dans le dispositif (6 000 à 11 000 FCFA/an comprenant le prix de prestation + la cotisation annuelle de 1000 FCFA à l'OP).

Chaque conseiller est responsable d'une zone géographique. Les adhérents se constituent en groupes CEF selon la proximité géographique (si possible un groupe pour un village). Le nombre d'adhérents par groupe est variable (de 4 à 14 pour les entretiens réalisés).

Le CEF combine :

- un travail interactif entre l'agriculteur adhérent et le conseiller CAGEF ou conseil individuel lors de deux rendez-vous au minimum dans l'année :
  - (i) Avant la campagne agricole (mai) pour discuter des résultats obtenus par les cultures principales pour la campagne précédente et travailler à la finalisation du plan de campagne que l'agriculteur a commencé à ébaucher ;
  - (ii) pendant la saison de production, le conseiller s'entretient avec l'agriculteur sur les activités agricoles mises en œuvre, l'état des cultures, les difficultés rencontrées, etc.
- Une animation de groupe qui correspond à des formations sur les techniques de production (cultures, élevage), des échanges d'informations et de résultats.

Dans un groupe on peut retrouver des adhérents dont la durée de participation au CEF est très différente. Le CAGEF essaye d'accroître le nombre d'adhérents en menant des réunions de sensibilisation sur l'intérêt du CEF. On peut donc retrouver dans un même groupe des adhérents qui débutent dans ce domaine et qui vont maîtriser progressivement les outils de gestion proposés par les conseillers et d'autres qui sont restés adhérents depuis plus de 10 ans et sont attachés à la fois au conseil individuel mais aussi aux animations de groupe.

La démarche du CAGEF comprend plusieurs phases dans un cycle annuel :

- Des réunions de sensibilisation dans les villages pour expliquer les objectifs du CEF et susciter de nouvelles adhésions ;

- Un ensemble de formations que les nouveaux adhérents vont suivre. Ces formations sont regroupées par segment « thématique » :
  - (i) La gestion du grenier et de la commercialisation des céréales (surtout pour les agriculteurs qui n'arrivent pas toujours à assurer les besoins céréaliers de la famille) ;
  - (ii) L'amélioration de la productivité des cultures : le calendrier cultural, les techniques de préparation du sol, les itinéraires techniques recommandés (densité de semis en particulier), les aménagements antiérosifs, l'agroforesterie et en préparation une formation sur le choix des cultures (assolement et gestion des rotations) ;
  - (iii) La diversification des activités de production et des sources de revenu : l'embouche ovine et bovine, la santé animale, l'entretien du bétail et les cultures fourragères, l'intégration élevage agriculture et la valorisation de la fumure animale.
- Des formations et séances de groupes pour former puis aider les agriculteurs à remplir les cahiers de suivi des cultures.
- des visites intra et interzones au mois de septembre chaque année favorisent les échanges entre les membres du CAGEF et avec d'autres OP ou projets (en prévision : visite des aménagements antiérosifs et de récupération des sols dégradés dans la région de Djibo).

Le CAGEF réfléchit à la mise en place d'un segment « motorisation » pour aider les agriculteurs qui possèdent un tracteur (ou envisagent d'en acheter un) afin de les aider à mieux gérer cet équipement (conditions de rentabilité, entretien des équipements, etc.).

Le CAGEF peut organiser des formations selon les demandes des adhérents comme cela a été fait pour la gestion des systèmes d'élevage et faire aussi appel à des compétences particulières (vétérinaire). Les anciens adhérents doivent suivre au moins un segment par an.

#### **b) Outils utilisés en conseil individuel : le plan de campagne et le suivi des cultures**

Dans le passé le CAGEF avait proposé plusieurs cahiers d'enregistrement de données (cahiers de caisse, de suivi des cultures, de suivi du troupeau, de suivi du temps de travail). Progressivement ces enregistrements systématiques ont été délaissés par les adhérents et seul le carnet de suivi des cultures a été conservé. En fait les adhérents surtout les plus anciens, peuvent continuer à enregistrer des informations sur les activités de production ou sur les dépenses/besoins de la famille dans leur propre cahier ou agenda (cf fiche entretien). Le CAGEF et ses conseillers accordent aujourd'hui plus d'importance à l'acquisition des pratiques de gestion (les façons de raisonner) plutôt qu'à l'enregistrement de nombreuses données qui seront partiellement valorisées.

L'adhérent note sur son **carnet de suivi des cultures** toutes les dépenses qu'il engage (intrants, rémunération de la main d'œuvre salariée et frais de nourriture au champ pour ces personnes, le cas échéant), les dates des travaux, les accidents aux cultures et la production ainsi que la surface cultivée. Le carnet est remis aux conseillers qui calculent pour chaque adhérent les marges brutes et marges brutes sur intrants obtenues par culture et pour l'ensemble de ses productions végétales principales. 9 cultures pluviales sont concernées : coton (conventionnel et OGM), maïs, sorgho, mil, arachide, niébé (haricot), sésame, pastèque et riz.

Des analyses de groupe (par zone) complètent cette analyse et leurs résultats sont discutés durant des réunions de bilan de campagne. Les résultats individuels sont présentés à chaque adhérent par le conseiller lors de la séance « plan de campagne » sous la forme d'un tableau qui comporte pour

chaque culture suivie : la surface (S), le produit d'activité (PA), le montants des intrants et des autres charges, le total des charges opérationnelles (CO), la marge brute totale (par culture et pour l'ensemble des productions végétales, la marge brute/ha  $[(PA - CO)/S]$  et la marge sur intrant/ha  $[(PA - \text{Intrants})/ha]$ . Lors cette séance l'agriculteur peut comparer les marges brutes pour chaque culture et discuter avec le conseiller de ses résultats techniques et économiques. Le temps de travail des actifs familiaux n'est pas pris en compte dans des calculs d'indicateurs du fait de la complexité de son enregistrement mais il peut être intégré de façon qualitative dans les discussions.

Il faut noter que les marges ainsi calculées ne correspondent pas aux marges réelles réalisées par l'agriculteur sauf pour le coton car le prix de vente de chaque production est le même pour toutes les exploitations et toutes les zones (prix de référence fixé par le CAGEF). Le prix du coton retenu est celui du 1<sup>er</sup> choix qui lui est le même pour tous.

L'agriculteur est amené à faire l'évaluation de ses résultats (pour les principales cultures) et préciser les principales contraintes rencontrées (qui peuvent être récurrentes comme la faible fertilité de ses terres). A partir de l'établissement de ce bilan, des informations disponibles (prévision de prix des produits dont celui du coton qui est alors connu, prix des intrants) et des moyens et facteurs de production que l'agriculteur peut facilement mobiliser, il élabore avec l'aide du conseiller son plan de campagne. Celui-ci est consigné dans un cahier détenu par l'agriculteur sans enregistrement au CAGEF.

### **c) Conseil à la demande**

Un adhérent qui a déjà une certaine maîtrise des outils de gestion peut demander à son conseiller un appui ponctuel pour discuter d'un projet d'investissement (cf. fiche d'entretien) ou élaborer une demande de prêt. Le recours au crédit est assez rare car les adhérents CAGEF sont pour la plupart membres des GPC et bénéficient des crédits « intrants » de la filière coton (SOFITEX/UNPCB). Certains adhérents sont aussi membres d'un groupement de l'UGCPA qui a mis en place en 2008 un service de crédit « engrais céréales ».

#### **4.1.3 Perception de l'impact du CEF par les animateurs, responsables de l'Union et bénéficiaires**

Un exercice collectif a été organisé avec les conseillers et les agriculteurs responsables du CAGEF afin d'établir une liste d'impacts attribuables au CEF par domaine de gestion de l'exploitation agricole. Cette liste n'est pas hiérarchisée.

#### **Impacts techniques : les changements de pratiques pour produire**

##### **a) LE CEF permet de mieux choisir les cultures en fonction du type de terrain, des opportunités**

- Augmentation de la part du maïs dans l'assolement si l'agriculture dispose de sols corrects et de fertilisants (minéraux et organiques), cette augmentation correspond à une réduction de la part du sorgho+mil ;
- Augmenter la part du sésame et intensifier cette culture (amélioration du rendement) (mais un problème de maladie apparu récemment n'a pas été résolu actuellement) ;
- Réduction de la place occupée par le coton ;

- Faire un lien entre assolement et rotation (le CAGEF conseille un assolement du type 1/3 coton, 1/3 céréales, 1/3 autres cultures)
- b) Calculer les surfaces pour chaque culture par la mesure**
- Pour bien calculer des quantités d'intrants à apporter selon des doses connues (recommandées et/ou choisies par l'agriculteur)
  - Pour mesurer les rendements obtenus (en charrettes épis/ha ou sacs grains/ha)
- c) Améliorer la productivité des systèmes de culture, changer les pratiques techniques**
- Augmentation de la production/utilisation de la fumure organique (en nombre de charrettes, en surface couverte) : construction de plusieurs fosses fumières, plus grande présence ou retour des bovins sur l'exploitation, (d'où besoin de les compléter et les affourager en saison sèche)
  - Respect du calendrier agricole (travailler à temps)
  - Respect des densités de semis
  - Utilisation plus fréquente des semences améliorées
  - Mise en place d'aménagements antiérosifs si les sols sont dégradés, érodés, sur des pentes

**Impacts économiques : les changements dans les façons de gérer les moyens de production et les produits/revenus**

- a) Satisfaction des besoins de la famille (alimentation et besoins de base)**
- Meilleure gestion du stock de céréales (moins de gaspillages, réduction du paiement en nature – en céréales - aux salariés journaliers)
- b) Commercialisation des productions**
- Mieux commercialiser les productions (surtout les céréales) : évaluation de la quantité à vendre dès le mois de janvier et recherche d'une bonne période de vente si possible (limitation des ventes en petites quantités)
- c) Mieux gérer l'épargne ou le solde économique restant après avoir réalisé les dépenses indispensables**
- Moins de gaspillage en termes de consommation de céréales
  - Meilleure utilisation des ressources en travail (cf. changements de techniques), par une gestion directe des bovins, une valorisation du travail familial en saison sèche (d'où probablement plus de fumure → amélioration des rendements)
  - Cela conduirait globalement à l'augmentation du solde monétaire ce qui permet d'épargner soit sous forme d'animaux d'élevage soit plus rarement en numéraire sur un compte bancaire
- d) Diversifier les activités en saison sèche**
- Valoriser le travail de saison sèche si on n'a pas d'activités en vue (extra-agricoles) : entretien des animaux (les stabuler en avril), production de fumure organique, embouche, préparation de la campagne à l'avance

**e) Être plus autonome, mieux comprendre les résultats présentés, les informations reçues**

- Savoir enregistrer ce qui est important
- Savoir calculer et comparer des résultats

**Impacts économiques : Évolution du capital de l'exploitation et de la famille**

**a) Accroissement progressif du capital de l'exploitation**

- Meilleur équipement de l'exploitation
- Augmentation de la taille des troupeaux (bovins et petits ruminants) (jusqu'à un certain point car si gros effectif → besoin de temps, d'espaces et de ressources alimentaires)

**b) Accroissement du capital personnel**

- Habitations, motos et autres véhicules
- Terrains en ville (lotis ou non lotis, construits ou non)

**Impacts sociaux : changement de comportement dans sa famille et par rapport à son entourage**

**a) Changements de comportements au sein de la famille**

- Accorder plus d'attention aux besoins des membres de sa famille (qualité de repas par exemple)
- Mieux gérer les revenus pour entretenir à temps les équipements (anticiper) mais aussi répartir les revenus entre les actifs adultes de la famille et l'épargne
- Accorder plus d'importance et respecter les travailleurs (de la famille, les salariés journaliers)
- Mieux se concerter avec les membres de sa famille (pour faire le plan de campagne, organiser le travail, etc.)
- Responsabiliser certains actifs familiaux selon les activités qui les motivent
- Accorder plus de temps à l'exploitation et sa famille (remise en cause du lundi férié)

**b) Prise de responsabilité à différents niveaux**

- Dans son groupe CEF, dans les autres groupements, au niveau du village et de la commune

**Les Impacts environnementaux :** les effets des changements de pratiques gestionnaires et techniques sur les ressources naturelles n'ont pas été abordés en tant que tels dans les entretiens surtout si on se réfère à des niveaux dépassant la parcelle cultivée (le bassin versant, les unités de mise en valeur du terroir villageois). Les bénéficiaires du CEF ne mettent pas en avant ce type d'impact surtout pour ces espaces. Mais il apparaît dans l'apport du CEF en termes de changement de pratiques de fertilisation et la place qu'il accorde aux techniques d'entretien des sols et de réhabilitation des terres dégradées.

## **Synthèse sur la perception des effets et des impacts du CEF au CAGEF**

### **Renforcer l'autonomie et les capacités de gestion des agriculteurs**

Selon nos interlocuteurs, le CEF doit amener l'agriculteur à changer sa façon de gérer ses activités de production mais aussi les dépenses de sa famille et ses revenus. Les agriculteurs rencontrés ont développé une bonne capacité à prévoir et à concevoir le plan de campagne. La prévision se focalise sur les activités de productions végétales, parfois l'élevage mais certains intègrent aussi les prévisions de dépenses non compressibles de la famille sur un cycle annuel : l'école, l'habillement (Annexe 2). Dans tous les cas la prévision des besoins céréaliers semble bien développée mais la majorité de ces exploitations doit facilement atteindre l'autosuffisance alimentaire vu les surfaces cultivées en céréales actuellement. Le conseil doit donc plutôt s'intéresser à l'évaluation des surplus céréaliers commercialisables et aux pratiques de commercialisation.

Les agriculteurs peuvent essayer d'être plus autonomes en mobilisant leurs revenus épargnés et en faisant moins recours systématiquement au crédit de campagne (1 cas rencontré). Cela semble possible pour les exploitations qui ont accumulé du capital sous forme de bétail (bovins et petits ruminants) qui constitue aussi une source de revenu. Pour l'un des adhérents interviewés cette source de revenu est équivalente à celle des productions végétales (valeur de l'autoconsommation non prise en compte).

Les conseillers comme les agriculteurs soulignent que le CEF entraîne un changement de comportement des bénéficiaires dans la gestion des revenus, des ressources et facteurs de production (meilleure utilisation, moins de gaspillage).

### **Améliorer la technicité des agriculteurs**

Les divers interlocuteurs –agriculteurs et conseillers – mettent en avant l'intérêt des échanges de groupe et avec le conseiller pour améliorer leur niveau de connaissances techniques (Comment semer le sésame selon le type de sol, quelle est la date de semis optimale, ...). Les domaines d'apprentissage sont divers et les adhérents ont toujours mis en avant l'intérêt des formations en productions animales que le CEF a intégré, domaine dans lequel ils avaient le plus de carences.

### **Les adhérents qui se retirent du dispositif CEF**

Les conseillers et responsables du CAGEF soulignent le turn-over des adhérents qu'ils considèrent comme une contrainte à leur travail et en limite l'impact. Les abandons ont été nombreux il y a quelques années du fait d'une mésentente entre les adhérents dans certains villages et de la déception de certains qui pensaient que le CAGEF serait en mesure de leur fournir des crédits, des subventions ou des dons en nature (équipements, etc.). De plus à partir de la 4<sup>ème</sup> année de participation au CEF, la cotisation annuelle (prix de la prestation de conseil) passe de 5 000 à 10 000 FCFA ce qui peut avoir un effet dissuasif. Le développement des activités de conseil en groupe peut aussi expliquer cette défection. Après 4 années de suivi et de participation aux formations, certains adhérents peuvent considérer avoir assimilé tout ce que le CEF peut leur apporter (au moins les outils de gestion et les informations de base). Au contraire des agriculteurs en CEF depuis 1999 argumentent l'intérêt de rester dans le dispositif afin de poursuivre les échanges avec le conseiller et les collègues du groupe et du fait que le CAGEF renouvelle ses formations et peut répondre à la demande. Selon ces anciens adhérents « de nouvelles questions apparaissent (baisse du prix du coton à partir de 2006, maladie sur le sésame, etc.) » qui impliquent de trouver des solutions individuellement mais aussi en réfléchissant en groupe. Pour eux l'investissement de 10 000 FCFA/an est bien rentabilisé.

## 4.2 Le CEF à l'UPPA du Nayala

### 4.2.1 Les conditions de la production agricole

#### a) Les conditions physiques

L'agriculture de la province du Nayala est caractérisée par une pluviométrie de type sahélo-soudanien avec une moyenne annuel d'environ 650 mm. Plus de 90% des pluies se répartissent sur 4 mois seulement (juin, juillet août et septembre). De ce fait l'obtention d'un bon rendement est conditionnée entre autres, par un semis à bonne date, si possible en juin pour les cultures pluviales ou durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet pour les cultures de bas-fond (riz) et les espèces et variétés à cycle court (niébé, sésame, etc.). Les unités de paysage sont plus ou moins bien représentées selon les territoires villageois :

- Hauts de pente cuirassés ou très gravillonnaires impropres aux cultures ;
- Glacis à faible pente, lieu principal de production des céréales pluviales (sorgho, mil) et de légumineuses (arachide, niébé) ;
- Bas de pente plus argileux, plus fertiles et propices au maïs et au sorgho mais avec des risques d'inondation en cas de grosses pluies au mois d'août ou début septembre ;
- Bas-fond propice à la culture de riz et au maraîchage en saison sèche si les ressources en eau sont suffisantes et pas trop en profondeur.

La pression foncière dans les deux villages visités est forte mais pas aussi importante que sur le Plateau central du Burkina Faso. Des chefs d'exploitation déclarent avoir quelques ha de réserves de terres cultivables pour les cultures pluviales, certainement éloignés du village et dont nous n'avons pas pu apprécier les qualités agronomiques. Il existe aussi en cas de présence de bas-fonds inondables, des réserves de terres rizicoles dans la mesure où cette culture était jusqu'à maintenant peu pratiquée. Les appuis apportés à la filière riz par les services du Ministère de l'agriculture depuis 3 ans expliquent le développement de cette culture lorsque les conditions hydriques et pédologiques sont rassemblées.

La culture continue sans jachère ou avec une courte durée de jachère entraîne une baisse de fertilité du sol surtout sur les glacis et les hauts de pente les plus exposés au ruissellement et à l'érosion. Ceci a amené les agriculteurs à accorder de plus en plus d'importance à la valorisation de la fumure animale et aux techniques de gestion/contrôle du ruissellement des eaux pluviales (cordons pierreux demi-lunes et zai).

#### b) Les exploitations agricoles, les systèmes de production

L'agriculture est orientée vers la production céréalière pluviale associée à l'élevage des petits ruminants et des bovins. Les céréales (sorgho puis mil et un peu de maïs) peuvent couvrir 80% à 90% de l'assolement dans le cas où l'exploitation ne cultive pas de riz en bas-fond. De ce fait cette quasi monoculture ne favorise pas l'entretien de la fertilité du sol surtout du point de vue des apports d'azote (peu de légumineuse, moins de 10% de l'assolement) et du contrôle du *Striga hermontica*, considéré comme le principal parasite par les producteurs rencontrés.

L'élevage constitue à la fois un capital, une épargne, une activité de production débouchant sur des revenus (naissance, vente des mâles adultes), une source appréciée de fumure organique et un fournisseur d'énergie. La traction bovine est fortement développée suite aux divers programmes de soutien depuis les années 1960 – 70 (en particulier le centre de formation à la culture attelé de To). Les exploitations rencontrées possèdent toutes au moins une paire de bœufs de trait et pour certaines, leur principal projet à court terme est d'en acquérir une supplémentaire. Les agriculteurs

sont très attachés à la préparation du sol avant semis qui permet selon eux, d'assurer une bonne levée, un bon développement des cultures pendant le premier mois du cycle végétatif. Le labour à la charrue est considéré comme plus efficace que le travail aux dents à la houe manga (scarifiage superficiel). Les recommandations techniques sont anciennes (préparation du sol, semis en ligne à bonne densité, fertilisation, désherbage à bonne date). Quelques innovations sont apparues plus récemment comme l'usage des herbicides (pour l'instant en riziculture de bas-fond), des semences sélectionnées et les techniques d'aménagement antiérosif des terres « séchantes ». Aucun des agriculteurs rencontrés n'a évoqué de pratiques d'intensification de l'élevage (embouche, lait) mais cela peut exister dans d'autres exploitations.

### c) L'accès aux marchés

Toutes les exploitations commercialisent une partie de leurs productions (végétales, animales) pour

- (i) faire face aux besoins des membres de la famille : la scolarisation à laquelle les agriculteurs sont très attachés dans cette région, la santé, l'amélioration de l'habitat, les moyens de déplacement (vélos, moto pour le chef d'exploitation), etc. ;
- (ii) investir dans la production (renouvellement du matériel, achat d'une 2<sup>ème</sup> paire de bœufs de trait et de nouveaux matériels aratoires) ;
- (iii) investir pour les plus aisés, dans des activités non agricoles (boutiques, ...).

Mais avant cela l'objectif de tout chef d'exploitation est d'assurer l'alimentation de sa famille et donc de disposer des quantités suffisantes en céréales (et peut-être aussi en graines de légumineuses - arachide, niébé) pour être autosuffisant durant une année entière. Pour les agriculteurs rencontrés, la quantité nécessaire à cette autosuffisance intègre les besoins de parents ou de proches qui sont en difficultés (personnes malades ou âgées), les dons, les consommations en cas de fêtes et de réception de tiers.

Les agriculteurs peuvent facilement aller vendre leurs céréales sur les marchés locaux (du village, de Toma, etc..).

### d) L'accès aux services

Depuis 2008 les appuis à l'agriculture dans la province du Nayala se sont développés et diversifiés (Direction Provinciale de l'Agriculture et SOBAGES pour la filière riz de bas-fond, projet d'appui à la régénération des sols, UPPA et autres fédérations de groupements).

Ce besoin de commercialisation des excédents céréaliers explique l'engouement des agriculteurs pour la vente groupée et les contrats de vente organisés par l'UPPA du Nayala (sorgho avec le PAM et l'ONG Catholic Relief Service, sésame semence, etc.). Afin de bien comprendre l'insertion du CEF dans le programme d'activités de l'UPPA du Nayala, il est important de prendre en compte les acquis obtenus par les autres services mis en place depuis quelques années par cette structure.

**La commercialisation des céréales par l'UPPA du Nayala.** La commercialisation groupée des céréales a débuté après la récolte 2008 suite à une demande du PAM pour un sorgho blanc de bonne qualité gustative. La région de Toma est réputée pour la qualité de son sorgho blanc et la FEPA-B en partenariat avec l'UPPA du Nayala s'était engagée à livrer 200 t de sorgho au PAM. Ce premier contrat a été honoré à hauteur de 157 t soit 78% de la commande. L'expérience s'est poursuivie avec le PAM en 2009/10 (241 t vendues) et en 2010/11 (179 t vendues début avril 2011, les achats aux producteurs se poursuivaient à cette période, à cela s'ajoutent 32 t de niébé). Un autre acheteur, le Catholic Relief Service (CRS), a passé un contrat d'achat de 150 t de mil selon les mêmes mécanismes que ceux mis en place avec le PAM.

Le PAM s'est engagé à acheter des céréales à l'Union pendant 5 ans tant que les critères de quantité et de qualité seront respectés. Les prix d'achat contractualisés avec ces organismes sont plus élevés que ceux du marché local ou national pour des dates de livraison et paiement en mars et avril (17 500 FCFA/sac de sorgho pour la campagne 2008/09, 17 300 FCFA/sac pour 2009/10, 15 500 FCFA/sac pour 2010/11 (le sac pèse environ 90 kg à 100 kg)).

**Les autres services matériels : l'approvisionnement en intrants, la production de semences, le développement du sésame.** Le bon déroulement de l'activité de commercialisation des céréales a renforcé la crédibilité de l'UPPA. Ainsi la COOPEC (Coopérative d'épargne et de crédit) lui a octroyé en 2009/10 un crédit pour acheter 6 tonnes d'engrais pour le sorgho. Cet engrais est remboursé par les producteurs à la livraison des céréales (prélèvement direct). Cet engrais a été acheté à un fournisseur sérieux (bonne qualité du produit) mais à un prix non subventionné car le sorgho ne fait pas partie des cultures pouvant bénéficier des subventions de l'État. L'achat groupé d'engrais permet toutefois de négocier un prix plus intéressant que celui du marché local (Toma). Les agriculteurs sont très demandeurs d'un appui pour l'approvisionnement en engrais pour les céréales pluviales, à crédit, même si cela correspond pour eux à une prise de risque économique en cas de mauvaise pluviométrie.

D'autres activités de l'Union viennent conforter cette stratégie de vente groupée des produits et d'amélioration qualitative et quantitative de la production :

- Production de semences certifiées de sorgho, mil, sésame. Ceci procure de bons revenus pour les agriculteurs « semenciers » membres de l'Union. De plus les autres membres de l'Union et les voisins peuvent acquérir facilement des semences de qualité ;
- Développement de la culture du sésame : cette culture se développe depuis peu dans cette province pour la vente ;
- Le conseil aux exploitations familiales (cf. infra).

### **Synthèse : les contraintes à la production**

Pour les agriculteurs rencontrés, la baisse de la fertilité du sol constitue la principale contrainte à la production agricole et se combine avec le renforcement des aléas pluviométriques. Les sols peu fertiles, pauvres en matière organique sont plus « séchants », conservent moins bien l'eau, le ruissellement et l'érosion y sont plus importants que dans des sols riches en humus. Les aléas climatiques se traduisent par des poches de sécheresse, des déficits hydriques qui retardent l'installation des cultures (campagne 2010) et affectent les rendements (surtout les sécheresses de fin de campagne pour le sorgho). Mais les agriculteurs craignent aussi les excès d'eau et les inondations de fin août qui peuvent détruire les cultures de bas de pente (sauf le riz).

La baisse de fertilité des sols est liée à :

- une forte limitation de la pratique de la jachère ;
- une utilisation en faible quantité des engrais, relativement récente pour certains agriculteurs et risquée en cas de sécheresse ;
- un apport limité de fumure animale qui concerne souvent moins de 10% de la surface cultivée.

L'augmentation de la production des céréales constitue pour les agriculteurs rencontrés un objectif prioritaire qui passe par un accroissement de la surface cultivée (lorsque cela est encore possible) et/ou par une augmentation des rendements par l'amélioration ou les changements de pratiques (réalisation à temps des opérations, meilleure valorisation des déjections animales, utilisation des variétés améliorées, etc.). Pour les agriculteurs cela implique d'une part une meilleure gestion des ressources naturelles disponibles (dont l'eau pluviale), des revenus et des productions actuelles et

d'autre part, des appuis en termes de formation, de conseil et d'accès aux facteurs de production subventionnés ou à crédit.

#### **4.2.2 Le CEF mis en place par l'UPPA du Nayala**

##### **a) le dispositif et les principes de base**

Le CEF à l'UPPA repose sur des « animateurs-paysans », c'est-à-dire des producteurs membres de l'UPPA qui restent agriculteur/ agricultrice mais consacrent du temps pour animer les groupes CEF et former leurs membres. Actuellement le dispositif comprend :

- un animateur provincial qui coordonne le CEF, forme et accompagne les animateurs départementaux et gère d'autres activités pour l'UPPA ;
- deux animateurs départementaux (dont une femme) qui ont chacun en charge l'animation de deux groupements ;
- deux animateurs suppléants (dont une femme) qui peuvent aider ou remplacer les animateurs départementaux « titulaires ».

Les animateurs départementaux sont aussi mobilisés pour d'autres activités de l'Union et continuent à travailler dans leur exploitation. Ces animateurs ne sont pas salariés mais reçoivent une indemnité mensuelle pour les dédommager du temps qu'ils consacrent au CEF en saison sèche.

Le CEF repose sur deux modules (cf. infra) qui comprennent chacun 2 à 3 séances de d'animation de groupe par an, rassemblant au moins un représentant de chaque exploitation adhérente au CEF. Un groupe « CEF » rassemble une quinzaine d'exploitations. C'est généralement le chef d'exploitation qui participe aux séances. Il peut y participer seul ou avec un membre de sa famille (sa femme ou un enfant responsable des champs). L'Union fait un suivi de la participation des membres des groupes CEF aux diverses séances.

Le conseil ne repose pas sur l'enregistrement de données. De ce fait un agriculteur non alphabétisé peut y participer. Mais l'animateur encourage les participants à prendre des notes, à faire les calculs dans un cahier (s'ils le peuvent). A ce jour l'UPPA du Nayala ne propose pas de supports papiers aux participants. Pour chaque question traitée (gestion de la production de céréales, planification de la prochaine campagne agricole), l'animateur va se baser sur un cas concret d'une exploitation dont le responsable est présent et se porte volontaire pour donner les informations nécessaires. Les séances sont aussi un lieu d'échanges entre participants qui sont amenés chacun à donner leurs points de vue, à relater les changements de pratiques techniques et gestionnaires qu'ils ont effectués dans leur exploitation et au niveau de leur famille.

Le conseil est réalisé en groupe, il n'y a pas de séance de conseil individuel planifiée entre l'animateur et chaque membres des groupes CEF qu'il appuie.

L'objectif de la FEPA-B et de l'UPPA du Nayala est de pouvoir toucher un nombre important d'exploitations agricoles en mobilisant peu de ressources humaines et financières (c'est-à-dire les indemnités des animateurs).

##### **b) Le Module « gestion du grenier »**

L'UPPA du Nayala fait partie des 3 premières unions de la FEPA-B à avoir expérimenté un conseil à l'exploitation familiale qui repose sur des animations de groupe (ou formations actions de groupe) d'agriculteurs et d'agricultrices. Cette forme de conseil s'est focalisée pendant deux années sur la gestion de la production céréalière ou « gestion du grenier ». Ce choix s'explique par 4 éléments :

- Culturellement les chefs d'exploitation doivent assurer la sécurité alimentaire de la famille et pouvoir aider des proches dans le besoin ;

- D'un point de vue économique, il est souvent préférable de ne pas devoir acheter des céréales en période de soudure : les prix sont alors élevés, trouver la trésorerie et acheter les céréales prennent du temps à une période où les travaux agricoles ont débuté ;
- Dans bien des régions et en particulier dans la province du Nayala, les céréales correspondent à la première source de revenu des exploitations. Vu les conditions pluviométriques, le coton ne se développera pas dans cette province, du moins pas dans la zone de Toma et les cultures pluviales de diversification ont du mal à prendre de l'importance dans l'assolement (sésame, arachide, niébé) même si cela serait souhaitable d'un point de vue agronomique ;
- Du fait de la nouvelle loi sur l'organisation des OP, la FEPA-B et ses Unions se sont positionnées sur les céréales pluviales en créant en 2006 l'Union nationale des producteurs de céréales du Burkina Faso (UNCB). De ce fait les activités de ces OP doivent améliorer les performances de cette filière tout en contribuant à l'amélioration des résultats globaux des exploitations membres (en considérant si possible les différentes activités de production).

Le module « gestion du grenier » concerne 6 groupements de l'UPPA Nayala (3 par département) et au total une centaine d'exploitations membres. Il comprend 3 séances qui sont positionnées après la période des récoltes entre janvier et février :

- Séance 1 : mesurer la quantité de céréales rentrée dans le grenier (la quantité par type de céréales selon différentes unités de mesure locales : charrette épis et pour le grain, sac grand modèle, bol, tine) ;
- Séance 2 : Évaluer les besoins en céréales pour un cycle annuel complet (jusqu'aux prochaines récoltes) en considérant les besoins alimentaires de la famille, les dons, les usages à caractère social qui s'ajoutent à la consommation ordinaire ;
- Séance 3 : Établir le bilan en février entre le disponible et les besoins annuels afin d'évaluer selon les cas de figure (i) le surplus de céréales que le chef d'exploitation sera en mesure de vendre (il peut décider aussi de constituer un stock de sécurité pour l'année suivante) ou (ii) le déficit en céréales et donc le besoin de programmer un achat ou contracter un prêt en nature au sein de la grande famille.

Les fiches d'entretien avec les 4 chefs d'exploitation rencontrés à Sienna et Biba présentent leur niveau d'autosuffisance céréalière et les impacts (au cas par cas) du module « gestion du grenier » (Annexe 1).

### **c) Le module « Plan de campagne »**

Le module « plan de campagne » a été ajouté au module précédent à partir d'avril 2010. Il est organisé en 3 séances d'animation/formation qui se déroulent avec les mêmes chefs d'exploitation (ou leurs représentants). L'objectif de ce module est d'améliorer la préparation de la campagne agricole qui s'étale sur plusieurs mois de la saison sèche afin que l'agriculteur soit prêt à temps. Il comprend 3 phases complémentaires qui font l'objet d'une séance chacune :

- Séance 1 : La prévision de l'assolement de façon à faire face aux besoins de la famille et si possible, aux projets que peuvent se fixer les chefs d'exploitation comme l'achat d'un bien d'équipement pour l'exploitation (paire de bœufs, matériel) ou la famille (construction, moto, etc.) ;
- Séance 2 : L'évaluation des besoins en facteurs et moyens de production en considérant l'assolement fixé à la séance précédente : les intrants, la main d'œuvre temporaire qui devra s'ajouter aux actifs familiaux, la location d'attelages si besoin, ..... Cela se traduit par une estimation des quantités nécessaires et des sommes d'argent correspondant à chaque type de dépenses. Les participants sont amenés à bien identifier les actifs familiaux (en

augmentation ou pas selon la scolarisation, les mariages, etc.) afin de voir s'il est possible ou non de maintenir ou d'augmenter la surface cultivée et si besoin, de la réduire ;

- Séance 3 : La dernière séance, une ou deux semaines après la précédente, consiste à finaliser le plan de campagne. L'animateur pour cela s'appuie sur le cas d'une exploitation du groupe CEF et son responsable explique sa programmation et surtout les solutions qu'il a trouvées pour faire face aux besoins en moyens de production identifiés préalablement. En fonction des éléments de solution proposés et de leur faisabilité, l'animateur peut proposer à cet agriculteur de réviser son assolement et ses choix techniques. Chaque participant est amené à faire le même exercice pour son exploitation mais l'animateur n'a pas le temps disponible pour passer en revue les plans de campagne de chaque adhérent.

Ces 3 séances sont aussi consacrées à des échanges entre participants sur « les bonnes pratiques » qui permettent de valoriser au mieux les surfaces cultivées ainsi que le temps de travail et les intrants que les exploitations sont en mesure d'investir. Ces rappels « techniques » ont été chaque fois évoqués par les 4 agriculteurs lors des entretiens ainsi que par les animateurs CEF et les responsables de l'Union. Selon nos interlocuteurs « La gestion des récoltes est importante mais il faut avant tout assurer un bon niveau de production et pour cela, certaines techniques doivent être mises en œuvre ». En fait les informations sur les bonnes pratiques peuvent être discutées à plusieurs moments dans le processus de conseil/formation :

- Dans les séances du module « plan de campagne » : l'animateur fait un rappel des bases techniques de la production qui sont souvent complétés par des apports des agriculteurs participants ;
- Soit rappelées dans les discussions sur la 1<sup>ère</sup> séance du module « gestion du grenier » sur l'évaluation des productions de la campagne qui vient de s'achever pour expliquer les niveaux de production et de rendement obtenus (exprimés en nombre de sacs ou de charrettes/ha).

Les entretiens avec les 4 agriculteurs et les animateurs mettent en avant certaines recommandations techniques qu'ils considèrent comme très importantes dans le contexte de la région de Toma :

- Respect des périodes des interventions culturales : semis, entretien (sarclage, démariage) ;
- Respect des densités de semis considérées par les animateurs comme souvent trop faibles (cela peut être lié à une mauvaise levée, à un ressemis pas ou mal réalisé) ;
- Apports de fertilisants sur les cultures les plus exigeantes ou lorsque la pression du striga devient forte. Les animateurs mettent l'accent sur la valorisation de la fumure animale et l'augmentation de sa production quitte à acheter de la fumure ou de la poudrette de parc à d'autres exploitations et même des bouses sèches de bovins ramassées dans les parcours ;
- Aménagements des sols dégradés : cordons pierreux si des blocs de cuirasse sont disponibles non loin, pratique du zaï et creusement de demi-lunes ;
- Travail du sol : le labour à la charrue est recommandé par les animateurs surtout pour certaines cultures qui répondent bien à cette opération culturale (maïs, riz, sorgho) ;
- Emploi de semences de variétés améliorées et certifiées. Cela est facilité par la production locale de ces semences dans le cas de l'UPPA du Nayala (renouvellement des semences tous les 3 ans).

Au stade actuel et comme pour le module « gestion du grenier », le module « plan de campagne » s'adresse aux agriculteurs pas nécessairement alphabétisés. Les animateurs ne fournissent pas de supports papiers (fiche, carnet) mais apportent des « façons de raisonner » en plusieurs étapes correspondant aux différentes séances du module. Le recours à l'écrit est toujours possible et dans ce cas l'animateur propose la structure de tableaux afin d'organiser la prise de note et les calculs (par exemple le nombre de sacs d'engrais à acheter pour chaque parcelle qui en recevra).

L'UPPA du Nayala envisage d'initier le suivi des activités de production céréalière de 6 exploitations par groupement comme cela se fait au CAGEF et dans d'autres dispositifs CEF du Réseau Gestion au Burkina Faso. L'Union fournira des fiches de suivi de cultures afin d'enregistrer les dépenses, les investissements en travail et autres ressources (Fumure animale) et les productions de façon à aboutir au calcul de la marge dégagée par culture. Cette démarche va nécessiter que les animateurs dégagent du temps pour cela (vérification des données enregistrées, calcul et analyse des marges brutes, restitution aux agriculteurs). Ceci oriente le CEF vers un conseil plus individuel mais fournit à l'Union et à la FEPA-B des références technico-économiques sur les principales cultures céréalières dans cette zone d'intervention. Cette évolution est à confirmer mais elle demandera du temps aux animateurs. Il convient de ne pas transformer les animateurs et conseillers en enquêteurs. Autrement dit, il ne faut pas mettre en avant le travail de recueil de données dans le CEF mais plutôt les processus d'apprentissage collectifs et individuels. La FEPA-B avait initialement opté pour un CEF sous forme d'animations de groupes ce qui peut permettre de toucher un grand nombre d'agriculteurs avec peu de moyens. Il est tout à fait possible de former les producteurs au calcul et à l'utilisation de la marge brute dans ce cadre sans avoir besoin de noter toutes les données de charge et de produit pour l'ensemble des parcelles de l'exploitation.

#### **4.2.3 Perception de l'impact du CEF par les bénéficiaires, les animateurs et responsables de l'Union**

Dans ce paragraphe nous avons repris les déclarations des animateurs, des responsables de l'Union et des agriculteurs participant au CEF concernant les effets et les impacts des deux modules de conseil sur le fonctionnement des exploitations bénéficiaires. Les avis des agriculteurs bénéficiaires sont présentés plus précisément dans les fiches d'entretien (Annexe 1). Au stade actuel, on discutera plus des effets que des impacts dans la mesure où la mise en place du CEF est récente dans cette Union.

##### **a) Renforcer les capacités de gestion des agriculteurs**

Les deux modules sont construits selon les principes du cycle de gestion : (1) Prévoir/planifier l'activité → (2) mise en œuvre et suivi de l'activité → (3) évaluation des résultats obtenus. Mais pour le moment les deux modules ont privilégié la phase « prévision/planification » (Tableau 4). La réalisation des activités est bien sûr du ressort de l'agriculteur tout comme le suivi qui est effectué dans la plupart des cas de façon qualitative sans une prise de données par écrit. La phase de bilan n'est pas formalisée mais les agriculteurs sont amenés à discuter lors d'un nouveau cycle annuel (2011/12) des acquis obtenus lors des années précédentes (2010/2011, etc.).

Les concepteurs et animateurs du CEF au niveau de la FEPA-B ont voulu amener les agriculteurs à se projeter dans un avenir à court terme (au plus, 6 à 12 mois) c'est-à-dire à développer un raisonnement prévisionnel. Prévoir permet (i) d'orienter les décisions à prendre dans les mois à venir et (ii) de se préparer à bonne date pour la future campagne agricole (les achats d'intrants) ou pour les ventes des surplus de céréales ou les achats éventuels. Cette anticipation dans le processus de prise de décision et de préparation des activités correspond selon nos interlocuteurs à une posture très différente de bon nombre d'agriculteurs qui selon eux « attendent les premières pluies pour réfléchir à ce qu'ils vont faire durant la campagne agricole et pour trouver les moyens nécessaires à la mise en culture de leurs champs ».

**Tableau 4 : Les différentes phases du cycle de gestion pour l'établissement du plan de campagne et l'utilisation de la production de céréales**

Phases du cycle de gestion	Gestion du grenier	Plan de campagne
Prévision /planification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul des besoins en céréales</li> <li>• Évaluation du déficit ou du surplus</li> <li>• Action programmée pour faire face au déficit ou pour valoriser le surplus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévision de l'assolement (surface) et des besoins en moyens et facteurs de production</li> </ul>
Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de céréales si déficit</li> <li>• Vente du surplus dans le cas contraire</li> <li>• Utilisation raisonnée du stock de base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des cultures</li> </ul>
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enregistrement des quantités consommées, achetées et vendues au fur et à mesure du cycle annuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enregistrement des pratiques culturales et des dépenses engagées pour chaque culture/parcelle</li> </ul>
Bilan et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A réaliser au début de la période des nouvelles récoltes</li> <li>• Comparaison entre le « programmé » et le « réalisé »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des performances de chaque culture/parcelle</li> <li>• Comparaison entre le « programmé » et le « réalisé »</li> </ul>

#### b) Une amélioration de la gestion des productions céréalières

Nos différents interlocuteurs ont bien explicité les changements dans les pratiques de gestion des productions céréalières après qu'ils aient suivi le module « gestion du grenier ». La quantité de céréales nécessaire par jour était probablement connue du chef d'exploitation avant le CEF mais l'estimation des besoins sur des périodes plus longues (la semaine, le mois, l'année) apparaît comme nouvelle façon de gérer. Les agriculteurs se sont rendu compte de l'importance des dons et des autres quantités de céréales liés aux usages sociaux. Ils considèrent aujourd'hui qu'ils « gaspillent » moins de céréales et qu'il y a une meilleure planification ou organisation des prélèvements effectués par les responsables du grenier. L'écoute et le dialogue entre ces personnes (généralement le chef d'exploitation, sa ou ses femmes) sont renforcés. Les décisions relatives aux quantités à prévoir par jour pour la consommation et pour les sorties non régulières sont prises en commun, la confiance est retrouvée dans bien des cas.

En janvier ou février les participants au CEF ont une meilleure appréciation du bilan céréalier annuel et peuvent évaluer le surplus commercialisable ou le déficit. Les 4 exploitations visitées ont toutes calculé un bilan positif ce qui est assez courant après une année pluviométrique acceptable comme 2010 car les céréales constituent plus de 80% de la surface cultivée en moyenne et la première source de revenu. On peut donc considérer deux types d'effet de la mise en œuvre de l'outil « gestion du grenier » :

- Un ajustement de la consommation en céréales avec une réduction des gaspillages et surtout des ventes dispersées et de petits volumes qui sont généralement mal payés. Le recours à des ventes de céréales par petites quantités pour résoudre des problèmes ponctuels serait donc moins fréquent et les agriculteurs annoncent « pour des petites dépenses des membres

de la famille (achat de dolo, etc.) on préfère aujourd'hui trouver d'autres sources de revenu que la vente de céréales, maintenant on respecte le grenier » ;

- Une commercialisation des surplus céréaliers plus tardive dans la saison sèche qui amènerait à une meilleure rémunération, donc à moins de ventes précoces. Mais ceci reste à confirmer car les agriculteurs ont besoin de rentrées d'argent pour faire face aux frais de scolarisation, de santé, etc. et disposent rarement d'une épargne en numéraire pour cela. Il s'avère selon les dires des agriculteurs en CEF rencontrés que les dernières ventes de céréales se font juste avant le début des récoltes (en juillet et jusqu'à mi-août). Cette stratégie n'est pas seulement d'ordre commercial (rechercher le plus haut prix) mais constitue un élément de sécurisation pour le prochain cycle annuel de consommation de céréales. A cette période le chef d'exploitation peut avoir une première idée des résultats de la campagne agricole qui vient de démarrer en fonction des dates de semis, du degré de développement des cultures.

### **c) Apporter des informations aux producteurs**

Les informations techniques apportées par les animateurs ou dans le cadre d'échanges entre producteurs, occupent une place importante dans les séances d'animation de groupe surtout pour le module « plan de campagne ». Les recommandations apportées par les animateurs correspondent aux techniques vulgarisées dans la région. Pour les responsables de l'Union « un animateur doit bien connaître et comprendre ces références techniques. Dans le cas contraire il doit les acquérir, s'informer auprès de personnes ressources, des techniciens de l'agriculture et de la recherche ». « Il ne peut pas répondre à toutes les questions posées par les participants au CEF mais il doit connaître les bases de l'agriculture et savoir chercher l'information auprès de personnes ressources ».

Les agriculteurs sont très demandeurs de ce type d'informations car ils considèrent que le contexte de production évolue et qu'il faut savoir s'adapter. Certaines innovations dont ils ont entendu parler peuvent leur être utiles (herbicide surtout pour la riziculture, nouvelles variétés de sorgho, ...). Bon nombre de recommandations peuvent apparaître « datées » ou « anciennes » et déjà largement connues des agriculteurs, par exemple pour ce qui concerne la production de fumure en fosse et les techniques culturales du sorgho comme la densité de semis. Mais les participants considèrent que ces recommandations doivent être présentées aux jeunes qui arrivent dans le métier et rappelées aux agriculteurs plus anciens. Ces présentations suscitent des débats non pas seulement sur l'intérêt des techniques en soit mais sur leur faisabilité à grande échelle (la parcelle ou la sole de sorgho) et sur les risques qu'elles peuvent amener comme l'endettement si l'agriculteur utilise beaucoup d'engrais acheté à crédit.

### **d) Susciter des échanges entre agriculteurs : « le sentiment d'appartenir à un collectif qui progresse »**

Le groupe des participants au CEF constitue un lieu de débat et d'échanges. Les animateurs considèrent que ces groupes deviennent attractifs pour les autres producteurs du village ou de l'Union. Lors des séances d'animation/formation d'autres personnes viennent écouter. Le nombre de participants dépasse souvent 15 ou 20 et des demandes d'adhésion aux groupes CEF sont enregistrées. Ceci peut s'expliquer par (i) les choix méthodologiques, pédagogiques et d'outils proposés qui ne nécessitent pas de réaliser des enregistrements écrits réguliers et (ii) le peu de temps que l'agriculteur doit investir pour suivre et participer aux séances de groupe. De plus la cotisation demandée à chaque participant est modeste : 500 FCFA/an. Le fait d'adhérer au CEF formalise un lieu d'échanges qui permet de confronter les expériences entre agriculteurs qui souhaitent évoluer. Une certaine émulation se crée entre les exploitations du groupe CEF « sans vouloir tous faire la même chose, voir un agriculteur s'investir dans la construction d'une nouvelle fosse fumièrre ou l'aménagement d'un champ donne du courage aux autres membres du groupe ».

Les agriculteurs rencontrés considèrent qu'ils ont progressé dans la façon de conduire leurs cultures du fait d'une meilleure planification des activités.

#### e) Améliorer l'utilisation des intrants et dégager des surplus céréaliers commercialisables

Selon les responsables de l'Union, le rappel des recommandations techniques par les animateurs et les confrontations d'expériences des participants au CEF permettent d'améliorer l'usage des intrants même si les quantités utilisées restent à ce jour, modestes. Il faudrait apprécier par exemple le recours aux semences améliorées dans ces groupes et voir s'il est plus fréquent que dans les exploitations non participantes au CEF. Un accent est mis sur la valorisation de la fumure organique (FO) principalement d'origine animale. La quantité épandue de FO (en nombre de charrettes) ramenée au nombre de bovins de l'exploitation est-elle plus importante dans les exploitations en CEF ?

Pour l'Union le CEF vise d'abord à améliorer le niveau de sécurité alimentaire de ses membres et de leurs familles. L'UPPA du Nayala oriente ce service vers la production de céréales pluviales et en particulier le sorgho car elle estime qu'il y a des marges de progression possibles dans les exploitations. Cette Union provinciale regroupe 8 000 membres dont 50% de femmes et le CEF qui aujourd'hui a un caractère expérimental concerne une centaine d'exploitations seulement. Mais pour l'Union l'accroissement des quantités de céréales produites et donc commercialisées et le développement de services associés (la fourniture à crédit d'engrais, les semences) constituent des objectifs prioritaires. L'Union considère que le CEF peut contribuer à cette stratégie mais elle est bien consciente qu'il faudrait augmenter le nombre d'agriculteurs/agricultrices formés aux outils de gestion qu'elle propose actuellement.

#### Synthèse UPPA Nayala

L'expérience de l'UPPA du Nayala dans le domaine du conseil aux exploitations agricoles est récente. Il est difficile d'en évaluer les effets aujourd'hui mais les agriculteurs ont su expliquer très clairement les objectifs et le contenu des deux modules constitutifs du CEF auxquels ils ont participé. Les responsables de l'Union et les animateurs CEF considèrent le conseil qu'ils développent comme une animation de groupe et donc un lieu d'échanges entre producteurs qui sont par ailleurs tous membres d'un groupement de l'Union. Les outils de gestion proposés sont mis en œuvre par les chefs d'exploitation mais ils servent aussi à renforcer le dialogue au sein de la famille. Il s'agit pour eux de faire évoluer les comportements plutôt que d'appliquer des recettes toutes faites même si les animateurs mettent souvent en avant les références ou recommandations techniques qu'il serait bon d'appliquer sur l'ensemble des surfaces cultivées et tout particulièrement les céréales pluviales.

#### Comparaisons des deux dispositifs de CEF

L'objectif global du CEF dans les deux OP est similaire : « améliorer les conditions de vie des agriculteurs et de leur famille en renforçant les capacités de gestion des chefs d'exploitation et si possible des actifs qui travaillent avec eux ».

Toutefois les orientations et les contenus du CEF sont différents :

**Activités ciblées** : A l'UPPA Nayala, le CEF est orienté vers l'amélioration de la production des céréales et la réalisation de l'autosuffisance alimentaire par les familles. L'UPPA Nayala cherche ainsi à accroître le volume de céréales qu'elle sera en mesure de commercialiser de façon régulière. Aux CAGEF ce sont l'ensemble des activités productives de l'exploitation qui sont a priori visées mais un

accent est mis sur les principales productions végétales. La prise en compte de l'élevage est récente mais est très demandée par les bénéficiaires, elle se traduit par l'organisation de formations.

**Un point commun :** l'intérêt pour les innovations techniques est bien inscrit dans les deux dispositifs. Il vient conforter les améliorations de la gestion des récoltes et revenus, et de planification des activités. Les bénéficiaires comme les conseillers et animateurs des deux dispositifs considèrent qu'il faut associer à ces démarches de gestion des formations techniques qui amènent les producteurs à changer ou à faire évoluer leurs pratiques culturales et d'aménagement de leurs parcelles.

**Des méthodes et des ressources humaines différentes :** à l'UPPA du Nayala le CEF est apporté lors de séances d'animation de groupe. Après ces séances les chefs d'exploitation doivent être en mesure d'appliquer les outils de gestion enseignés. L'animateur peut occasionnellement rencontrer les bénéficiaires du CEF mais rien n'est planifié dans ce sens. Ces outils de gestion ne reposent pas sur l'enregistrement de données mais les bénéficiaires peuvent s'aider de l'écrit en notant les calculs réalisés pour le bilan céréalier ou le plan prévisionnel de campagne. Un animateur endogène (niveau BEPC) est chargé d'animer les séances de formation, en saison sèche il travaille quelques jours par mois durant cette période pour le CEF et touche environ 30 à 35 producteurs par an.

Au CAGEF, le CEF repose sur un conseil individuel (2 séances par an par bénéficiaire) et un conseil de groupe. Les conseillers travaillent à plein temps et maîtrisent l'informatique et les traitements de données sous Excel. Un conseiller touche entre 60 et 70 exploitations par an. Les 3 conseillers salariés du CAGEF travaillent à plein temps.

## **5° PARTIE : PROPOSITION D'UN DISPOSITIF EXPERIMENTAL DE SUIVI EVALUATION ET DE MESURE DES EFFETS ET IMPACTS DU CEF**

Cette proposition a été finalisée lors de l'atelier de formation/échanges d'octobre 2011. Elle tient compte des avis émis par les responsables des dispositifs de CEF dans les deux OP. A ce stade il faut considérer que cette nouvelle activité de suivi-évaluation au sein de ces OP sera expérimentale et donc ne concernera qu'un nombre réduit d'exploitations bénéficiaires du CEF. Ce choix réalisé par nos interlocuteurs provient du fait qu'ils ne peuvent pas mobiliser de ressources humaines et financières supplémentaires. Ils devront compter sur celles dévolues actuellement au CEF. On présentera ci-après les principaux éléments du dispositif de SE-MI retenu en distinguant les deux OP qui ont développé des démarches de conseil différentes. Les fiches de suivi et leurs modes d'emploi sont présentés en Annexes 4 et 5.

### **5.1 Cadrage de la conception du dispositif de SE-MI**

Les responsables des deux OP ont milité en faveur d'une expérimentation d'un SE-MI qu'ils seraient en mesure de mettre en œuvre et de valoriser. Pour eux la collecte de données est coûteuse en temps de travail et l'analyse de données demande des compétences particulières alors que leurs priorités sont :

- (i) le renforcement des capacités de gestion des chefs d'exploitation, membres de l'OP ;
- (ii) l'augmentation progressive du nombre d'exploitations concernées par le CEF ;
- (iii) la formation à la demande des adhérents (CAGEF), la circulation des informations, l'organisation des échanges au sein des groupes CEF et entre les groupes ;
- (iv) pour l'UPPA Nayala, la mise en œuvre d'autres programmes complémentaires (commercialisation des produits, approvisionnement en intrants) est centrale, les animateurs ne travaillent pas à plein temps pour le CEF et doivent se consacrer à d'autres activités.

Dans cette conception il faut être réaliste et prendre en compte la disponibilité en temps des conseillers et animateurs. Des suivis ou enquêtes trop détaillés et mobilisant beaucoup de temps de travail de ces personnes risquent de nuire à la qualité du CEF sensu stricto et aux autres activités dont ils ont la charge. Un grand nombre de données est difficile à analyser et à valoriser. Tous les participants considèrent qu'il est nécessaire d'expérimenter la méthode de SE-MI proposée ci-après pendant quelques années avant d'étendre le dispositif. Les responsables des deux OP demandent que soit organisé un accompagnement de la mise en place du suivi-évaluation par le Réseau Gestion, le projet FISONG-OP d'Afdi (ce projet se clôturant dans 18 mois environ).

Ces recommandations rejoignent le cadrage proposé par Afdi au début de cette étude :

- Le dispositif de SE-MI sera géré par les OP dans le cadre du CEF qu'elles ont mis en place, l'objectif est de renforcer les capacités des OP dans ce domaine ;
- Un dispositif expérimental sera testé à petite échelle pendant 2 ans avant son extension éventuelle ;
- Il sera raisonné en fonction des spécificités et des attentes de chacune des OP.

## **5.2 Qui va réaliser le suivi-évaluation ?**

Au stade actuel il est proposé que le suivi-évaluation soit effectué par les 3 conseillers pour le CAGEF et les 3 animateurs départementaux plus l'animateur régional pour l'UPPA du Nayala. Dans la mesure du possible le remplissage des fiches de suivi pourra se faire de concert avec les chefs d'exploitation participant au SE-MI s'ils maîtrisent l'écrit. Les cahiers de suivi des cultures que remplissent les producteurs CEF du CAGEF seront mis à contribution.

Par ailleurs chaque OP s'est engagée à désigner une personne qui sera chargée de superviser le SE-MI (en plus de ses activités actuelles) et de garder le contact avec les structures d'appui (réseau gestion, projet FISONG-OP). Les responsables des deux OP devraient finaliser cette répartition des tâches début 2012.

Le recours à des étudiants pouvant aider à recueillir et analyser les données du suivi-évaluation a été discuté. Les OP ne se sentent pas en mesure d'encadrer des stages d'étudiants, cela devrait relever du Réseau Gestion. Les responsables des OP considèrent que les étudiants, sauf s'ils sont originaires de la région, ont du mal à comprendre les réalités de terrain, ils ne maîtrisent pas toujours la langue locale. Cette possibilité de recourir à des étudiants n'a pas été totalement rejetée. Il revient au réseau gestion et au projet FISONG-OP d'en étudier la faisabilité et de l'expérimenter dans un premier temps en recrutant par exemple un étudiant pour travailler avec le CAGEF et un autre avec l'UPPA du Nayala. Il faudra étudier les possibilités de recruter des étudiants-stagiaires de l'École d'agriculture de Matourkou, école qui a passé un accord cadre avec la FEPA-B (période et durée de stage dans les cursus, objectifs pédagogiques des stages).

## **5.3 Le contenu du suivi-évaluation**

### **5.3.1 Évaluer les changements opérés dans les exploitations agricoles**

Le suivi-évaluation repose sur deux principes :

- par discussion avec les producteurs participant au suivi-évaluation, on notera sur les fiches de suivi les changements opérés dans leur exploitation durant l'année écoulée et en particulier ceux qui sont imputables au CEF ;
- ces changements peuvent être évalués par des indicateurs (cf. fiches de suivi) de type quantitatif (nombre de charrettes de fumier apportées) ou qualitatif (prise de responsabilité)

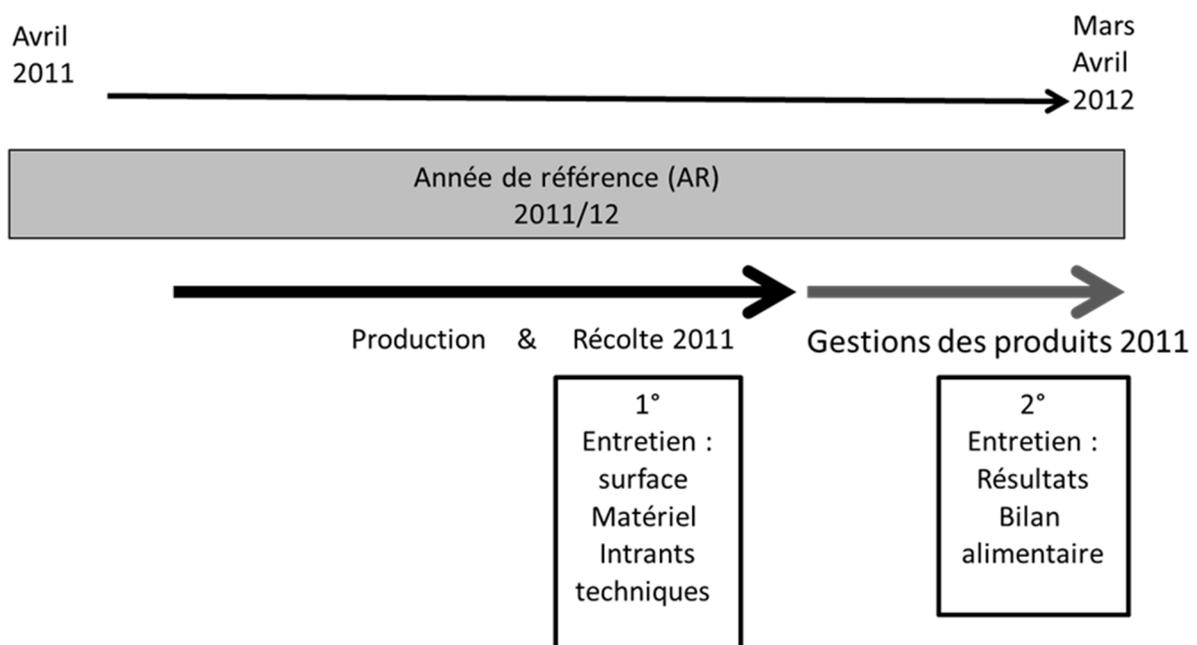
Le suivi-évaluation se fera principalement sur la base d'une enquête et d'un échange avec les responsables d'un échantillon d'exploitations en CEF dans les deux OP et pour l'UPPA du Nayala un groupe d'exploitations « témoin » sera intégré au dispositif de suivi-évaluation. Cette enquête comprend des questions fermées visant la quantification de certains éléments de l'exploitation et de ses performances et des questions ouvertes. Dans ce cas les conseillers ou animateurs devront retranscrire ce que leur disent les chefs d'exploitation avec le plus d'objectivité possible. Le SE-MI se déroulera à deux périodes de l'année :

- (i) Après la campagne agricole (entre octobre et décembre) pour récapituler les surfaces, faire l'inventaire des moyens de production, noter les changements de pratique, etc. Prévoir une à deux heures d'entretien selon la complexité du questionnaire (plus simple pour l'UPPA Nayala que pour CAGEF, mais dans ce dernier cas le conseiller pourra s'appuyer sur le carnet de suivi des parcelles) ;

- (ii) Entre février et avril, lorsque les chefs d'exploitation ont une bonne appréciation de leur surplus ou déficit céréalier, des productions vendues ou à vendre (coton, sésame) : prévoir un entretien de 1 à 2 heures par exploitation

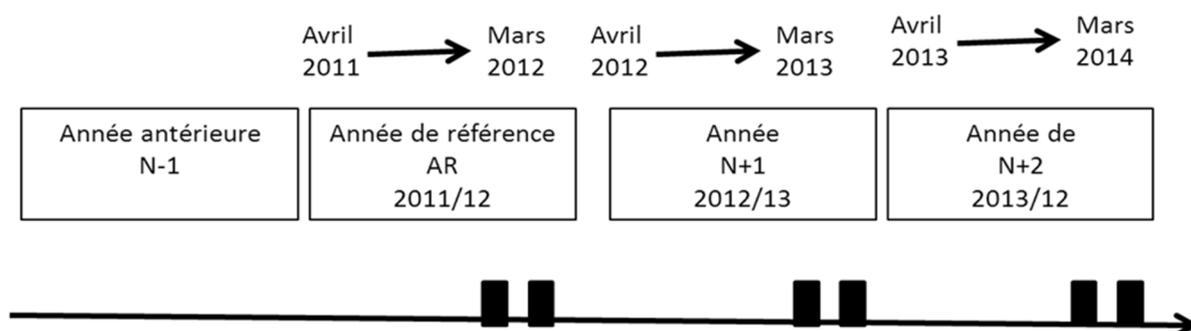
Les questionnaires ont été présentés en plénière puis révisés lors d'un travail de groupe spécifique à chaque OP.

Les entretiens avec les exploitations « suivies » nécessiteront au moins deux passages par an d'environ deux heures chacun (figure 5). Les modes d'emploi des fiches de suivi présentés en annexe 5 précisent ce qu'il convient de noter au 1<sup>er</sup> passage (après les récoltes) et au 2<sup>ème</sup> passage.



**Figure 5 : Positionnement des entretiens du SE-MI dans le calendrier annuel des exploitations**

La première année de suivi (2011/2012) constitue le point de référence. C'est après le 2<sup>ème</sup> suivi – entre novembre 2012 et avril 2013 - que l'on pourra avoir une première approche de l'évolution des exploitations bénéficiaires du CEF. La même procédure sera reconduite en 3<sup>ème</sup> année (figure 6). Nous n'avons pas retenu le principe d'une enquête rétrospective qui chercherait à voir comment les exploitations en CEF depuis 3 ans ou plus ont évolué car il semble difficile selon nos interlocuteurs de demander aux producteurs de se rappeler ce qu'ils faisaient lors des campagnes 2007 ou 2008. On a retenu le principe du suivi sur plusieurs années qui permet aux conseillers/animateurs et aux producteurs d'évaluer chaque année les progrès réalisés et les difficultés rencontrées. Le suivi sur plusieurs années nécessitera que les exploitations en CEF continuent de participer au conseil durant cette période (cf. choix des exploitations).



**Figure 6 : Périodicité du suivi-évaluation sur 3 campagnes agricoles successives (les rectangles noirs correspondent aux périodes d'entretien avec les producteurs volontaires)**

### 5.3.2 Constitution des échantillons pour le SE-MI selon les OP

#### a) Au CAGEF

Le CAGEF a considéré qu'il ne pouvait pas suivre et enquêter des exploitations « témoin sans CEF » car il n'a pas la légitimité pour cela. Structurellement tous les membres du CAGEF sont en CEF à des stades plus ou moins avancés. Il a donc été retenu le principe d'évaluer les progrès et changements opérés dans des d'exploitations membres du CAGEF qui ont débuté dans ce type de conseil récemment et qui resteront dans le dispositif au moins pendant deux campagnes agricoles (2012 et 2013). On ne pourra donc pas comparer le groupe d'exploitations avec CEF avec un groupe témoin. L'idée ici est de faire du cas par cas et de mettre en évidence que certaines exploitations en CEF ont progressé plus vite que d'autres.

Le CAGEF propose de suivre 20 exploitations en CEF réparties dans diverses zones et distribuées entre les 3 conseillers. Cet échantillon est de petite taille car les responsables du CAGEF ont estimé que faire plus allait nuire à la qualité du CEF actuellement mis en place. De plus le CAGEF essaye de répondre à des demandes individuelles en conseil et développe des collaborations dans le domaine de la recherche-développement (expérimentation tournesol), le tout avec le même personnel. La petite taille de l'échantillon facilitera l'apprentissage du travail de suivi-évaluation mais limitera la portée des résultats. Ce sera une approche au cas par cas avec impossibilité de faire un traitement statistique.

Il y a eu un renouvellement important des adhérents au CEF depuis 2006. Sur 160 adhérents en 2007, 77 avaient débuté dans le CEF en 2006. On propose donc de retenir des exploitations ayant adhéré au CEF si possible tout récemment afin de pouvoir établir un point de référence après une année complète de suivi du CEF. Ainsi les études de cas pourraient concerner des exploitations en CEF qui ont démarré en 2010. Si l'on ne peut pas en trouver 20 dans ce cas on complètera l'échantillon du suivi avec des exploitations ayant débuté en 2009 et si besoin en 2008.

Cet échantillon est de petite taille, il pourrait être augmenté par la suite si le CAGEF avait recours à des étudiants par exemple.

Les critères de choix des exploitations du SE-MI sont a priori :

- Les chefs d'exploitation doivent se porter volontaire et s'engager dans le processus pendant au moins 3 ans : c'est-à-dire continuer à adhérer au CEF et fournir les informations

nécessaires au SE-MI. Le CAGEF s'engage à rendre anonymes toutes les données issues du suivi ;

- Leur carnet de suivi des cultures (carnet remis par le CAGEF) devra être complet, il constituera une base de travail pour le SE-MI ;
- Les exploitations du SE-MI doivent avoir suivi au moins une fois les modules de base du CEF en particulier celui sur la gestion des récoltes de céréales et celui sur la constitution du plan de campagne ;
- Les exploitations du SE-MI doivent représenter une certaine diversité des exploitations bénéficiaires du CEF (ne pas se limiter aux grandes exploitations les mieux dotées en moyens et facteurs de production).

La grande majorité des exploitations en CEF membres du CAGEF sont autosuffisantes en céréales et ce critère ne peut pas orienter le choix des exploitations. On pourrait choisir les 20 exploitations dans les 3 catégories suivantes :

- Exploitation jeune et mal équipée mais en voie de progression ;
- Exploitation moyenne relativement bien équipée en traction animale en phase de croissance ;
- Grande exploitation avec projet(s) bien défini(s).

Ces critères seront affinés par l'équipe de conseillers du CAGEF en lien avec le responsable du Réseau Gestion.

#### **b) A l'UPPA du Nayala**

Il est possible ici de distinguer deux populations d'exploitations :

- les membres de l'Union et bénéficiaires du CEF (depuis 2007, mais aussi des débutants de 2008, 2009, 2010) : le groupe des exploitations « CEF »
- les membres de l'Union qui ne sont pas associés au CEF, qui n'ont probablement pas entendu parler de cette démarche (pour cela on choisira des villages « témoin » proches des villages CEF) : les exploitations « Témoin »

L'UPPA Nayala propose de suivre 20 exploitations : 10 en « CEF » et 10 « Témoin » à raison de 6 exploitations (3 + 3) par animateurs départementaux et 2 exploitations (1 + 1) suivies par l'animateur régional.

Dans ce cas aussi les échantillons sont de petite taille : cela facilitera l'apprentissage du travail de SE-MI mais limitera la portée des résultats. Ce sera une approche au cas par cas avec impossibilité de faire un traitement statistique.

Chaque cas d'étude est constitué d'un binôme comprenant « **une exploitation CEF** » et une exploitation ayant à peu près les mêmes caractéristiques mais ne suivant pas le CEF appelée « **exploitation Témoin** ». Le travail va consister à suivre ces binômes d'exploitations pendant plusieurs campagnes agricoles afin de voir si certaines d'entre elles progressent plus rapidement ou font face plus facilement aux difficultés qui concernent toutes les exploitations de la région (par exemple, la mauvaise pluviométrie en 2011). Cet échantillon est de petite taille, il pourrait être augmenté par la suite si l'UPPA du Nayala avait recours à des étudiants par exemple.

Les critères de choix des exploitations du SE-MI sont :

- Toutes les exploitations du SE-MI sont membres d'un groupement de l'UPPA Nayala ;

- Les chefs d'exploitation doivent se porter volontaires et s'engager dans le processus pendant au moins 3 ans : les exploitations qui sont en CEF s'engagent à continuer à adhérer au CEF pendant deux ou 3 ans, les exploitations Témoin qui ne suivent pas le CEF s'engagent à répondre aux questions des animateurs durant cette même période. L'UPPA du Nayala s'engage à rendre anonymes toutes les données issues du suivi ;
- Les 10 exploitations en CEF doivent avoir suivi au moins une fois les modules de base du CEF c'est-à-dire le module « gestion du grenier » et le module « prévision de la campagne » ;

### Comment procéder aux choix des exploitations ?

Il faut commencer par choisir les 10 exploitations en CEF. Pour cela il faut prendre en compte les critères précédents et ensuite des critères de structure d'exploitation en distinguant les 3 catégories suivantes :

- Jeune agriculteur avec exploitation pas ou mal équipée en culture attelée mais en voie de progression ;
- Exploitation moyenne relativement équipée en traction animale en phase de croissance ;
- Grande exploitation avec projet(s) bien défini(s).

Ces critères seront affinés par l'équipe d'animateurs en lien avec le responsable du Réseau Gestion. Il faut ensuite faire une enquête rapide pour mieux connaître ces 10 exploitations, pour cela on peut commencer à remplir les parties § 2 et § 3 de la fiche de suivi « point de référence » des exploitations en CEF à l'UPPA du Nayala (surface, bétail, matériel, surfaces cultivées en 2011) (Annexe 4). Pour synthétiser les informations ainsi obtenues on remplira la colonne du milieu du tableau 5.

**Tableau 5 : Choix des exploitations Témoin (N°2) « jumelles » des exploitations en CEF (N°1)**

	Exploitation en CEF (N°1)	Exploitation Témoin (ou Jumelle) (N°2)
Nom du chef d'exploitation	.....	.....
Age	..... ans	..... ans
Nom du Village	Village 1 .....	Village 2 .....
Combien de km entre villages 1 et 2		.....kms
Nombre d'Actifs familiaux permanents :	..... Actifs	..... Actifs
Surface totale cultivée : dont surface sorgho	..... ha total cultivé en 2011 ..... ha sorgho	..... ha total cultivé en 2011 ..... ha sorgho
Nombre de paire de bœufs de trait	.....	.....
Nombre de charrues qui labourent en même temps en début de saison agricole	.....	.....
Nombre de charrettes	.....	.....
Nombre de bovins d'élevage adultes	.....	.....
Nombre de petits ruminants adultes	.....	.....
<b>Différences majeures entre ces deux exploitations selon vous</b>	L'exploitation en CEF N° 1 se différencie de sa jumelle non CEF Témoin N°2 sur les points suivants : ..... .....	

A partir de ces connaissances il est possible de choisir pour chacune des 10 exploitations en CEF, **l'exploitation « Témoin » ou « Jumelle »**, c'est-à-dire une exploitation qui lui ressemble pour ces critères de structure. Évidemment il sera impossible de trouver une exploitation « jumelle » parfaite qui présente exactement la même surface cultivée, le même nombre d'animaux, le même type de matériel... mais il faut essayer de s'en approcher.

L'exploitation Jumelle ou Témoin ne doit pas avoir participé à une séance CEF. On peut choisir ces exploitations Témoin dans les villages proches des villages avec CEF, ou dans des quartiers éloignés dans les mêmes villages. Si on les cherche dans des villages voisins, il faut prendre des villages « Témoin » qui ressemblent aux villages « avec CEF » (même type de sol, proximité donc même pluviométrie). La distance entre ces deux villages doit être limitée à quelques kilomètres (pas plus de 10 km).

### **5.3.3 Les fiches de suivi et les indicateurs retenus**

La base des fiches de suivi est la même pour les exploitations en CEF des deux OP (Annexe 4). Dans la mesure où le CAGEF a une expérience dans le calcul des marges brutes des cultures et que ce travail est déjà réalisé pour les toutes les exploitations en CEF, il a été intégré dans le suivi-évaluation. Nous n'explicitons pas ici le détail des rubriques des fiches de suivi dont le mode d'emploi est présenté en Annexe 5. On explicitera les objectifs des principales rubriques et les indicateurs d'évaluation.

#### **a) La fiche de suivi « point de référence » des exploitations CEF de l'UPPA du Nayala.**

Il est important de bien préciser les modules et formations que les producteurs en CEF ont suivi au moins durant l'année 2010/2011 (§1 de la fiche de suivi). La suite du questionnaire permet de quantifier les moyens de production et le capital de l'exploitation et de la famille (§2 et §3). Lorsque que l'on sera amené à évaluer l'évolution de l'exploitation entre l'année de référence (2011/12) et les années suivantes, des indicateurs comme le nombre de moyens de locomotion, de maisons et magasins tôleés et la surface en verger pourront être mobilisés pour apprécier l'évolution du capital des exploitations.

A partir du relevé des surfaces par culture et de l'évaluation du nombre d'actifs travaillant dans l'exploitation, il est proposé en fin §3 de calculer la surface cultivée par actif qui constitue un bon indicateur.

La partie la plus importante du suivi est le §5 où il est demandé aux producteurs d'explicitier les changements de pratiques dans leur exploitation depuis qu'ils ont adhéré au CEF. Cette partie qualitative basée sur les déclarations comprend quelques indicateurs mesurables comme :

- Le nombre de charrettes de fumier apportées au champ par année ;
- Pour pouvoir comparer les exploitations entre elles et évaluer la progression de la production de FO, l'indicateur « Nombre de charrettes de FO apportées/bovin » a été retenu. On fait ici l'hypothèse que le CEF amène les producteurs à s'investir plus dans la production de FO (en construisant des fosses, en stabulant plus longtemps les bovins ou achetant du fumier).

- Les surfaces concernées par les variétés sélectionnées, dans la mesure où l'UPPA Nayala mais aussi le CAGEF ont mis l'accent sur le renouvellement tous les 3 ans des semences des cultures principales comme gage d'une amélioration des rendements.

Les pratiques d'utilisation des engrais seront quantifiées en considérant l'ensemble des parcelles des cultures fertilisées. Pour évaluer l'évolution de ces pratiques d'année en année on propose de calculer l'importance de la surface fertilisée par rapport à la surface totale.

La rubrique la plus importante de la fiche de suivi concerne l'autosuffisance alimentaire à partir des céréales. Le CEF dans le cas de l'UPPA du Nayala s'est donné comme objectif d'améliorer ce niveau d'autosuffisance. Cette rubrique (§8.1) permet à l'animateur d'évaluer si l'agriculteur maîtrise l'outil « gestion du grenier ». Mais c'est en comparant le niveau d'autosuffisance entre les exploitations en CEF et les exploitations « témoin » que l'on pourra apprécier les effets du CEF dans ce domaine. On fait ici l'hypothèse que les exploitations en CEF qui bénéficient de formations sur les pratiques culturales, la planification de l'assolement et la gestion de la production atteindront plus facilement que les exploitations « témoin » l'autosuffisance alimentaire et seront en mesure de dégager des surplus de céréales commercialisables.

L'analyse de la planification des projets avant la campagne agricole 2011 et de leur réalisation après la vente des productions permet d'apprécier la capacité de prévision et d'élaboration de projets ou d'investissements par le chef d'exploitation. On fait ici l'hypothèse que les exploitations en CEF sont plus facilement en mesure de tenir ce type de raisonnement. Mais la concrétisation des projets en début 2012 sera fortement perturbée par la mauvaise pluviométrie 2011.

La dernière page de la fiche de suivi (§9, 10, 11) correspond à une évaluation qualitative du CEF et de certains de ses effets : Les outils enseignés sont-ils maîtrisés par le producteur, les bénéficiaires du CEF prennent-ils des responsabilités au sein des associations villageois et autres. Le suivi se termine par des questions ouvertes qui permettent aux producteurs d'expliquer d'autres effets du CEF qu'ils ont constatés et qui n'ont pas été abordés dans les questions précédentes.

Il est aussi demandé aux bénéficiaires du CEF de citer des effets négatifs, s'ils en ont constatés. Ce point a fait l'objet d'une longue discussion avec les participants de l'atelier d'octobre 2011 qui considéraient que le CEF ne pouvait avoir que des effets positifs. Les impacts négatifs sont plutôt à rechercher dans les changements de comportement ou d'organisation du travail au sein des familles et des communautés rurales :

- Les bénéficiaires du CEF pourraient réduire les dons en nature et remettre en question les liens de solidarité entre les familles, les générations ?
- La main d'œuvre familiale pourrait être plus fortement mobilisée tout au long de l'année et certains actifs adultes perdraient une partie de leur autonomie (mais ce constat irait à l'encontre du constat fait par nos interlocuteurs (4° partie) disant que le CEF améliore le dialogue entre les membres de la famille).

#### **b) La fiche de suivi « point de référence » des exploitations CEF du CAGEF**

Cette fiche comprend les mêmes rubriques que la fiche prévue pour l'UPPA du Nayala. On y a ajouté certains éléments ou indicateurs quantifiables du fait de l'expérience et du savoir-faire des conseillers du CAGEF.

Le dénombrement des effectifs d'élevage est plus détaillé que dans le cas précédent. Cela permettra d'avoir une meilleure estimation du nombre d'UBT et donc du potentiel de production en fumure animale. Mais cela constitue un indicateur de capital ou de richesse assez précis car dans la région de Dédougou une bonne partie du solde agricole est investie dans l'élevage. On fait ici l'hypothèse que si le CEF a un effet sur les performances des productions végétales (activité principale de ces exploitations) cela aura un impact positif sur la taille du cheptel vif (les différents élevages).

Les exploitations membres du CAGEF remplissent un carnet de suivi de culture qui sera mobilisé pour remplir les tableaux du §6 relatifs aux charges opérationnelles et aux marges brutes (Annexe 4). En concertation avec le réseau gestion et le CAGEF on a retenu les indicateurs de performances économiques par culture qui sont déjà utilisés dans cette OP : Marge brute/ha et Marge sur intrant.

### **c) La fiche de suivi « point de référence » des exploitations Témoin du l'UPPA du Nayala**

Cette fiche reprend les mêmes rubriques que celle relative aux exploitations « CEF » de l'UPPA Nayala que nous avons explicitée plus haut. On relèvera aussi le changement de pratiques agricoles que le producteur a pu réaliser ces 3 dernières années mais sans faire référence au CEF puisqu'a priori il n'est pas en relation avec ce type de conseil. La rubrique « autosuffisance alimentaire » est identique à celle de la fiche « exploitation en CEF ». On demandera au producteur s'il a une connaissance du CEF (§9) et si oui, comment il perçoit cette activité réalisée dans le cadre de son Union.

## **5.4 Le traitement de données**

Avant l'exploitation des fiches de suivi, il est nécessaire que les conseillers et animateurs vérifient la qualité de leur remplissage. Toutes les rubriques ont-elles été bien renseignées ? Dans le cas où le producteur n'a pas changé de pratique, il est préférable de le mentionner en écrivant « pas de changement » que de laisser l'espace de réponse vide. Il en est de même pour les exploitations qui ne possèdent pas tel équipement ou tel type d'élevage dans ce cas il est préférable de mettre « 0 » que de laisser la case vide. Le remplissage des fiches doit refléter la bonne connaissance que les conseillers/animateurs ont des exploitations retenues dans le dispositif de suivi-évaluation.

### **5.4.1 Le cas du CAGEF**

Dans le cas du CAGEF on cherchera à caractériser les changements opérés et les évolutions des performances des exploitations d'une année à l'autre puisqu'il n'y a pas de comparaison avec des exploitations « témoin ». Il n'y a pas non plus lieu d'établir des comparaisons entre exploitations en CEF pour une année donnée. Chaque exploitation a ses caractéristiques propres et se situe dans un contexte particulier. De plus la taille de l'échantillon est réduite et les exploitations CEF suivies vont être dispersées dans des zones aux potentialités et pluviométries un peu différentes. Le traitement des données doit s'attacher à expliquer pour chaque cas s'il y a eu des changements et s'ils sont liés au CEF.

Les évolutions pourraient être appréciées à partir de la 2<sup>ème</sup> année. Mais il est nécessaire de synthétiser les informations obtenues la 1<sup>ère</sup> année. On propose de rédiger une synthèse en deux parties selon un modèle présenté en annexe 6. La première partie de la synthèse présente les principaux éléments de la structure de l'exploitation et les indicateurs clés qui seront utilisés les années suivantes. La 2<sup>ème</sup> partie consiste à reporter sous la forme d'un texte libre ce que le CEF a permis de réaliser, d'ajuster, d'adapter durant la campagne selon le témoignage de l'agriculteur et la perception du conseiller/animateur.

#### **5.4.2 Le cas de l'UPPA du Nayala**

Avec le suivi réalisé entre novembre 2011 et avril 2012 il est possible de comparer les performances obtenues par l'exploitation CEF avec celle considérée comme son témoin. On propose en annexe 7 un fiche de synthèse à utiliser pour chaque binôme (CEF – Témoin).

En fin de campagne 2011/2012 ce n'est pas tant les données quantitatives qui sont les plus importantes car l'exploitation en CEF aura débuté dans le conseil depuis un an et les effets du CEF pourront être limités. Par contre il est important que l'animateur puisse identifier pour les deux exploitations les changements majeurs opérés en 2011. Certains changements seront probablement imputables au CEF pour l'exploitation qui a suivi la démarche et mis en pratique les outils de gestion proposés.

Vu la taille des échantillons d'exploitations suivies le calcul de moyennes pour le groupe CEF et le groupe « témoin » n'aurait pas de sens. Comme pour la situation CAGEF, on travaille sur des cas d'études dont le suivi sur deux ou 3 ans permettront de mettre en évidence (i) des changements de pratiques techniques et gestionnaire imputables au CEF et (ii) les améliorations de performances qui en découlent.

#### **5.4.3 Les appuis à organiser**

La réalisation du suivi des exploitations selon le schéma proposé ne devrait pas trop poser de problèmes surtout au CAGEF où les conseillers disposent d'une expérience dans ce domaine. Pour l'UPPA Nayala même si le suivi est allégé, une phase d'apprentissage sera nécessaire. L'animateur du Réseau Gestion et l'animateur provincial de l'UPPA accompagneront chaque animateur dans au moins une exploitation et aux deux périodes retenues : fin des récoltes (novembre) et période de bilan (mars - avril).

Dans les deux OP l'appui à apporter aux conseillers et animateurs départementaux devra être plus conséquent pour la phase du traitement de données et d'analyse qualitative des changements opérés et des causes de ces changements. La deuxième partie de la fiche de synthèse n'est pas constituée de questions fermées et c'est à chaque conseiller et animateur de rédiger en quelques phrases ce qu'il a réellement observé en termes d'évolution des pratiques dans ces exploitations. Cet exercice n'est pas facile car les conseillers/animateurs sont dans une certaine mesure « juge et partie ». Ils doivent être objectifs et noter par exemple que le producteur n'a pas pu ou pas su mettre en place les outils de gestion (« bilan céréaliier » par exemple) ce qui peut expliquer des mauvaises performances ou des pratiques peu en adéquation avec les objectifs du CEF.

## 5.5 Estimation du temps nécessaire au suivi-évaluation

Dans le cas de l'UPPA du Nayala il est prévu que chaque animateur départemental suive 3 binômes dont 6 exploitations. Il faudra compter 1/2 journée de travail complet pour l'identification d'une exploitation « Témoin ». La fiche de suivi est relativement simple mais les animateurs n'ont pas d'expérience dans ce domaine. Il faudra compter pour chacun des deux passages environ 1H à 1H30 d'entretien avec les producteurs. Il est possible que le temps de déplacement soit aussi important que le temps d'enquête. De ce fait il est fortement conseillé aux animateurs de travailler dans deux exploitations (CEF ou témoin) situées dans le même village à chaque sortie. Après l'entretien avec le producteur il faut prévoir 30 mn à la maison au calme pour vérifier les différentes réponses. En cas de besoin des corrections pourront être apportées au 2<sup>ème</sup> passage entre mars et avril. Le travail d'analyse des données et de synthèse nécessite au moins 1 heure de travail par exploitation.

**Tableau 6 : Estimation du temps de travail par conseiller départemental pour le SE-MI à l'UPPA Nayala en 1<sup>ère</sup> année**

Activités	Temps de travail par exploitation (CEF et Témoin)	Temps de travail total
Repérage des exploitations « témoin	½ jour	1,5 jours
1 <sup>er</sup> passage	½ jour	3 jours
Révision des fiches à la maison/bureau	30 mn	½ jour
2 <sup>ème</sup> passage	½ jour	3 jours
Révision des fiches à la maison/bureau	30 mn	½ jour
Rédaction fiche de synthèse	1 h	1 jour
TOTAL		9,5 jours

Ce temps est indicatif car il va dépendre de la localisation des exploitations. Par exemple si les 3 exploitations CEF se situent dans le même village, le temps global de déplacement sera réduit (généralement un animateur départemental intervient pour le CEF dans deux villages). Les animateurs pourront aussi combiner les déplacements pour le suivi-évaluation avec ceux prévus pour d'autres activités dans ces villages (réunions de groupes CEF et autres).

Pour le CAGEF, l'estimation en temps de travail incluant les déplacements ne devrait pas être plus importante qu'au Nayala bien que la fiche de suivi soit plus complète. Une partie du travail d'enregistrement est déjà réalisée dans le cadre du CEF tel qu'il est mis en œuvre aujourd'hui puisque les carnets de suivi de culture fournissent des données qui seront reprises dans le SE-MI.

## 5.6 Limites et atouts du dispositif de SE-MI proposé pour chaque OP

Les limites du dispositif de suivi-évaluation conçu avec les représentants des deux OP ont été entrevues lors de la rencontre du mois d'octobre :

- Le suivi repose sur les déclarations des producteurs. Même s'ils ont compris l'intérêt de cet exercice, leurs déclarations peuvent être approximatives du fait d'oublis, d'erreurs

d'évaluation... surtout dans le cas de l'UPPA du Nayala où les chefs d'exploitation ont rarement recours à l'écrit ;

- Dans le cas des grandes exploitations membres du CAGEF, il est difficile pour le chef d'exploitation de se rappeler avec précision de tous les éléments constitutifs de son exploitation. Le carnet de suivi des cultures s'il est bien tenu doit limiter les risques d'erreur. Ce qui est parfois difficile à évaluer dans ce type d'exploitation est l'ensemble des quantités produites et leurs destinations car les ventes, dons etc. se font en plusieurs fois ;
- Il sera toujours difficile d'attribuer certains changements ou certaines évolutions à la mise en œuvre des principes et outils du CEF. Le producteur opère des modifications dans la façon de conduire ses activités (ou son exploitation dans son ensemble) en fonction d'un ensemble de connaissances et d'informations : celles obtenues via le CEF, celles issues de son environnement socio-économique (évolution des prix en particulier) et institutionnel (des nouveaux projets et opportunités) ;
- Même si le CEF a pu entraîner des modifications notables dans la façon de conduire l'exploitation, les effets dus à ces modifications de pratiques peuvent être atténués ou contrecarrés par des facteurs qui ont fortement marqué la campagne agricole comme (i) la répartition des pluies (une mauvaise pluviosité peut anéantir les efforts d'un producteur en CEF surtout s'il a opté pour une intensification mobilisant des intrants) et (ii) le renchérissement des prix des intrants.

Le principal atout de cette proposition est sa relative simplicité et donc son coût limité en temps de travail. Cela la rend acceptable pour les deux OP qui ne sont pas en mesure d'embaucher du personnel additionnel. Mais cet atout constitue aussi une limite. Le nombre d'exploitations suivies ne permet pas un traitement statistique ou même le calcul de moyennes. Il faut voir ce dispositif expérimental comme un moyen pour les OP de renseigner les évolutions de certaines exploitations qui ont suivi le CEF. L'augmentation du nombre d'exploitations peut être envisagée dans un deuxième temps en recrutant des étudiants stagiaires. Mais dans un premier temps il est nécessaire que les animateurs, les conseillers et l'équipe d'appui rodent la méthode et si besoin la fasse évoluer (en la simplifiant ou en modifiant certaines rubriques du suivi).

Lors de l'analyse des données du suivi de la 1<sup>ère</sup> campagne il sera possible de distinguer au moins deux groupes d'exploitations (en plus du groupe « témoin » au Nayala) :

- Les exploitations qui ont bien valorisé les outils de gestion proposés et ont été intéressées par le panel des innovations techniques proposées ou par les rappels des recommandations techniques « classiques » ;
- Les exploitations qui bien qu'ayant participé aux séances de CEF, n'ont pas vraiment modifié leurs pratiques.

Après deux ou 3 années de suivi et même en gardant cet échantillon réduit, les deux OP avec l'appui du Réseau Gestion, seront en mesure de témoigner de l'évolution de la 1<sup>ère</sup> catégorie d'exploitations en CEF sous la forme d'un fascicule écrit présentant chaque cas. Les principaux indicateurs proposés ci-dessus y seront présentés. Ce type de rendu peut aussi s'accompagner d'un témoignage oral sous la forme d'un film vidéo donnant la parole au chef d'exploitation.

Au-delà de ces études de cas, les responsables et le personnel des OP auront acquis une expérience en matière de suivi-évaluation. Ils seront en mesure de retracer les évolutions d'un petit nombre d'exploitations qui ont suivi le CEF et d'apprécier les changements qu'elles ont opérés.

## **En Conclusion :**

Le travail de conception participative du dispositif de suivi-évaluation et de mesure des effets et impacts du CEF devait prendre en compte d'une part les avancées méthodologiques actuelles (3<sup>e</sup> Partie) et d'autre part, les moyens et les capacités d'intervention des deux OP. Les échanges avec les responsables des OP ont montré leurs soucis de ne pas surcharger le programme de travail des agents chargés de mettre en œuvre le suivi-évaluation du CEF qui sont aussi les conseillers et animateurs des groupes CEF. Il faut donc considérer le dispositif présenté dans ce rapport comme expérimental.

Le Réseau Gestion et le projet FISONG-OP Afdi, qui accompagnent la mise en place de ce dispositif, pourront à tout moment faire évoluer le dispositif en fonction des difficultés rencontrées et des opportunités. L'objectif principal étant qu'il soit appropriable par les OP d'ici un ou deux ans. Les leçons de cette expérimentation devront être tirées en 2013 afin d'apprécier sa pérennité, son ancrage dans les OP voire son extension future. Le renforcement des capacités des OP constitue un objectif central afin qu'elles puissent en même temps (i) développer et renouveler leurs approches de conseil aux exploitations familiales et (ii) mieux rendre compte de l'impact de l'appui-conseil-formation (le CEF) apporté aux producteurs. Avec le dispositif proposé actuellement elles devraient être en mesure de présenter dans 2 ou 3 ans une diversité de cas d'exploitations qui ont progressé grâce au CEF mais aussi d'autres qui ont eu plus de mal à évoluer. La comparaison des exploitations des binômes « CEF » et « Témoin » dans le cas de l'UPPA du Nayala devrait être très enrichissante.

Pour aller plus loin dans la mesure des effets et impacts du CEF, il faudrait adjoindre au travail de suivi-évaluation internalisé dans les OP, un dispositif d'études sur un grand nombre d'exploitations qui nécessiterait des moyens humains et financiers hors de portée des OP. De plus à l'heure actuelle il serait difficile de constituer des échantillons de grande taille car le nombre d'exploitations en CEF par OP – pour les deux cas retenus dans cette étude - est relativement réduit.

## **Bibliographie consultée**

### **1. Documents relatifs au CEF au Burkina Faso**

Afdi. Mise en place d'une activité Conseil à l'Exploitation Familiale(CEF) à la FEPA-B. document de travail

Afdi. Guide pratique de mise en place d'une activité CEF dans une OP. Document de travail.

Bicaba A., Combia R., Tiaho A., 2010. Résultats de la campagne 2009/2010. Votre Analyse de groupe, cultures d'hivernage, CAGEF. (Les documents relatifs aux campagnes précédentes sont disponibles)

Claus J-C et Traoré D., 2007. Évaluation prospective du conseil à l'exploitation familiale (CEF) dans la province du Mouhoun au Burkina Faso, Ambre Conseil & Afdi

Daurios J. 2008. Les dynamiques du CEF dans les 6 OP du Réseau gestion (Burkina Faso), Réseau gestion & Afdi. 52 p

FEPA-B et Afdi. La gestion des greniers au Burkina Faso, améliorer la capacité de prévision et de gestion des risques des paysans

FNGN, 2006. L'évaluation de l'impact du conseil de gestion de la FNGN, 58 p.

Rebuffel P., Faure G. 2000. Émergence d'un dispositif de conseil d'exploitation géré au sein de la filière cotonnière burkinabé. Atelier Références technico-économiques et conseil aux exploitations agricoles, 1999-09-01, Montpellier, France.

### **2. Documents méthodologiques**

Bernard T., Delarue J., De Romémont A., Faure G. 2010. Proposition technique pour l'évaluation des impacts du Conseil à l'exploitation familiale au Bénin. Montpellier : CIRAD, 38 p.

Bourou M., Havard M., Wey J., Kamga A. 2007. Analyse comparative des expériences d'appui aux exploitations familiales agricoles au nord-Cameroun. Montpellier : CIRAD, 80 p.

De Romémont A., Faure G., Macombe C. 2011. Evaluation of the impacts of learning processes of a global extension approach in Benin: different potential impacts for different types of farmers. In : Leena Savisalo (Ed.). *20th European Seminar on Extension Education (ESEE 2011): Private - public partnerships for advisory services in Europe, 30th August - 3rd September 2011, Kirkkonummi, Finland. Proceedings* . Kirkkonummi : JTO School of Management, p. 204-210. European Seminar on Extension Education. 20, 2011-08-30/2011-09-03, Kirkkonummi, Finlande.

Faure G., Rebuffel P., Violas D. 2011. Systemic evaluation of advisory services to family farms in West Africa. *Journal of Agricultural Education and Extension*, 17 (4) : 325-339.

Giraudy F., Legile A., 2005. Rapport de mission d'appui au volet Conseil de gestion du projet d'amélioration et de diversification des systèmes d'exploitation (PADSE), Bénin, AFD, Paris, 58 p.

Halley des Fontaines D., Akplogan G., Coulibaly Y., Liagre L., 2006. Étude de définition d'indicateurs de résultats et de mesure d'impacts du Conseil à l'Exploitation Familiale et du Conseil de Gestion aux OP (Bénin, Burkina Faso, Mali), IRAM Paris & Montpellier, AFD Paris, 41 p

Halley des Fontaines D., Faure G., Rigourd C. 2007. Manuel de suivi-évaluation des dispositifs de conseil à l'exploitation familiale, Livret A : cadrage méthodologique préalable à l'élaboration d'un dispositif de suivi-évaluation du CEF. Paris : IRAM, 37 p.

Halley des Fontaines D., Faure G., Rigourd C. 2007. Manuel de suivi-évaluation des dispositifs de conseil à l'exploitation familiale, Livret B : démarche d'élaboration d'un dispositif de suivi-évaluation du CEF. Paris : IRAM, 31 p.

### **3. Divers**

Bourou M., Havard M. 2011. Évolution des dispositifs de services agricoles au Nord-Cameroun . *Grain de sel* (52-53) : 35-36.

Collectif, 2010. Le PEA Sorgho blanc UPPA Nayala

Djamen Nana P., Djonnewa A., Havard M., Legile A. 2003. Former et conseiller les agriculteurs du Nord-Cameroun pour renforcer leurs capacités de prise de. *Cahiers Agricultures*, 12 (4) : 241-245.

Djamen Nana P., Havard M., Wey J. 2011. L'évolution du conseil agricole au Nord Cameroun, source d'incertitudes pour les conseillers. *Cahiers agricultures*, 20 (5) : 370-375.

Dugué P. (ed.), Faure G. (ed.). 2003. Le conseil aux exploitations familiales : actes de l'atelier, 19-23 novembre 2001, Bohicon, Bénin. Montpellier : Edition Colloques CIRAD, 78 p + 1 disque optique numérique (CD-ROM).

Faure G., Rebuffel P., Violas D. 2011. Une analyse systémique des dispositifs de conseil à l'exploitation familiale en Afrique de l'Ouest = Systemic analysis of management advice for family farms in West Africa. *Cahiers agricultures*, 20 (5) : 364-369.

Faure G., Dugué P., Beauval V. 2004. Conseil à l'exploitation familiale : expériences en Afrique de l'Ouest et du Centre. Paris : GRET, 127 p. (Guide pratique : GRET).

Faure G., Kleene P. 2004. Lessons from new experiences in extension in West Africa : Management advice for family farms and farmer's governance. *Journal of agricultural education and extension*, 10 (1) : 37-49.

Faure G., Dugué P., Rebuffel P. 2008. Repenser les dispositifs de conseil à l'exploitation familiale en Afrique de l'Ouest. Paris : Inter-réseaux développement rural, [6] p.

Havard M., Djamen P., Legile A. 2007. Conseil aux exploitations familiales en zone de savane du Cameroun. In : Gafsi Mohamed (ed.), Dugué Patrick (ed.), Jamin Jean-Yves (ed.), Brossier Jacques (ed.). *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre : enjeux, caractéristiques et éléments de gestion*. Versailles : Ed. Quae, p. 376. (Synthèses).

Havard M., Coulibaly Y.M., Dugué P. 2006. Etude de capitalisation des expériences de conseil agricole au Mali. Montpellier : CIRAD, Atelier de capitalisation des expériences de conseil agricole au Mali et dans la sous-région, 2006-04-04/2006-04-06, Sikasso, Mali.

Havard M., Coulibaly Y.M., Dugué P. 2006. Étude de capitalisation sur les expériences de conseil agricole au Mali. Montpellier : CIRAD-TERA, 91 p + 1 disque optique numérique (CD-ROM)..

Rueff M., 2010. Vers une meilleure compréhension des systèmes d'exploitation pour un renforcement du conseil à l'exploitation familiale des organisations paysannes au Burkina Faso. Mémoire de fin d'études ENSAT, Afdi, 127 p.

## **LISTES DES ANNEXES**

Annexe 1 : Fiches d'entretien avec 4 chefs d'exploitation en CEF (UPPA du Nayala)

Annexe 2 : Fiches d'entretien avec 4 chefs d'exploitation en CEF au CAGEF

Annexe 3 : Listes des personnes rencontrées et des participants à l'atelier de formation et d'échange d'octobre 2011

Annexe 4 : Propositions de fiches de suivi pour l'année de référence (2011/12)

Annexe 5 : Modes d'emploi des fiches de suivi

Annexe 6 : Fiche de synthèse du suivi des exploitations CEF CAGEF (JUIN 2011 - MARS 2012)

Annexe 7 : Fiche de synthèse du suivi du binôme d'exploitations UPPA Nayala (JUIN 2011 - MARS 2012)

Annexe 8 : Note de commentaire du consultant

## Annexe 1 : Fiches d'entretien avec 4 chefs d'exploitation en CEF (UPPA du Nayala)

**Ces entretiens ont été réalisés en avril 2011. Ils portent principalement sur les résultats obtenus par les exploitations lors de la campagne agricole 2010/11 et sur les avis émis par les producteurs au sujet de l'intérêt et les effets du CEF.**

### **Exploitation N°1 , Village de Biba, dans le dispositif CEF depuis janvier 2010**

#### **Structure d'exploitation**

- 7 actifs (+ un enfant berger) pour 10,25 ha cultivés en 2010 soit 1,46 ha/actifs
- Équipement : 1 seule paire de bovins de trait (BdT) avec attelage charrue + sarclure + charrette + âne.
- Assolement : Mil 3 ha, sorgho 5 ha (dont 1 ha pour la semence avec l'UPPA), maïs 1 ha (inondé), riz bas-fond 1 ha, arachide 0,25 ha → céréales pluviales 87 % de l'assolement
- Élevage : 8 bovins adultes dont 2 BdT + petits ruminants + élevage asin traditionnelle pour vendre les males (40 000 FCFA)

#### **Pratiques culturales (habituelles ou innovantes)**

- Le travail sol (labour) est important mais il a qu'un seul attelage pour 10,25 ha donc impossibilité de tout labourer et pratique donc le semis direct (mil et sorgho) sur une partie des champs
- Pas d'utilisation de fumure minérale en 2010 sur les céréales pluviales sauf sur 1 ha de sorgho semence grâce au crédit de l'Union 3 sacs NPK + 1 urée
- Fumure minérale + herbicide sur riz de bas fond en 2010 pour la première fois du fait de l'appui à la filière riz (subvention engrais par la DPA).
- Il mise beaucoup sur la fumure organique (au moins 2 fosses à la maison) en apportant 100 charrettes/an. Il achète les bouses de bovins desséchées apportées par des vendeurs à son domicile (ses vendeurs les ramassent dans la brousse)

#### **Niveau de sécurité alimentaire en 2010/11**

- Autosuffisant chaque année (sauf une année avec inondations), en général plus de 15 charrettes épis et a besoin actuellement de 10 charrettes pour l'alimentation de la famille.
- Vente 20 sacs de riz paddy et de 13 sacs de sorgho (dont 8 en semences)
- Attend de voir le début de campagne 2011 pour décider de vendre encore plus de céréales

#### **Sources de revenu actuelles**

- Céréales (sorgho, riz)
- Animaux mais pas régulier car petit troupeau bovin, plutôt petits ruminants et ânes

#### **Les contraintes de l'exploitation**

- Manque de matériels
- Forte pression du striga sur le sorgho (pense qu'en apportant plus de fumure cela résoudra les problèmes)

#### **Projets**

Avec l'augmentation progressive du nombre d'actifs (+ aide des scolarisés durant les congés) il a augmenté sa surface cultivée de 9 ha à 10,25 ha et envisage de passer à 12 ha car il ya encore de la

terre dans le village (pour lui) : riz 1 à 2 ha, ajouter 1 ha de niébé pur → d'où projet à court de terme d'acheter une 2<sup>e</sup> paire de BdT et d'avoir un équipement complet pour les deux paires

#### **Appuis reçus en 2010 ou à venir**

- Engrais et herbicide riz via son groupement la DPA (2010 et en projet en 2011)
- Engrais sorgho via l'UPPA pour 3 ha (commande de 6 NPK + 3 urée) 50% à crédit 50% d'avance

#### **Perception du CEF et impacts déclarés**

##### **Module Gestion du grenier (des céréales)**

« La formation reçue nous ouvre les yeux, on calcule mieux la quantité de céréale nécessaire à la famille (l'équivalent de 10 charrettes en épis), on gaspille moins on suit mieux la consommation.

Cela lui permet de mieux planifier les ventes (période et quantité).

Il est surtout demandeur d'un conseil pour vendre à meilleur prix son surplus car il a toujours un surplus (c'est sa principale source de revenu). Il souhaite que l'Union achète de plus grandes quantités de céréales (consommation et semences) car les prix sont élevés avec elle.

##### **Module plan de campagne (Suivi en 2010 avant la campagne)**

Cette formation animation permet de bien se préparer :

- Préparer son matériel, ses moyens de production à temps
- Respecte les dates de semis (pas de retard), il est plus organisé et entretient plus rapidement ses champs
- Il connaît l'intérêt des variétés améliorées (sorgho)
- Selon lui « en voyant l'état des cultures, on sait dans le village qui est dans les groupes CEF »

Les formations sont les lieux d'échanges, d'acquisition d'information mais surtout des bases techniques de la conduite des cultures : « Les rappels sont importants pour nous mais surtout pour nos jeunes, même sur des choses bien connues comme les cordons pierreux, les fosses fumières. Ces échanges donnent du courage et de l'émulation entre nous ».

##### **Suggestions pour la poursuite du CEF**

Comment associer les jeunes et les femmes des exploitations des groupes CEF (« cela est-il envisageable, problème du nombre de participants ? »).

Besoin de formation technique sur l'utilisation des herbicides car « c'est nouveau pour nous pour le riz et il y a eu des accidents sur les cultures du fait d'une mauvaise utilisation ».

Besoin de formation en santé animale car « tout le monde a des animaux dans le groupe CEF ».

Synthèse :

**Exploitation assez bien dotée en moyens et facteurs de production qui assure régulièrement l'approvisionnement en céréales de la famille. Les céréales constituent la principale source de revenu régulier.**

**L'intensification par l'usage d'engrais minéraux débute grâce aux facilités offertes par l'Union et la DPA mais l'agriculteur veut aussi mettre l'accent sur une meilleure valorisation des ressources disponibles : fumure animale et refus + ordures, gestion du ruissellement par les cordons pierreux. Le projet de l'exploitant d'accroître modérément la surface cultivée est bien énoncé mais il implique l'achat d'une 2<sup>e</sup> paire équipée donc la constitution d'un revenu annuel conséquent (très bonne récolte) et probablement la vente de quelques animaux d'élevage.**

## **Exploitation N°2 , Village de Biba, dans le dispositif CEF depuis janvier 2010**

### **Structure d'exploitation**

- 5 actifs
- 3 ha de sorgho + mil, 2 ha de riz de bas fond, maïs 1 ha (inondé), 1 ha de sésame (semencier), arachide 0,5 ha, niébé 0,25 ha soit 7,75 ha au total et 1,55 ha /actif
- Les céréales pluviales (sans le riz) ne représentent que 51 %
- 1 paire de BdT équipée → 7,75 pour un attelage
- Elevage : 2 BdT + 22 petits ruminants

### **Pratiques culturelles (habituelles ou innovantes)**

- Aménagement en cordons pierreux et demi lunes sur 2 ha sur les 5 ha qu'il considère dans son exploitation comme des terres « séchantes »
- Production de fumure organique avec 2 fosses fumières soit au total 52 charrettes. Augmente la disponibilité en fumure en achetant aux enfants des bouses sèches (au moins l'équivalent de 10 charrettes)

### **Niveau de sécurité alimentaire en 2010/11**

Autosuffisant après la campagne 2010/11 du fait d'une bonne récolte de riz chaque année (sauf une année avec inondations), le sorgho+ mil fournit déjà en 2010, 9 charrettes épis soit 36 sacs de grain de 100 Kg alors qu'il lui faut 18 sacs pour ses besoins familiaux et sociaux. Le surplus de sorgho (10 sacs) a été vendu via l'UPPA.

Il a gardé 14 sacs paddy de riz en cas d'imprévu.

### **Sources de revenu actuelles**

- Céréales (riz) → vente d'une centaine de sacs paddy pour acheter une moto, sésame (semence) vente avec l'UPPA
- Vente des produits de chasse qui constitue un revenu régulier sur plusieurs mois de saison sèche (période de chasse, il dispose d'un permis) > 200 000 FCFA
- Vente de petits ruminants en fonction des besoins

### **Les contraintes de l'exploitation**

- Manque de matériel et d'une autre paire pour accroître la surface cultivée

### **Projets :**

- Après la bonne récolte de riz passée il veut passer de 2 à 3 ha de riz (la terre de bas fond semble disponible).
- Par le biais de la filière riz (DPA et groupement) il souhaite acheter à crédit 20 sacs d'engrais dont 10 sacs sont prévus pour le maïs et le sorgho. Il veut éviter d'acheter l'engrais sur le marché (sans subvention) comment il l'a fait en 2010 (ce qui coûte environ 40% à 50% plus cher que l'engrais subventionné)
- Il veut acheter une 2<sup>e</sup> paire de bœufs avec les revenus de la campagne agricole 2011/12 (il espère avoir encore une grosse récolte de riz comme en 2010).
- Pour sécuriser la production de riz de bas-fond il envisage d'acheter une motopompe mais c'est un projet non évalué techniquement (débit de la pompe, disponibilité en eau dans les puits ?)

### **Appuis reçus en 2010 ou à venir**

- Engrais riz via son groupement et la DPA (2010 et en projet en 2011)
- Appui via les programmes « sésame » et « commercialisation du sorgho » de l'UPPA s

### **Perception du CEF et impacts déclarés**

#### **Module Gestion du grenier (des céréales)**

Malgré une autosuffisance alimentaire assurée très régulièrement, il considère qu'avant la mise en application des recommandations du module il gaspillait trop de céréales. Le module a permis selon lui d'augmenter le surplus céréalier commercialisable et donc son revenu. A la récolte il est en mesure de calculer la quantité de céréale qu'il rentre à la concession (en charrettes, ayant un volume constant). Il est en mesure de calculer par jour, par mois et pour l'année la quantité de céréale qu'il doit consacrer à l'alimentation de sa famille (7 bols par jour). Il connaît mieux maintenant les correspondances entre les différentes unités de mesure et de transport : bol, sac en grain, charrette en épis, ....

Il maîtrise les calculs de quantités récoltées et de prévision de consommation et de vente.

#### **Module plan de campagne (Suivi en 2010 avant la campagne)**

- Le module l'a amené à évaluer ses besoins surtout en engrais là où c'est indispensable (riz, maïs, une partie du sorgho). En 2010 il a réduit la surface cultivée et limité le recours à la location d'attelages et de main-d'œuvre temporaire. Il est passé de 12 ha (avant) à environ 8 ha.
- Le fait d'augmenter d'1 ha son assolement prévisionnel pour la campagne 2011/12 a été raisonné en fonction de la trésorerie qu'il a conservé pour la main-d'œuvre et l'achat d'herbicides (riz)
- Il arrive à calculer ses besoins mais aussi à suivre ses dépenses
- Il est en mesure de calculer son besoin en crédit pour l'achat d'engrais. Il veut pour cela passer par la COOPEC (Coopérative d'épargne et de crédit) pour obtenir un crédit de 300 000 FCFA (20 sacs d'engrais subventionnés x 13 500 FCFA /sac). En 2010 il avait limité le montant de ce crédit à 100 000 FCFA.

#### **Suggestions pour la poursuite du CEF**

- Augmenter la taille du groupe d'exploitations en CEF
- Aborder les projets individuels comme le sien concernant l'achat d'une motopompe et l'irrigation de complément.

#### **Synthèse :**

**Cet agriculteur considère qu'il a bien progressé depuis un an grâce au CEF mais aussi aux divers appuis et opportunités « commerciales » (filière riz avec DPA et SONAGES), UPPA (Sésame, sorgho).**

**Le recours au crédit de campagne va tripler entre 2010 et 2011 et cela constitue une prise de risque en cas d'aléas pluviométriques pour une exploitation qui a un capital « élevage » limité. Mais les revenus extra-agricoles comme ceux de la chasse lui assurent une certaine garantie de remboursement du prêt.**

## **Exploitation N°1, Village de Sienna, dans le dispositif CEF depuis 2008**

### **Structure d'exploitation**

- 7 actifs et 15 personnes à nourrir
- 11 ha de cultures pluviales (pas de bas fond) : 6 ha de sorgho, 4 ha de mil dont 1 en contrat semence, 1 ha arachide soit 1,57 ha /actifs et 90% de céréales pluviales
- 2 paires de BdT + charrue + houe manga + butteur + charrette et ane.
- Élevage d'ovins et de volaille + 1 vache en plus des 4 bovins de trait
- Dispose d'une réserve en terre de 4 ha
- Bon niveau de formation, pasteur dans son église.

### **Pratiques culturales (habituelles ou innovantes)**

- Sur 11 ha, 5 ha ont été labourés à la charrue en 2010, il a pourtant deux paires de BdT mais il les fait travailler en alternance pour ne pas trop les fatiguer.
- Aménagement d'un ha de terre avec des cordons pierreux car les pierres sont loin
- Sur les zones séchantes il regroupe les restes de résidus de sorgho (moins d'1 ha) (technique du paillis)
- Il a pratiqué dans le temps le zaï jusqu'à 1 ha mais ensuite il a abandonné cette pratique très couteuse en travail et pénible
- Il a déménagé pour se mettre un peu à l'écart village (investissement important dans les constructions depuis 2 ans) de ce fait il est passé de 2 à 1 fosse fumière

### **Niveau de sécurité alimentaire en 2010/11**

- Depuis 10 ans il a connu une seule année de pénurie (2005) pour laquelle il a dû acheter des céréales
- La sécurité alimentaire est assurée pour cette campagne et le surplus commercialisable ne va excéder 5 sacs (l'année précédente 2009/10 il avait dégagé un surplus de 13 sacs, en année moyenne sans accident pluviométrique comme en 2010 il dégage un surplus de céréales variant de 10 à 20 sacs)

### **Sources de revenu actuelles**

- Vente d'arachide (10 sacs)
- Vente de sorgho pour faire face au mariage de sa sœur (5 sacs)
- Vente du mil en contrat semence, très bien rémunéré 550 FCFA/kg ce qui lui donne un revenu/ha correct 220 000 FCFA malgré un rendement très bas 4 sacs/ha (environ 400 kg/ha)
- Pas plus de 2 ovins vendus par an

### **Les contraintes de l'exploitation**

- Sol peu fertile, manque de trésorerie pour acheter suffisamment d'engrais → parcelles infestées de striga (pour lutter contre ce parasite il faudrait selon lui apporter 3 sacs de NPK/ha de sorgho)
- Sol pierreux séchant
- Très mauvaises levées en 2010, plusieurs resemis dus aux aléas de pluies en juin 2010 (la faible fertilité du sol n'aide pas la levée)

### **Projets**

- Développer l'élevage de volaille
- Améliorer progressivement la fertilité du sol

#### **Appuis reçus en 2010 ou à venir**

- Contrat semence de mil avec l'Union

#### **Perception du CEF et impacts déclarés**

##### **Module Gestion du grenier (des céréales) depuis 2008**

Selon l'agriculteur « on gaspille moins de céréales qu'avant car on ne comptait pas ». On arrive à prévoir les ventes à l'avance mais il préfère vendre le plus tard possible quand le prix est élevé et quand il est sûr qu'il aura des céréales pour la période de soudure. Cela ne concerne pas les ventes contractuelles (avec l'Union) qui sont bien payées et dont la date de livraison est fixée (en mars – avril).

##### **Module plan de campagne (Suivi depuis 2010)**

- Il est utile pour « nous pousser à préparer la campagne plus rapidement que les autres (ceux qui ne sont pas en CEF) ».
- Il note toutes les « dépenses des champs » (mais que fait-il de ces données ensuite ?).
- La programmation de la campagne à venir n'est pas encore terminée (le 4 avril 2011) il doit calculer les besoins en intrants (engrais), pour le matériel il sait qu'il doit trouver 50 000 FCFA (dabas, révision matériels). Il a une bonne estimation des frais de scolarisation qui constituent la grosse dépense familiale car a priori il n'achète pas de céréale.

##### **Suggestions pour la poursuite du CEF**

Le fait de reprendre chaque année le même module (par exemple la gestion du grenier) ne lui pose pas de problème car la formation est un moment d'échanges entre paysans : « Progressivement on se renforce mutuellement ».

Le CEF s'est bien mais il faut le coupler à des appuis. Par exemple « nos femmes sont très prises par la transformation des céréales en farine car il manque des moulins au village. Elles ont moins de temps que nous pour participer aux formations (CEF et autres) et même pour discuter avec les chefs d'exploitation de la gestion »

##### **Synthèse :**

**Exploitation disposant d'une grande surface de terre (11 ha cultivés + 4 en jachère) mais de mauvaise qualité. Mais cette grande superficie permet de sécuriser l'alimentation de la famille. Les ventes via l'Union sont aussi recherchées.**

**Le chef d'exploitation n'a pas vraiment de projets élaborés car il doit finir son déménagement et ses nouveaux bâtiments qui ont mobilisé ses revenus monétaires.**

**Il serait intéressant de voir comment développer le petit élevage (volaille) mais aussi planifier les travaux d'amélioration des sols.**

## **Exploitation N°2, Village de Sienna, dans le dispositif CEF depuis 2008**

### **Structure d'exploitation**

6 actifs et 12 personnes à nourrir

Surface cultivée 8,5 ha = 7 ha de céréales pluviales (sorgho + mil) 82 % + 0,5 ha d'arachide + 0,5 ha de niébé et 0,5 ha de sésame → 1,4 ha/actif

- 2 paires de BdT, ce qui est largement suffisant 8,5 ha de culture mais il peut les faire travailler en alternance (2 charrues + 1 houe manga) → il arrive à faire des prestations de service (labour contre travail de sarclage)
- Élevage : non demandé

### **Pratiques culturales (habituelles ou innovantes)**

Labour, sarclage mécanique

### **Niveau de sécurité alimentaire en 2010/11**

Suite à la campagne 2010/11, la récolte sur les 7 ha de sorgho et mil est évaluée à 40 sacs (rendement faible moins de 6 sacs/ha, manque de pluies en début de saison). Mais il a besoin pour la famille de 20 sacs. Il pense pouvoir vendre 20 sacs mais il n'a pas encore décidé de la période et il peut aussi en garder une partie pour un autre stock de sécurité (report sur la prochaine période de consommation octobre 2011 – septembre 2012)

### **Sources de revenu actuelles**

- Sorgho principalement ensuite arachide, sésame et niébé
- Labour en prestation de service, le paiement de la prestation se fait sous forme de travail manuel pour le sarclage de ses cultures (fidélise la main d'œuvre temporaire, et n'a pas besoin de prévoir de la trésorerie pour cela)

### **Projets**

Acheter une 3<sup>e</sup> paire de bœufs de trait pour développer les prestations de service et accroître sa surface cultivée (il bénéficie en échange de main d'œuvre pour le sarclage de ses champs)

### **Perception du CEF et impacts déclarés**

#### **Module Gestion du grenier (des céréales) depuis 2008**

Avant le suivi de ce module il avait toujours besoin d'acheter des céréales pour compléter son stock pour l'alimentation de la famille. EN 2009/10 il arrive à dégager un excédent qu'il vend et il peut acheter une charrue.

La gestion des stocks céréaliers était mal organisée avant. Il n'y avait de calcul, de mesure et de prévision.

Pour 12 personnes il me faut 8 bols/jours soit 20 sacs/an.

Il estime le surplus de céréales commercialisables à 20 sacs mais ne sait pas (4 avril 2011) comment il va les mobiliser : il pense en vendre une partie pour acheter 4 sacs d'engrais et il souhaite constituer un petit stock de sécurité de céréales au cas où la campagne 2011/12 ne serait pas bonne.

#### **Module plan de campagne (Suivi en 2010 avant la campagne)**

- « on sait mesurer les surfaces des champs, l'assolement se fait en fonction de cela. Rien ne sert de cultiver une trop grande surface.
- Mais en fait il est passé de 5 ha cultivés à 8 ha cultivés car entre temps il a acheté la charrue
- Avec ce module on discute des techniques les plus utiles et devenues incontournables même si elles sont coûteuses en travail : produire plus de fumure organique en construisant plusieurs fosses fumières.
- Il insiste sur le changement de technique lié à ce module (3 séances de formation/échange) : par exemple « je préfère labourer à la charrue maintenant ça profite mieux aux cultures alors qu'avant je préparais le sol à la houe manga (scarifiage) »
- Il n'a pas augmenté ses achats d'engrais par contre il achète de la fumure organique, intrant essentiel pour lui.
- Il considère que les exploitations en CEF ayant suivi ce module vont plus attention à certaines recommandations techniques comme la densité de semis (en général trop faible en nombre de poquets/ha), les périodes optimales d'intervention pour le semis, les entretiens etc.

### **Suggestions pour la poursuite du CEF**

**Synthèse : cet agriculteur raisonne l'augmentation de son revenu et la sécurité alimentaire familiale en cherchant à la fois à accroître la surface cultivée (grâce à la main d'œuvre échanger contre des labours en prestation) et les rendements. Au stade actuel il a surtout raisonné le premier élément de stratégie. Mais l'augmentation du nombre de bœufs de trait (passage de 2 à 4 et peut être à 6) a un impact sur la disponibilité en fumure organique.**

## **Annexe 2 : Fiches d'entretien avec 4 chefs d'exploitation en CEF au CAGEF**

**Ces entretiens ont été réalisés en avril 2011. Ils portent principalement sur les résultats obtenus par les exploitations lors de la campagne agricole 2010/11 et sur les avis émis par les producteurs au sujet de l'intérêt et les effets du CEF.**

### **Exploitation N°1, Village de Koumana dans le dispositif CEF depuis 1998**

#### **1. Structure d'exploitation**

- 6 actifs permanents + aide des enfants lors des congés scolaires
- 21,75 ha de culture en 2010 → 3,7 ha/actif ce qui est très important (recours à la main d'œuvre temporaire mais pas de salariés permanents, culture extensive comme le sésame préférée, ...)
- Coton 3 ha (14 %), Sésame 7 ha (32 %), arachide 2 ha, niébé 0,5 ha tournesol (essai) 0,25 ha → 12,75 ha de cultures non céréalières
- Maïs 3,75 ha, Sorgho 3 ha, mil 2 ha, riz 0,25 ha → céréales 9 ha soit 41 % de la surface cultivée
- 2 paires de bœufs de trait + 2 charrues + 2 triangles sarcleurs + 2 butteurs + 1 charrette avec âne
- Bien équipé mais fait travailler les paires de bovins en alternance malgré la grande surface à préparer ;
- Élevage bovin en progression depuis 2005 : 3 vaches, troupeaux de petits ruminants
- Foncier important car il est natif du village (propriétaire terrien) mais ses terres sont sableuses peu fertiles

#### **2. Fonctionnement actuel et évolution**

##### **Pratiques culturales (habituelles ou innovantes)**

- Coton et maïs bénéficient d'engrais minéraux obtenus à crédit via le groupement de producteurs de coton. La vente du coton doit assurer le remboursement du crédit engrais pour les deux cultures (+ un peu de NPK sur le niébé)
- Usage des herbicides sur presque toute la surface afin d'étaler la période du 1<sup>er</sup> sarclage réalisé à l'aide de la houe manga.
- Herbicide aussi sur le sésame avant le labour qui est réalisé tardivement → obtenir un sol propre au moment du semis.
- Il privilégie les travaux du sol rapides : labour en billon et surtout passage de la houe manga pour casser les buttes de l'année précédente → selon lui c'est efficace et très rapide.
- Labour à plat réservé au maïs et à l'arachide.
- Il considère qu'il a beaucoup progressé dans le domaine de la production et de l'utilisation de la fumure organique : (i) fabrique du compost/fumier en fosse en saison des pluies (arrosage naturel) (ii) il ne confie plus ses bovins aux peuls de façon à garder toute la fumure animale pour ses champs (les bovins dorment aux champs en saison sèche → parcage tournant, valorisation des résidus de culture). Pour l'entretien des bovins en fin de saison sèche il réalise des grands stocks de pailles de céréales.

### **Niveau de sécurité alimentaire en 2010/11**

- Le maïs est la culture qu'il privilégie pour assurer la sécurité alimentaire de sa famille et de ses proches (il est amené à donner beaucoup de céréales pour aider les voisins en difficulté)  
→ Cela nécessite de trouver chaque année l'engrais pour cette céréale
- En 2010/11 pas de problèmes d'approvisionnement céréalier

### **Sources de revenu actuelles**

- Le coton dégage peu d'argent mais en fait il assure le remboursement du crédit engrais, essentiel pour la production de maïs ;
- L'arachide pour les petits besoins, possibilité de vendre tôt ;
- Le sésame (10 à 15 sacs à 37 000 FCFA/sac) est devenu la 1° source de revenu même si les rendements sont faibles ;
- Céréales : peu de vente et toujours en période de soudure lorsqu'il a assuré l'essentiel de la consommation familiale et a déjà une idée de l'état des cultures nouvellement semées.

### **Les contraintes de l'exploitation**

- Sols sableux peu fertiles et faible possibilité de pratiquer la jachère car ses réserves en terres se situent sur des sols encore plus marginaux que ceux qu'il cultive aujourd'hui ;
- Zones de pente avec ruissellement et pertes de sols et nutriments
- Striga

### **Appuis reçus en 2010 en plus du CAGEF**

- Membres du groupement de producteurs de coton

### **Évolution depuis 1998**

Il a commencé avec une seule paire de bœufs et deux actifs donc sur une petite surface. Il augmenté la surface cultivée régulièrement grâce aux herbicides, à la culture attelée et au paiement de salariés journaliers. Le sésame est devenu il y a quelques années la principale source de revenu.

### **Projets**

A court terme : augmenter le nombre de paires de bœufs de trait (acheter un bovin en plus chaque année pour arriver à 3 paires de bœufs et pourquoi pas 4 paires). Cela pourra se faire avec les revenus du sésame.

A moyen terme : développer des activités qui demandent pas trop de travail et procurent un revenu régulier. Il veut préparer la période de sa vie (la retraite) où il aura moins de force sans dépendre totalement de ses enfants → élevage bovin et verger de manguiers.

Avant cela il souhaite maintenir la surface cultivée à environ 20 ha pour assurer les besoins de sa famille et pouvoir investir dans l'élevage.

### **3. Perception du CEF et effets/impacts déclarés**

Pendant 2 ou 3 ans il enregistrait des informations dans le cadre du CEF sur 4 cahiers :

- suivi de trésorerie et compte d'exploitation

- suivi du grenier
- suivi du troupeau (enregistrement des ventes, naissances, pertes, etc.)
- suivi des cultures

Aujourd'hui seul le cahier de suivi des cultures est tenu à jour et fait l'objet d'un travail avec le conseiller. Le suivi du grenier a été simplifié et il note les entrées et sorties sur un cahier mais cela n'est pas remis au conseiller

### **Gestion des productions de céréales**

Il a opté pour battre toutes ses céréales et les stocker en sacs pour avoir une bonne mesure des quantités disponibles. Cela permet aussi de mieux contrôler les sorties, la consommation et de limiter les gaspillages. Cette façon de procéder (la mise en sac) est venue d'échanges au sein du groupe CEF dont il fait partie et du module « gestion du grenier ». Il dispose d'un cahier de suivi du grenier (ses stocks de céréales) où il note les entrées et les sorties.

Il ne procède plus à des ventes précoces de céréales juste après les récoltes car ce n'est pas rémunérateur et il dispose d'autres cultures de vente (arachide et niébé d'octobre à décembre, sésame en janvier février, ensuite le coton, ...).

### **Plan de campagne et suivi des cultures**

Il remplit régulièrement le carnet de suivi des cultures mais il ne fait pas les calculs lui même. Il attend le retour du conseiller. Chaque année il discute avec le conseiller de son plan de campagne et en particulier du choix d'assolement en fonction des résultats obtenus la campagne précédente. Le choix des cultures et des surfaces sont fonction de l'état prévisible du marché. Il est probable qu'en 2011 la surface en coton augmentera si le prix annoncé est à la hausse. Dans tous les cas il gardera toujours une surface minimale en coton car il préfère prendre son crédit engrais via cette filière. Il a une fois pris un crédit COOPEC pour son engrais mais c'est plus simple avec le groupement coton.

### **Amélioration des pratiques culturales et de gestion de la fertilité**

Les séances de CEF en groupe lui ont permis d'acquérir beaucoup d'informations par le conseiller, des personnes ressources mobilisées par le CAGEF (vétérinaire/spécialiste en élevage) et les échanges avec ses collègues agriculteurs : production de compost et de fumier ; choix des semences sélectionnées ; entretien des animaux de trait, de la volaille et des animaux en général.

Ils ont parlé de l'agroforesterie mais cela ne s'est pas concrétisé en actions ou essais.

Pour lui l'argent ne fait pas tout « les échanges et la formation c'est une richesse ».

### **Suggestions pour la poursuite du CEF**

Pas abordé. A Koumana le nombre d'adhérents au CEF s'élève à 30 et 7 à Laho , village voisin. Il participe depuis 1998 et verse une cotisation annuelle de 10 000 FCFA/an

#### **Synthèse :**

Cet agriculteur maintient une grande surface cultivée car ses terres sont pauvres et les rendements faibles à moyens. Il privilégie pour cela les techniques qui « font gagner » du temps. Mais sur une partie de l'exploitation il tente d'améliorer la fertilité du sol par des apports de fumure organique. Le maïs dégage toujours la meilleure marge brute car il bénéficie de la fumure organique et minérale et des meilleurs sols. Son projet d'augmentation du cheptel bovin va conforter cette stratégie tout en préparant sa retraite. Sa participation au CEF l'a amené d'une part à mieux planifier ses activités tant dans le domaine de la commercialisation des produits, de la gestion de la consommation en céréales et d'autres part, à changer certaines de ses pratiques culturales.

## **Exploitation N°2, Village de Kari dans le dispositif CEF depuis 1998**

### **1. Structure d'exploitation**

- 6 actifs
- 11,5 ha cultivés en 2010 → 1,9 ha/actif
- Sésame 2,5 ha, Niébé 1 ha, arachide 0,5 ha, tournesol 0,5 ha (avec projet) → 4,5 ha (39%)
- Pas de coton en 2010
- Sorgho 4 ha, maïs 2 ha, mil 1 ha → 7 ha de céréales soit 61% de la surface cultivée
- 3 bovins de trait (BdT) + un équipement complet = 1 attelage complet pour 11,5 ha avec possibilité de changer un bœuf de temps en temps.
- 1 charrette asine et 3 ânes
- 7 bovins d'élevage adultes confiés à un éleveur peul, permet d'assurer le renouvellement des bovins de trait
- Troupeau de petits ruminants (une 30 aine)
- Agriculteur à plein temps + maçonnerie au village en saison sèche
- Foncier : Réserve en terre de 10 ha environ qui sont cultivables (pas trop mauvaises)

### **2. Fonctionnement actuel et évolutions**

#### **Pratiques culturelles (habituelles ou innovantes)**

- La fertilisation minérale se limite aux 2 ha de maïs
- Pour la fumure organique il ne peut compter que sur les 3 BdT sédentaires (non confiés) et les petits ruminants. Mais il récupère dans le village les ordures ménagères des familles qui ne les apportent pas aux champs et les déchets de fabrication de la bière traditionnelle.
- Le travail du sol se fait avec la houe manga (1 ha par jour) en défonçant les buttes de l'année précédente. S'il a du temps il fait un labour en billon avec le corps butteur.

#### **Niveau de sécurité alimentaire en 2010/11**

- Depuis qu'il est participe au CEF il n'a jamais manqué de céréales et n'en a jamais achetées.
- Avec 2 ha de maïs et 1 ha de mil dont la production est réservée pour la consommation familiale il a de quoi nourrir les 12 personnes à charge

#### **Sources de revenu actuelles :**

- Vente du sorgho (4 ha) car il préfère consommer le mil et le maïs, vente via l'UGCPA et autres débouchés
- Vente du sésame mais les 2,5 ha en 2010 ont très peu produit du fait d'une « maladie » sur le sésame dont la cause n'est pas encore identifiée (projet de recherche avec l'ONG Diobass)
- Vente de petits ruminants afin d'en réduire le nombre en saison des pluies pour faciliter le gardiennage (prévoit d'en vendre une dizaine d'ici juin 2011)

#### **Les contraintes de l'exploitation**

- Gros problème d'infestation du striga. Il sait que si le sorgho et le mil alternent sur la même parcelle cela va empirer ;
- Il lui manque un bœuf de trait et un équipement complet pour travailler avec deux paires de BdT ;
- Peu de disponibilité en fumure organique car il doit faire garder ses bovins par un éleveur faute de berger disponible dans sa famille.

## **Évolutions depuis 1998**

- Abandon de la culture du coton en 2010 quand il a pu obtenir le crédit « engrais maïs » par l'UGCPA. Avant le coton se justifiait par la possibilité d'obtenir des crédits engrais à répartir entre coton et maïs. Il en avait fait en 2007, 2008, 2009
- Il n'achète plus de céréales.
- A constituer un troupeau bovin progressivement
- A acheter une moto et a construit sa maison
- Il a pu prendre en charge la scolarisation des ses petits frères

## **Projets**

- Développer l'élevage de la volaille. C'est possible car il habite un peu à l'écart du village. Avec un peu d'argent il peut construire un poulailler. Il va en discuter avec le conseiller CAGEF

## **Appuis reçus en 2010 en plus du CEF**

- Membre de l'UGCPA qui lui a octroyé un crédit « engrais » en 2010 (6 sacs NPK et 2 sacs Urée). Cette quantité est fonction de sa demande et de la quantité de céréales qu'il a livrée à l'UGCPA pour la vente groupée de 2009/10

### **3. Perception du CEF**

#### **Gestion des productions de céréales – gestion du grenier**

Module suivi et apprécié. Il est toujours autosuffisant en céréales. Son problèmes n'est pas de bien gérer les productions – il sait le faire - mais de produire plus (d'améliorer ses rendements).

#### **Plan de campagne et suivi des cultures**

Le plan de campagne est utile pour se préparer à temps. C'est le module important du CEF.

Le bilan sur les marges brutes de la campagne précédente est intéressant mais en fait le plan de campagne à venir se raisonne en fonction des prix de vente possibles (« on a tous une idée de la tendance des prix »). Pour le coton s'est plus facile car le prix est annoncé avant le semis. Par exemple si le prix d'achat pour la prochaine campagne se situe entre 225 et 250 FCFA/kg l'agriculteur prévoit de faire du coton. Lors de la séance avec le conseiller pour élaborer le plan de campagne (prévue en mai) il va avoir les calculs de marges brutes prévisionnelles.

Le suivi des cultures se fait en notant les travaux et surtout les dépenses réalisées pour chaque parcelle dans le carnet.

#### **Amélioration des pratiques culturales et de gestion de la fertilité**

- Les conseillers organisent régulièrement des formations pour le groupe CEF du village, en particulier sur la production et valorisation de la fumure organique, la conduite des élevages (volaille, embouche ovine et bovine), l'entretien des bovins de trait ;
- Une exploitation en CEF arrive à mieux s'organiser surtout en début de campagne. Selon cet agriculteur « on voit la différence entre ces exploitations et les autres du village : l'usage des semences certifiées est plus important, les semis sont faits à bonne date, les engrais sont apportés selon les recommandations des conseillers et techniciens »

#### **Diversification des activités**

Avec le CAGEF il a fait une année de l'embouche ovine pour une vente avant la fêtes de la Tabaski (béliers) Il n'a pas renouvelé l'expérience car il manque de temps. Il ne se rappelle plus de la marge

obtenue par animal afin de la comparer avec ce qu'il gagne avec la maçonnerie en saison sèche (si l'embouche est prévue à cette période).

Pour cet agriculteur la diversification des activités est un bon thème d'animation et de conseil. Comme beaucoup de producteurs de la région il a opté pour le sésame, culture qui demande peu de travail et peut être semée après les autres. Mais avec cette « maladie » il ne souhaite plus faire de grande surface de sésame tant que ce problème n'est pas réglé.

### **Suggestions pour la poursuite du CEF**

Il serait intéressant de faire une animation/formation sur la gestion des revenus monétaires. Cet agriculteur n'aime pas garder chez lui l'argent liquide et dès qu'il a une certaine somme il achète des animaux (bovins ou petits ruminants). Il se demande si c'est une bonne chose et s'il pourrait faire autrement.

Participe au CEF depuis 1998 et verse une cotisation annuelle de 10 000 FCFA/an. Son groupe comprenant au départ 8 personnes mais aujourd'hui 4 sont à jour de leur cotisation et bénéficient du conseil.

#### **Synthèse :**

**Cet agriculteur cherche à diversifier ses activités agricoles et d'élevage tout en conservant environ les 2/3 de la surface cultivée en céréales. Il est conscient qu'il faut améliorer ses pratiques d'entretien de la fertilité bien qu'il dispose d'une réserve en terre mais qui est plus éloignée que ses champs actuels. Le maïs dégage la meilleure marge brute à l'ha mais il le cultive sur de petites surfaces car il a peu accès à l'engrais (pas de coton en 2010) et produit peu de fumure animale. Pour lui le Conseil doit permettre d'évaluer la faisabilité d'un projet comme l'investissement dans un poulailler.**

## **Exploitation N°3, Village de Dankuy dans le dispositif CEF depuis 1999/2000**

### **1. Structure d'exploitation**

- 7 Actifs
- 31 ha cultivés en 2010 → 4,4 ha /actifs, il emploie des salariés à la journée
- Coton 11 ha (production totale faible selon lui 11,5 t, environ 1 t/ha) (35 %)
- Maïs 8 ha, sorgho 5 ha (dont 3 ha pour la semence) = 13 ha de céréales (42 %)
- Sésame 5 ha, arachide 2 ha
- 8 paires de bœufs de trait dont une partie est confiée à des voisins
- Troupeau bovin de 50 têtes au moins, sédentaire
- Foncier : il dispose d'une réserve de terre mais sur des collines

### **2. Fonctionnement actuel et évolutions**

#### **Pratiques culturelles (habituelles ou innovantes)**

- Il met l'accent sur la fertilisation minérale du coton, maïs et sorgho semences en prenant un crédit avec son GPC et achète des engrais au comptant à des agriculteurs du village qui ont besoin de trésorerie (15 sacs en tout en 2010 pour le maïs)
- La fumure de son troupeau couvre une surface de 2 ha chaque année, 1 ha par le parcage nocturne tournant réalisé en saison sèche + 1 ha avec le fumier produit dans 4 fosses au champ (le troupeau revient toujours à côté du grand champ la nuit et toute l'année. Pas de confiage à un peul pour pouvoir récupérer les déjections de ses animaux.
- N'utilise pas systématiquement les herbicides car il a constaté que cela « abimait » la qualité du sol lorsque le champ ne reçoit pas de fumure organique. Les herbicides sont apportés une année sur deux sur les champs.

#### **Niveau de sécurité alimentaire en 2010/11**

- Toujours autosuffisant vu les surfaces cultivées. Il consomme surtout du maïs. Il lui faut 50 sacs par an pour l'ensemble de ses besoins familiaux et « sociaux »

#### **Sources de revenu actuelles :**

- Productions végétales = 50% de son revenu et Productions animales = 50% (mais c'est plus variable que pour les cultures)
- Coton pour un revenu assuré et l'accès aux engrais mais la marge est faible car il y a trop de charge. Il a repris la culture du coton en 2009, il n'en a pas cultivé en 2007 et 2008
- Sésame : il considère que cela dégage un gros revenu mais la marge à l'ha est faible
- Maïs : la meilleure marge brute presque chaque année mais la surface est limitée par les besoins importants en intrants (engrais) de cette culture
- Petits ruminants : il constitue un lot d'animaux adultes en avril-mai de façon à obtenir un bon prix et une somme d'argent en une seule fois. Cela réduit la taille du troupeau et facilite le gardiennage en saison des pluies
- Bovins : les ventes sont moins régulières et s'effectuent plutôt en novembre décembre lorsque les animaux sont en bon état (vente des femelles et des bœufs de trait en fin de carrière et des males adultes)

Cet agriculteur fait une évaluation de ses dépenses annuelles familiales (scolarité, santé, achats divers, constructions, renouvellement de l'équipement). Après avoir procédé aux ventes de ses productions végétales et animales il répartit son revenu selon les divers postes de dépenses (il dispose d'un compte bancaire). Il peut ainsi évaluer s'il aura un solde monétaire qu'il pourra utiliser pour acheter de l'engrais et des herbicides au comptant (en juin juillet) qui constituent une grosse sortie d'argent et réaliser d'autres investissements.

## **Les contraintes de l'exploitation**

- Baisse de la fertilité du sol car il cultive sur des terres défrichées depuis 1999 et sableuses. Il sait que ses apports de fumure organique ne couvrent pas une surface suffisante

## **Évolutions depuis 1998**

- Augmentation progressive de la taille du troupeau bovin et du nombre de paires de bovins de trait (en 1999 il avait en tout 20 bovins, cela approche les 70 en comptant les bovins de trait)
- Constitution d'un troupeau ovin (ce n'était pas fréquent dans la région avant)
- Diversification des cultures (pas seulement maïs et coton)
- Il a acquis une parcelle en ville et y a construit une maison

## **Projets**

- Il a pensé à acheter un tracteur mais aujourd'hui il pense plutôt acquérir un véhicule car cela peut être plus rentable.
- Cet agriculteur un peu âgé souhaite préparer sa retraite, c'est-à-dire garder un niveau de revenu suffisant sans dépendre entièrement de ses enfants. Une bonne gestion du troupeau bovin peut lui permettre d'atteindre cet objectif.
- Il a aussi le souci de céder dans de bonnes conditions son exploitation à ses enfants qui veulent rester au village.

## **Appuis reçus en 2010 en plus du CEF**

- Crédit intrants par son groupement coton mais il essaye d'acheter des intrants au comptant

### **3. Perception du CEF et impacts déclarés**

Le CEF lui a donné l'envie d'écrire, de calculer, de prévoir.

Il remplit le carnet de suivi des cultures fourni par le CAGEF mais note aussi sur un cahier les principales dépenses pour la famille et son troupeau afin d'évaluer au mieux les besoins de trésorerie sur l'année (cf infra).

### **Gestion des productions de céréales**

Cela ne lui pose pas de problèmes car il est autosuffisant et a bien estimé ses besoins annuels (50 sacs car il compte large et il doit donner aux nécessiteux

### **Plan de campagne et suivi des cultures**

Il commence à élaborer son plan de campagne dès la période de récolte (Année N) en fonction des quantités produites et de celles qu'il va vendre (100% coton et sésame, une partie du maïs) + les bovins. Il mobilise une somme de 500 000 fr pour distribuer de suite aux actifs familiaux. Il fait ensuite une évaluation précise des besoins pour ses cultures de l'année suivante (N+1) et pour son troupeau pour une année ainsi que les dépenses familiales obligatoires et à venir (scolarité). Par exemple pour la prochaine campagne 2011/12 : réparation outils 100 000 fr, engrais 200 000 fr, herbicides 150 000 fr, main d'œuvre temporaire 300 00 fr, entretien troupeau et berger 150 000 fr, scolarité et santé de la famille 300 000 fr (sauf cas grave).

Si l'estimation des dépenses est supérieure au solde monétaire il peut faire un crédit à la banque pour préparer la campagne agricole. Si par contre le solde monétaire est bien supérieur aux dépenses il va réaliser une nouvelle construction pour lui ou un membre de sa famille (prévu pour son frère en saison sèche 2011).

C'est en travaillant avec le conseiller qu'il a commencé à acheter des engrais au comptant afin de limiter son endettement.

### **Amélioration des pratiques culturales et de gestion de la fertilité**

Avec le CEF il a beaucoup appris du point de vue technique, il cite la fabrication du fumier/compost, l'alimentation/complémentation des animaux d'élevage (les moutons en particulier), le calendrier de vaccination (il vaccine lui même sa volaille).

Selon lui les formations et l'élaboration du plan de campagne ont un effet sur leurs choix techniques et l'organisation du travail : Respect du calendrier (semis à temps, sarclages sans retard important), parcelles mieux entretenues que celles des voisins, jamais la même culture deux années de suite sur une même parcelle, utilisation des semences améliorées certifiées (il est producteur de semences de sorgho)

### **Suggestions pour la poursuite du CEF**

Pourquoi est-il resté participant au CEF depuis 1999 ? :

- Les choses évoluent et la production agricole doit faire face à de plus en plus de contraintes. Il faut s'informer sur les innovations techniques, les opportunités de commercialisation de nouvelles cultures. Le travail en groupe et les échanges avec le conseiller sont très utiles pour cela.

Dans son village le groupe CEF comprend 4 agriculteurs, ils peuvent se retrouver ensemble seuls ou avec le conseiller du CAGEF. Les formations de groupe animées par le conseiller (ou un prestataire) se font dans un village voisin afin de rassembler plus de participants.

Pourquoi le groupe CEF dans son village n'a pas attiré plus de 4 paysans :

La méthode et les outils proposés demandent d'enregistrer des informations, de faire quelques calculs. Cela réduit le nombre de participants et rebutent certains. D'autres avancent le fait que le CEF demande beaucoup de temps. Selon lui cet investissement est très utile et facilement rentabilisé tout comme la cotisation de 10 000 FCFA/an.

### **Synthèse :**

**Cet agriculteur est assez aisé et malgré la taille de son exploitation, la diversité de ses activités, l'importance des charges (intrants, main d'œuvre) il est en mesure de faire une évaluation probablement fiable de son solde monétaire agricole annuel et des dépenses à prévoir pour la campagne agricole et l'année à venir.**

**Le troupeau bovin constitue un capital important, une source de revenu et produit une grande quantité de fumure. Avec 50 têtes il serait possible de dépasser les 2 ha « fumés » par an (50 têtes = 30 tonnes de déjections (matière sèche) émises la nuit au parc ou dans l'enclos).**

## **Exploitation N°4, Village de Massala dans le dispositif CEF depuis 2004**

### **1. Structure d'exploitation**

- 5 actifs et 5 inactifs = 10 consommateurs
- Surface cultivée en 2010 = 7,75 ha → 1,55 ha/actifs
- Maïs 0,75 + sorgho 2,5 ha + mil 2 ha = 5,25 ha de céréale (68 %)
- Sésame 2 ha (26 %), niébé 0,25 ha, arachide 0,25 ha + tournesol (essai avec projet) (légumineuses 6%) Il a abandonné le coton qui donne une marge faible et beaucoup de travail
- 1 paire de BdT avec un charrue + houe manga et corps butteur + Charrette + âne
- Petit troupeau bovin : 1 vache et 3 jeunes
- Troupeau de petits ruminants important : 40 têtes (dont 30 moutons)
- Foncier : il peut défricher pour un nouveau champ car il dispose de 10 ha en jachère (d'au moins 9 ans)
- 

### **2. Fonctionnement actuel et évolutions**

#### **Pratiques culturelles (habituelles ou innovantes)**

- Préparation du sol à la houe-manga pour casser les billons et gagner du temps sur la majorité des parcelles, le labour à la charrue est surtout utilisé après jachère et semis du sésame (tête de rotation) ;
- La charrue sert aussi à réaliser les pare-feux en fin de saison des pluies autour des champs, des habitations et des lieux à protéger ;
- Fertilisation minérale pour le maïs et un peu sur niébé (il se débrouille pour le prendre à crédit avec des amis qui sont dans le groupement coton) ;
- Utilise des herbicides sur maïs et sorgho et s'approvisionne auprès du GPC
- La production de fumure organique 32 charrettes est épandue uniquement sur le champ de maïs. Il a construit avec l'appui du projet PDLO deux fosses fumière en 2004. Avant il se contentait de ramasser la poudrette dans les enclos.

#### **Niveau de sécurité alimentaire en 2010/11**

Le mil et le maïs sont réservés en partie pour la consommation familiale  
Le dernier achat de céréale remonte à 1999, depuis il est autosuffisant.

#### **Sources de revenu actuelles :**

- Vente des céréales (sorgho, maïs et mil) 1° source de revenu
- Vente de sésame
- Vente de moutons

#### **Les contraintes de l'exploitation**

- Difficulté à implanter la culture du sésame (mauvaise levée si les pluies après semis sont trop violentes ou trop espacées (sol sec)) et développement d'une maladie qu'il n'arrive pas à contrôler → mais pas de remise en question du sésame dans l'assolement
- Manque de fumure pour les céréales (maïs et sorgho)

#### **Évolutions depuis 2004**

- Arrêt de la culture du coton en 2008
- Insertion du sésame dans l'assolement depuis plusieurs années

- Développement de l'élevage du mouton (en 2004, 2 adultes aujourd'hui 30) idem pour les chèvres
- A pu constituer un noyau d'élevage bovin mais il faudrait qu'il achète d'autres vaches
- A construit un magasin tôlé et acheté une moto

### **Projets**

- Pour 2012 il voudrait développer l'élevage de volaille
- Envisage de construire une maison

### **Appuis reçus en 2010 en plus du CEF**

- N'a pas fait de coton mais arrive à trouver de l'engrais (à crédit ?) via des producteurs membres du GPC

### **3. Perception du CEF et impacts déclarés**

Selon cet agriculteur « il faut d'abord bien gérer ce que l'on a en main (les productions, les terres, les animaux, etc.) afin d'assurer les besoins de la famille (nourriture, santé, école, etc.). Avant on travaillait sans prévoir et sans se préparer, le CEF nous appris à évoluer dans ce domaine ».

#### **Gestion des productions de céréales**

Avec le CEF il évalue plus précisément les besoins familiaux (consommation et dons). Pour cela il préfère battre une partie de la récolte et garder le nombre de sacs nécessaires pour l'année (12 selon ses calculs). Il peut facilement ensuite évaluer les surplus à commercialiser : 9 sacs de maïs sont déjà prévus pour la vente, 18 sacs de mil+ sorgho sont encore disponibles pour le marché mais il va attendre juillet août pour avoir une prévision des récoltes de la campagne 2011/12.

Lorsqu'il vend des céréales il verse l'argent sur un compte afin de faire face aux dépenses à venir.

#### **Plan de campagne et suivi des cultures**

La mesure des surfaces des parcelles constitue un des premiers acquis du CEF. C'est la base pour ensuite évaluer les besoins en intrants, raisonner des doses d'engrais, bien appliquer les herbicides.

L'élaboration du plan de campagne débute par le choix d'assolement et la détermination de la surface cultivable optimale (fonction des moyens disponibles). Par exemple pour 2011 il veut passer de 5,75 à 10 ha car il dispose de la terre pour cela et de la trésorerie pour louer un tracteur pour la préparation du sol (20 000 à 25 000 FCFA/ha). Malgré les mauvais résultats du sésame en 2010 il envisage d'en faire 4 ha en utilisant de la semence améliorée et en louant un tracteur.

Il utilise le cahier de suivi des cultures mais laisse le conseiller faire les calculs et la synthèse.

#### **Amélioration des pratiques culturales, d'élevage et de gestion de la fertilité**

- La formation et les conseils reçus par le CAGEF sur l'élevage du mouton lui ont permis de progresser et d'avoir un troupeau productif donc des ventes régulières : formation sur la santé et le calendrier de vaccination avec un vétérinaire travaillant dans le cadre du CEF
- Avec le CAGEF « on revoit les bases de l'agriculture, on discute des techniques qu'il faut développer. C'est bien d'avoir des fosses fumières mais il faut savoir les utiliser » Il souligne aussi que les échanges avec le conseiller l'ont amené à aménager 0,25 ha de mauvaise terre avec des cordons pierreux.
- Cet agriculteur, comme ces collègues rencontrés, considère que l'on peut voir la différence entre une exploitation qui suit le CEF et les autres du village : par la qualité de l'entretien des cultures, l'importance accordée à la préparation du sol et à l'utilisation de la fumure organique, etc.

### **Suggestions pour la poursuite du CEF**

Il fait partie d'un groupe CEF composé de 14 agriculteurs qui sont à jour de leur cotisation. Pour donner plus de cohésion au groupe ils expérimentent la vente groupée de céréale.

Il a adhéré en en 2004 quand il a vu que le CEF était utile à son frère et qui était membre du groupe auparavant.

#### **Synthèse :**

**Cet agriculteur a cherché à diversifié ces activités agricoles et d'élevage et a abandonné la culture du coton jugée peu rémunératrice. Toutefois il doit passer par des membres du GPC pour acquérir des engrais et des herbicides. Les rendements obtenus sont faibles à moyens du fait des aléas pluviométriques (surtout en 2007). L'arachide et le maïs arrivent à des rendements satisfaisants en année pluviométrique « normale ». La taille de ses troupeaux (bovin, ovin, caprin) progresse régulièrement et il attribue cela aux formations reçues dans le domaine de la zootechnie et de la santé vétérinaire. La culture du sésame commence à lui poser des problèmes et les rendements sont faibles ainsi que la marge/ha. Malgré cela il considère que son cout de production est faible et que l'on peut continuer à prendre le risque d'en faire de grande surface.**

### Annexe 3 : Listes des personnes rencontrées

Annexe 3 A/ Listes des personnes rencontrées lors de la première mission (avril 2011)

Nom	Fonction	Organisme	Localisation
Philippe SOME	Animateur Réseau Gestion	s/c FEPABE	Ouagadougou
Marc PETITDAN	Assistant technique Projet FISONG (jusqu'en juin 2011)	AFDI	Ouagadougou
Désiré YERBANGA	Chargé de mission suivi- évaluation	FEPABE	Ouagadougou
Augustin BICABA	Conseiller en gestion CEF	CAGEF	Dédougou
Roger COMBIA	Conseiller en gestion CEF	CAGEF	Dédougou
Antoine TIAHO	Conseiller en gestion CEF	CAGEF	Dédougou
Tamini CISSE	Agriculteur, président	CAGEF	Dédougou/Kéra
Elie FOFANA	Agriculteur, secrétaire général	CAGEF	Dédougou/Kari
Mr Abel	Agriculteur, adhérent	CAGEF	Dédougou/Donkouy
Naziko DAKUO	Agriculteur, adhérent	CAGEF	Dédougou/Massala
Daouda OURA	Agriculteur, secrétaire général	UPPA Nayala	Toma
Tidjani Ali KI	Animateur provincial CEF	UPPA Nayala	Toma
Salika Sia ZA	Animatrice départementale suppléante CEF	UPPA Nayala	Toma
Zakaya BANHORE	Animateur projet 3P	UPPA Nayala	Toma
Issa OURA	Agriculteur, adhérent CEF	UPPA Nayala	Toma/Siena
Jean-Louis PARE	Agriculteur, adhérent CEF	UPPA Nayala	Toma/Siena
Mr Amidou	Agriculteur, adhérent CEF	UPPA Nayala	Toma/Biba
Seydou SO	Agriculteur, adhérent CEF	UPPA Nayala	Toma/Biba
Marc GANSORE	Président	FEPA-B	Ouagadougou

Annexe 3 B/ Liste des participants à l'atelier d'octobre 2011 et des personnes rencontrées

<b>Participant à la formation sur le suivi des effets et impacts du CEF en octobre 2011 au centre Paul Zoungrana</b>		
<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Organisation</b>
1	TAMINI Cissé	CAGEF
2	Bicaba Fiero	CAGEF
3	FOFANA Elie	CAGEF
4	BICABA Augustin	CAGEF
5	TIAHO Antoine	CAGEF
6	Combia Roger	CAGEF
7	Togo Hermann	FNGN
8	OUEDRAOGO Ibrahim	FNGN
9	GANAME Ousseini	FNGN
10	Congo Emmanuel	FNGN
11	KI Ali Tiguiani	UPPA/ Nayala FEPA/B
12	OURA Daouda Pagui	UPPA/ Nayala FEPA/B
13	KOUTOU Hami	UPPA/ Nayala FEPA/B
14	PARE Siaka	UPPA/ Nayala FEPA/B
15	OURA Ousseini	UPPA/ Nayala FEPA/B
16	SIA Zalika	UPPA/ Nayala FEPA/B
17	KONKOBO Sayouba	UGCPA
18	Sidibé Adama	UGCPA
19	DAKIO Benaza	UGCPA
20	BONZI Yézouma	UGCPA
21	Domboué Laurent	UGCPA

Personnes rencontrées en plus des participants à la formation

Clotilde KY	Représentante	Afdi Burkina Faso	Ouagadougou
Mr Birba	Coordonnateur/ Chargé du suivi opérationnel	FEPA-B	Ouagadougou
Judith SOMBA	Chargée de mission	Agence Acord	Ouagadougou

## Annexe 4 : Propositions de fiches de suivi pour l'année de référence (2011/12)

### FICHE « POINT DE REFERENCE » EXPLOITATION CEF A L'UPPA NAYALA (JUN 2011 – MARS 2012)

Village de : .....

Groupement UPPA : .....

NOM du Chef d'exploitation : .....

Date d'adhésion au CEF (mois/années) : .....

Date (s) de l'enquête : ..... .....

#### 1. Activités formation/animation suivies dans le cadre du CEF (à remplir fin 2011)

Type d'activités	Fréquence du suivi du module ou de la formation	
	Combien de fois depuis l'adhésion au CEF	Combien de fois depuis janvier 2011
Module « gestion du grenier »		
Module « prévision de campagne »		
Autres activités réalisées dans le cadre du CEF :		

#### 2. Structure et capital de l'exploitation en début de campagne 2011 (juin 2011)

Nombre d'actifs familiaux permanents (dont le Chef d'Exploitation ou CE) : .....

Nombre d'enfants scolarisés pouvant aider dans les champs pendant les vacances : .....

Nombre total d'actifs familiaux (T\_ACTFAM) : .....

Nombre de salariés permanents (dont berger) : ..... Coût annuel du salarié permanent FCFA : .....

Nombre de bouches à nourrir : .....

Matériels de culture attelée en propriété ou confiés au chef d'exploitation

Type	nombre	Type	Nombre
Charrue		Charrette asine	
Houe-manga, sarcleurs, triangle		Charrette bovine	
Semoir		Autres : .....	
Corps butteur		.....	

Animaux d'élevage en propriété (pour tous les actifs familiaux)

Type	nombre	Type	Nombre
Bovins de trait		Moutons + chèvres	

Bovins d'élevage		Ânes	
Total Bovins		Porcs	
		Autres .....	

Capital (hors foncier) du chef d'exploitation et de sa famille proche en début de campagne 2011 (juin 2011)

Nombre de motos : .....                      Nombre de vélos : .....  
Autres véhicules ou matériels non agricoles importants .....

Nombre de constructions tôlees et nombre de tôles :  
.....logements tôlees et total de .... tôles                      .....magasins tôlees et total de ..... tôles  
Vergers fruitiers (surface en ha ou nombre d'arbres fruitiers, si plus de 10 arbres) : .....  
Autres plantations (eucalyptus) (surface ou nombre d'arbres, si plus de 10 arbres) : .....

### **3. Surface cultivée en 2011**

Céréales	Ha	Autres Cultures	Ha
Sorgho		Sésame	
Maïs		arachide	
Mil		Niébé (haricot)	
Riz		Autre : .....	
		.....	
<b>Total céréales (1)</b>		<b>Total autres cultures (2)</b>	
<b>Total des surfaces cultivées en saison des pluies 2001 (1 + 2)</b>			

Surface que l'agriculteur a dû emprunter ou louer en 2011 : .....ha  
Surface en réserve en 2011 (jachère cultivable, friche,.....) : .. ..... ha  
Surface que l'agriculteur a prêté ou loué à un tiers (ami, famille, voisin) en 2011 : ..... Ha  
Surface cultivée 2011 (1 +2)/ Total actif familial (T\_ACTFAM) (faire le calcul) = .....

### **4. Conditions pluviométriques de la campagne 2011**

Pour vos différentes cultures, considérez vous la pluviométrie de la campagne 2011 comme :

Très mauvaise /  Mauvaise /  dans la Moyenne /  Bonne /  très bonne /

Expliquer votre réponse : .....  
.....  
.....

### **5. Changement de pratiques agricoles depuis l'adhésion au CEF ( à remplir après la campagne agricole 2011)**

Y a-t-il eu **des changements dans vos techniques culturales et de gestion de l'eau et du sol** (en dehors de l'usage des intrants et des semences sélectionnées) depuis votre participation au CEF ? (avant cela ces techniques étaient absentes ou très peu développées dans votre exploitation) Oui /  Non /

Si OUI citer les 3 plus importantes (1/ la plus importante, 2/....., 3/..... ) en donnant des chiffres d'évolution:  
.....

.....  
.....  
**Depuis 3 ans utilisez-vous Plus /\_\_/ Autant /\_\_/ Moins /\_\_/ d'intrants** (engrais, herbicides, insecticide au champ et de stockage, semences améliorées) pour vos cultures que par le passé ?

Si c'est **Plus**, quels intrants sont concernés (par ordre de priorité 1/ 2/ 3/)

.....  
.....  
Si il y a eu réduction (**Moins**) de l'usage des intrants, de quels types d'intrant s'agit il (par ordre de priorité 1/ 2/ 3/)

.....  
.....  
Cette augmentation est-elle liée au CEF    Oui /\_\_/ Non /\_\_/

Si réduction, ceci est lié au CEF    Oui /\_\_/ Non /\_\_/

Si ce n'est pas à cause du CEF, qui vous a amené à augmenter ou à diminuer l'usage de ces intrants Bien expliquer les évolutions (augmentation, diminution) pour les différents types d'intrants : l'engrais NPK, L'Urée, les insecticides au champ, les insecticides de stockage, les herbicides)

.....  
.....  
**Utilisation de semences améliorées** (surface en ha avec semences sélectionnée par culture) en 2011 :

.....  
.....  
**Indicateur « rotation/assolement »** → % des céréales dans l'assolement 2011 (calcul) : .....%

Le CEF vous a-t-il aidé à choisir l'assolement 2011    Oui /\_\_/ Non : /\_\_/

Si Oui de quelles façons : .....

.....  
.....  
**Indicateur « valorisation de la fumure organique » :**

- Nombre de fosses « fumières / compostières » utilisées en 2011 : .....
- Nombre total de charrettes (asines) de FO apportées aux champs en 2011 : ..... Charrettes asines
- Nombre de charrettes de FO apportées/ Bovin (**faire le calcul**) : .....

Pour l'ensemble des apports (hors parage tournant) évaluer la surface recevant réellement de la FO .....  
Ha

En plus des apports de FO (en charrette), le producteur fait-il du parage tournant dans ses champs

Oui avec son troupeau /\_\_/    Oui avec le troupeau d'un éleveur /\_\_/    Non /\_\_/

Si OUI, sur quelle surface est parquée ..... ha et quelle(s) culture(s) sont concernées

**Indicateur « utilisation des engrais minéraux » pour 2011 :**

Culture recevant des engrais	Surface recevant de l'engrais en ha *	Quantité en Kg **		Dose en Kg/ha Faire le calcul	
		NPK	Urée	Urée	Urée

Surface totale recevant de l'engrais \* : ..... ha

Quantité totale d'engrais (NPK + Urée) utilisée \*\* : ..... kg

Importance de la surface fertilisée par rapport à la surface totale cultivée en % (faire le calcul) ..... %

**6. Suivi de la Prévision de campagne pour les productions végétales  
(à remplir en novembre 2011 au 1<sup>o</sup> passage)**

Y a-t-il eu des modifications entre les activités de productions végétales réalisées en 2011 et la Prévision de campagne élaborée en mai –juin 2011 par le chef d'exploitation (assolement surface par culture, utilisation des engrais, techniques culturales non réalisées, .....); Noter les modifications majeures :

.....  
 ...  
 .....  
 ..  
 .....  
 ..

**7. Productions animales**

Y a-t-il eu des changements dans les techniques d'élevage depuis les 3 dernières années ?  
 Si OUI citer les 3 plus importantes (1/ la plus importante, 2/, 3/) :

.....  
 .....  
 .....

Ces changements sont ils dus au CEF ? Oui /\_\_\_/ Non /\_\_\_/

Si Non, Qui vous a incité à faire ces changements de techniques d'élevage ?

.....

**8. Atteinte des objectifs fixés avant la campagne agricole 2011**

**8.1 Autosuffisance alimentaire à partir des céréales ( à remplir en mars 2012)**

Indiquer les 2 dernières années pendant lesquelles vous avez dû acheter des céréales (votre production n'ayant pas été suffisante) : ..... .....

L'objectif d'autosuffisance céréalière sera-t-il atteint après la récolte 2011 OUI /\_\_\_/ Non /\_\_\_/

Le tableau ci-dessous doit aider le CE a répondre

	Reliquats de la campagne 2010 (en kg , sacs)	Quantités récoltées en 2011 (en kg, sacs)	Besoins de la famille (en ajoutant les dons ...) (en kg ou sacs)	Bilan (en kg ou sacs) (surplus noter + ou déficit noter --)
Maïs				
Sorgho				
Mil				
Riz				
fonio				

S'il y a un surplus de céréales cette année 2011/12 (en kg ou sac), à quoi est il destiné :

- ➔ stock de sécurité : Nombre sacs par type de céréales ..... Total .....
- ➔ vente : Nombre sacs par type de céréales ..... Total .....  
et revenu obtenu ou prévu en FCFA .....

Le CEF a-t-il permis de mieux commercialiser les surplus de céréales Oui /\_\_\_/ Non /\_\_\_/  
Si Oui expliquez pourquoi : .....

S'il y a un déficit de céréales, le producteur évalue à combien de sacs de céréales ses achats pour compléter sa récolte et nourrir correctement sa famille

- ➔ Achat jusqu'à la récolte prochaine (octobre 2012) :  
Nombre sacs par type de céréales ..... Total ..... sacs  
et somme d'argent à prévoir pour cela en FCFA .....

## **8.2 Projets du chef d'exploitation à court et moyen terme pour son exploitation et/ou sa famille**

A remplir en novembre 2011 (1° passage)

Quels sont les projets à court terme (dans l'année à venir) que le chef d'exploitation avait programmé de réaliser avant la campagne 2011 (en avril - mai 2011) qui doivent mobiliser une partie de ses revenus (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/ ):

.....  
.....

Quels sont les projets à moyen terme (dans 2 à 4 ans), (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/ ):

.....  
.....

Ces projets de court et moyen termes ont-ils été discutés dans le cadre des séances CEF Oui /\_\_\_/ Non /\_\_\_/

A remplir en mars 2012 (2° passage)

Avec les différentes sources de revenu de votre exploitation, avez-vous pu réaliser le ou les projets à court terme que vous vous étiez fixé(s) en avril – mai 2011 :

Projet (s) à court terme réalisé :.....

Projet(s) à court terme non réalisé (abandonné ou prévu après la campagne prochaine) :  
.....

**9. Connaissances acquises par le CEF**

**9.1 Maitrise d’outils de gestion**

Après le suivi des modules de formation suivis dans le cadre du CEF , le chef d’exploitation

Peut-il calculer seul les entrées, besoins de céréales et faire le bilan ? Oui /\_\_/ Non /\_\_/

Élabore-t-il sa Prévision de campagne seul sans l’aide de l’animateur : Oui /\_\_/ Non /\_\_/

Connaît-il la surface de ses principales parcelles en ha Oui /\_\_/ Non /\_\_/

les a-t-il mesurées ? Oui /\_\_/ Non /\_\_/ ).

**9.2 Autres connaissances acquises**

.....  
.....  
.....  
.....

**10 Prise de responsabilité**

En 2011 l’agriculteur occupait-il des postes de responsabilités (Agricole, école, santé, village)

Oui /\_\_/ Non /\_\_/ Si Oui les citer .....

**11. Autres impacts du CEF non abordés dans la discussion (remplir en février ou mars 2012)**

Autres impacts positifs pour vous et votre famille :

.....  
.....  
.....

Selon vous le CEF peut-il avoir des impacts négatifs chez vous, si oui donner des exemples :

.....  
.....  
.....

Selon vous le CEF peut il avoir des impacts négatifs chez les autres bénéficiaires du CEF que vous connaissez, donner des exemples sans indiquer le nom des personnes concernées :

.....  
.....  
.....

**FICHE « POINT DE REFERENCE » EXPLOITATION TEMOIN A L'UPPA NAYALA  
(JUIN 2011 – MARS 2012)**

Village de : ..... Groupement UPPA : .....

NOM du Chef d'exploitation : .....  
 Chef d'exploitation depuis quelle année ? : .....  
 Membre d'un groupement UPPA Nayala depuis quelle année ? .....

Date (s) de l'enquête : ..... .....

**3. Activités réalisées dans le cadre de l'UPPA et du groupement**

Quelles activités réalisées vous dans le cadre de votre groupement UPPA Nayala depuis 2 ans :

.....  
 .....

**4. Structure et capital de l'exploitation en début de campagne 2011 (juin 2011)**

Nombre d'actifs familiaux permanents (dont le Chef d'Exploitation ou CE) : .....  
 Nombre d'enfants scolarisés pouvant aider dans les champs pendant les vacances : .....  
 Nombre total d'actifs familiaux (T\_ACTFAM) : .....  
 Nombre de salariés permanents (dont berger) : ..... Coût annuel du salarié permanent FCFA : .....  
 Nombre de bouches à nourrir : .....

Matériels de culture attelée en propriété ou confiés au chef d'exploitation

Type	nombre	Type	Nombre
Charrue		Charrette asine	
Houe-manga, sarcleurs, triangle		Charrette bovine	
Semoir		Autres :..... .....	
Corps butteur		.....	

Animaux d'élevage en propriété (pour tous les actifs familiaux)

Type	nombre	Type	Nombre
Bovins de trait		Moutons + chèvres	
Bovins d'élevage		Ânes	
<b>Total Bovins</b>		Porcs	
		Autres .....	

Capital (hors foncier) du chef d'exploitation et de sa famille proche en début de campagne 2011 (juin 2011)

Nombre de motos : .....                      Nombre de vélos : .....  
 Autres véhicules ou matériels non agricoles importants .....

Nombre de constructions tôlees et nombre de tôles :  
 .....logements tôlees et total de .... tôles                      .....magasins tôlees et total de ..... tôles  
 Vergers fruitiers (surface en ha ou nombre d'arbres fruitiers, si plus de 10 arbres) : .....  
 Autres plantations (eucalyptus) (surface ou nombre d'arbres, si plus de 10 arbres) : .....

**3. Surface cultivée en 2011**

Céréales	Ha	Autres Cultures	Ha
Sorgho		Sésame	
Maïs		arachide	
Mil		Niébé (haricot)	
Riz		Autre : .....	
		.....	
<b>Total céréales (1)</b>		<b>Total autres cultures (2)</b>	
<b>Total des surfaces cultivées en saison des pluies 2001 (1 + 2)</b>			

Surface que l'agriculteur a dû emprunter ou louer en 2011 : .....ha  
 Surface en réserve en 2011 (jachère cultivable, friche,.....) : .. ..... ha  
 Surface que l'agriculteur a prêté ou loué à un tiers (ami, famille, voisin) en 2011 : ..... Ha  
 Surface cultivée 2011 (1 +2)/ Total actif familial (T\_ACTFAM) (faire le calcul) = .....

**4. Conditions pluviométriques de la campagne 2011**

Pour vos différentes cultures, considérez vous la pluviométrie de la campagne 2011 comme :

Très mauvaise /\_/    Mauvaise /\_/    dans la Moyenne /\_/    Bonne /\_/    très bonne /\_/

Expliquer votre réponse : .....  
 .....  
 .....

**5. Changement de pratiques agricoles depuis les 3 dernières années (à remplir après la campagne agricole 2011)**

Y a-t-il eu **des changements dans vos techniques culturales et de gestion de l'eau et du sol** (en dehors de l'usage des intrants et des semences sélectionnées) depuis 3 ans ? (avant cela ces techniques étaient absentes ou très peu développées dans votre exploitation) Oui /\_/ Non /\_/

Si OUI citer les 3 plus importantes (1/ la plus importante, 2/....., 3/..... ) en donnant des chiffres d'évolution:  
 .....  
 .....  
 .....

**Depuis 3 ans utilisez-vous Plus /\_\_\_/ Autant /\_\_\_/ Moins /\_\_\_/ d'intrants** (engrais, herbicides, insecticide au champ et de stockage, semences améliorées) pour vos cultures que par le passé ?

Si c'est **Plus**, quels intrants sont concernés (par ordre de priorité 1/ 2/ 3/)

.....

Si il y a eu réduction (**Moins**) de l'usage des intrants, de quels types d'intrant s'agit il (par ordre de priorité 1/ 2/ 3/)

.....

Qu'est ce qui vous a amené à augmenter ou à diminuer l'usage de ces intrants

Bien expliquer les évolutions (augmentation, diminution) pour les différents types d'intrants : l'engrais NPK, L'Urée, les insecticides au champ, les insecticides de stockage, les herbicides)

.....  
.....  
.....  
.....

**Utilisation de semences améliorées** (surface en ha avec semences sélectionnée par culture) en 2011 :

.....

**Indicateur « rotation/assolement »** → % des céréales dans l'assolement 2011 (calcul) : .....%

Si vous avez changé votre assolement ces dernières années (abandon ou réduction de la surface d'une culture, nouvelles cultures) Pourquoi ?

.....  
.....

Qui vous a conseillé de la faire ?

.....

**Indicateur « valorisation de la fumure organique » :**

- Nombre de fosses « fumières / compostières » utilisées en 2011 : .....
- Nombre total de charrettes (asines) de FO apportées aux champs en 2011 : ..... Charrettes asines
- Nombre de charrettes de FO apportées/ Bovin (**faire le calcul**) : .....

Pour l'ensemble des apports (hors parage tournant) évaluer la surface recevant réellement de la FO .....  
Ha

En plus des apports de FO (en charrette), le producteur fait-il du parage tournant dans ses champs

Oui avec son troupeau /\_\_\_/    Oui avec le troupeau d'un éleveur /\_\_\_/    Non /\_\_\_/

Si OUI, sur quelle surface est parquée ..... ha et quelle(s) culture(s) sont concernées

.....

**Indicateur « utilisation des engrais minéraux » pour 2011 :**

Culture recevant des engrais	Surface recevant de l'engrais en ha *	Quantité en Kg **		Dose en Kg/ha Faire le calcul	
		NPK	Urée	Urée	Urée

Surface totale recevant de l'engrais \* : ..... ha

Quantité totale d'engrais (NPK + Urée) utilisée \*\* : ..... kg

Importance de la surface fertilisée par rapport à la surface totale cultivée en % (faire le calcul) ..... %

**6. Suivi de la campagne agricole 2011 pour les productions végétales  
(à remplir en novembre 2011 au 1<sup>o</sup> passage)**

Y a-t-il eu des modifications entre les activités de productions végétales réalisées en 2011 et ce que vous aviez prévu de faire en avril - mai 2011 avant les pluies (assolement surface par culture, utilisation des engrais, techniques culturales non réalisées, .....); Noter les modifications majeures :

.....  
 .....  
 .....

**7. Productions animales**

Y a-t-il eu des changements dans les techniques d'élevage depuis les 3 dernières années ?  
 Si OUI citer les 3 plus importantes (1/ la plus importante, 2/, 3/) :

.....  
 .....  
 .....

Qui vous a incité à faire ces changements de techniques d'élevage ?

.....

**8. Résultats obtenus après la campagne agricole 2011**

**8.1 Autosuffisance alimentaire à partir des céréales ( à remplir en mars 2012)**

Indiquer les 2 dernières années pendant lesquelles vous avez dû acheter des céréales (votre production n'ayant pas été suffisante) : ..... .....

L'objectif d'autosuffisance céréalière sera-t-il atteint après la récolte 2011 OUI /\_\_\_/ Non /\_\_\_/

Le tableau ci-dessous doit aider le CE à répondre

	Reliquats de la campagne 2010 (en kg, sacs)	Quantités récoltées en 2011 (en kg, sacs)	Besoins de la famille (en ajoutant les dons ...) (en kg ou sacs)	Bilan (en kg ou sacs) (surplus noter + ou déficit noter --)
Maïs				
Sorgho				
Mil				
Riz				
fonio				

S'il y a un surplus de céréales cette année 2011/12 (en kg ou sac), à quoi est il destiné :

- ➔ stock de sécurité : Nombre sacs par type de céréales ..... Total .....
- ➔ vente : Nombre sacs par type de céréales ..... Total .....  
et revenu obtenu ou prévu en FCFA .....

En cas de vente à qui allez-vous vendre les céréales ? :

.....

S'il y a un déficit de céréales, le producteur évalue à combien de sacs de céréales ses achats pour compléter sa récolte et nourrir correctement sa famille

- ➔ Achat jusqu'à la récolte prochaine (octobre 2012) :  
Nombre sacs par type de céréales ..... Total ..... sacs  
et somme d'argent à prévoir pour cela en FCFA .....

## **8.2 Projets du chef d'exploitation à court et moyen terme pour son exploitation et/ou sa famille**

A remplir en novembre 2011 (1° passage)

Quels sont les projets à court terme (dans l'année à venir) que le chef d'exploitation avait programmé de réaliser avant la campagne 2011 (en avril - mai 2011) qui doivent mobiliser une partie de ses revenus (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/ ):

.....

Quels sont les projets à moyen terme (dans 2 à 4 ans), (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/ ):

.....

.....

A remplir en mars 2012 (2° passage)

Avec les différentes sources de revenu de votre exploitation, avez-vous pu réaliser le ou les projets à court terme que vous vous étiez fixé(s) en avril – mai 2011 :

Projet (s) à court terme réalisé :.....

Projet(s) à court terme non réalisé (abandonné ou prévu après la campagne prochaine) :

.....  
...  
.....  
...

**9. Perception du CEF**

Avez-vous connaissance de l'activité de CEF mis en place par l'UPPA Nayala dans un village à coté du votre ?

Oui /\_\_/ Non /\_\_/

Si Oui Pouvez expliquer en quoi cela consiste (que font les producteurs et productrices dans ces groupements CEF : .....

.....  
.....

**10. Prise de responsabilité**

En 2011 l'agriculteur occupait-il des postes de responsabilités (Agricole, école, santé, village)

Oui /\_\_/ Non /\_\_/ Si Oui les citer .....

**FICHE « POINT DE REFERENCE » SUIVI-EVALUATION DU CEF au CAGEF  
(JUIN 2011 - MARS 2012)**

Zone : .....

Village de : .....

NOM du Chef d'exploitation (CE) : .....

NOM de l'adhérent au CEF (si différent du CE) : .....

Lien de parenté avec le chef d'exploitation .....

Date d'adhésion au CEF (mois/années) : .....

Date (s) de l'enquête : ..... .....

**1. Activités menées dans le cadre du CEF jusqu'à maintenant (fin 2011)**

Type d'activités (nom du module, de la formation ou de l'outil de gestion utilisé)	Fréquence du suivi du module ou de la formation	
	Combien de fois depuis l'adhésion au CEF	Combien de fois depuis janvier 2011

**2. Structure et capital de l'exploitation en début de campagne 2011 (juin 2011)**

Nombre d'actifs familiaux permanents (dont le CE) : .....

Nombre d'actifs familiaux (faire le calcul) : ..... Actifs (*en comptant 1 par actif permanent et 0,5 pour les enfants étudiants qui travaillent aux champs pendant les vacances*)

Nbre de salariés permanents (dont berger) : ..... Coût annuel du salarié permanent FCFA : .....

Nbre de bouches à nourrir (permanents + les enfants a charge en ville) : .....

Nombre de bœufs de trait : ..... Nombre d'ânes de trait ..... Nombre d'ânes d'élevage : .....

Nombre de bovins d'élevage (> 2 ans) ..... Nombres de moutons adultes ..... et chèvres adultes .....

Nombre de jeunes bovins (< 2 ans) ..... Nombres de jeunes moutons (< 1 an)..... et jeunes chèvres (> 1 an) .....

Calcul de l'équivalent « **total bovin ou UBT** » :

*Selon la règle suivante : Bovins de trait et d'élevage = 1, jeune bovin = 0,5 ânes toutes catégories = 0,5 moutons et chèvres adultes = 0,1 et jeunes Moutons et jeunes chèvres = 0,05*

Nombre de truies (porcs femelles) : ..... Nombre de porcs engraisés par an .....

Autres animaux d'élevage d'importance : .....

**Matériels de culture attelée en propriété ou en confiage (à sa disposition)**

Type	nombre	Type	Nombre
Charrue		Charrette asine	
Semoir à traction animale		Charrette bovine	
Houe manga, sarcleurs ou triangle		Tracteur	
Corps butteur		Autres .....	

**3. Capital (hors foncier) du chef d'exploitation et de sa famille proche en début de campagne 2011 (juin 2011)**

Nombre de motos : ..... Nombre de vélos : .....  
 Autres véhicules ou matériels non agricoles importants .....

Nombre de constructions tôlees et nombre de tôles :  
 .....logements tôlees et total de .... tôles .....magasins tôlees et total de ..... tôles  
 Vergers fruitiers (surface en ha ou nombre d'arbres fruitiers, si plus de 10 arbres) : .....  
 Autres plantations (eucalyptus) (surface ou nombre d'arbres, si plus de 10 arbres) : .....

**4. Foncier et surface cultivée en 2011**

Surface totale cultivée (en 2011) (cf tableau 6.) : ..... ha  
 dont surface que l'agriculteur a emprunté ou loué : .....ha  
 Surface en réserve en 2011 (jachère cultivable, friche,.....) :.. ..... ha  
 Surface que l'agriculteur a prêté ou loué à un tiers (ami, famille, voisin) en 2011 : ..... ha  
 Surface totale cultivée 2011/actif familial (faire le calcul) .....

**5. Conditions pluviométriques de la campagne 2011**

Pour vos différentes cultures, considérez vous la pluviométrie de la campagne 2011 comme :  
 Très mauvaise /\_/ Mauvaise /\_/ dans la Moyenne /\_/ Bonne /\_/ très bonne /\_/

Expliquer votre réponse : .....  
 .....  
 .....  
 .....

## 6. Productions végétales 2011 (bilan à établir entre décembre 2011 et mars 2012)

### 6.1 Charges aux cultures : intrants et fumure organique

Cultures (du CE = de la famille, pas de— champs individuel ?)	Surface 2011 (ha)	Charges en FCFA par culture (à crédit ou au comptant)											FO provenant de l'exploitation (en nombre de charrettes)				
		Location des terres (ha et FCFA)		Prestation de labour (ha, FCFA)		Autres prestations en TA (buttage, sarclage mécanique transport) en FCFA		Semences Achetés (kg, FCFA)		Fertilisant Sacs de NPK Sacs Urée Charrette de FO acheté Parcage & Cout total en FCFA		Herbicide (en FCFA) Insecticide (en FCFA)		main d'œuvre Occasionnelle + repas	Totales Charges opérationnelles (1)	Σ charges en intrants (2)	
1.																	
2.																	
3.																	
4.																	
5.																	
6.																	
7.																	

### 6.2 Productions végétales et performances technico-économiques des cultures principales

Cultures	Surface 2011 (ha)	Production totale (en Kg, ou en sacs)	Prix unitaire du produit (FCFA par kg ou par sac)	Produit brut en FCFA par culture	$\Sigma$ charges opérationnelles (1)	Marge brute totale	Marge brute/ha	$\Sigma$ charges en intrants (2)	Marge sur intrant totale	Marge sur intrant/ha	Rendement en kg/ha ou sacs/ha	Remarques
1.												
2.												
3.												
4.												
5.												
6.												
7.												

**7. Changement de pratiques pour les cultures principales depuis l'adhésion au CEF ( à remplir fin 2011)**

Y a-t-il eu **des changements dans vos techniques culturales et de gestion de l'eau et du sol** (en dehors de l'usage des intrants et des semences sélectionnées) depuis votre participation au CEF ? (avant cela ces techniques étaient absentes ou très peu développées dans votre exploitation) Oui /  / Non /

Si OUI citer les 3 plus importantes (1/ la plus importante, 2/....., 3/..... ) en donnant des chiffres d'évolution:

.....  
.....  
.....

**Depuis 3 ans utilisez-vous Plus /  / Autant /  / Moins /  d'intrants** (engrais, herbicides, insecticide au champ et de stockage, semences améliorées) pour vos cultures que par le passé ?

Si c'est **Plus**, quels intrants sont concernés (par ordre de priorité 1/ 2/ 3/)

.....  
.....  
.....  
.....

Si il y a eu réduction (**Moins**) de l'usage des intrants, de quels types d'intrant s'agit il (par ordre de priorité 1/ 2/ 3/)

.....  
.....

Cette augmentation est-elle liée au CEF    Oui /  / Non /

Si réduction, ceci est lié au CEF    Oui /  / Non /

Si ce n'est pas à cause du CEF, qui vous a amené à augmenter ou à diminuer l'usage de ces intrants

Bien expliquer les évolutions (augmentation, diminution) pour les différents types d'intrants : l'engrais NPK, L'Urée, les insecticides au champ, les insecticides de stockage, les herbicides)

.....  
.....  
.....  
.....

**Utilisation de semences améliorées** (surface en ha avec semences sélectionnée par culture) en 2011 :

.....  
.....

**Indicateur « rotation/assolement »** → % des céréales dans l'assolement 2011 (calcul) :  
.....%

Le CEF vous a-t-il aidé à choisir l'assolement 2011 Oui /\_\_/ Non : /\_\_/

Si Oui de quelles  
façons : .....  
.....  
.....

**Indicateur « valorisation de la fumure organique » :**

- Nombre de fosses « fumières / compostières » utilisées en 2011 : .....
- Nombre total de charrettes (asines) de FO apportées aux champs en 2011 : .....  
Charrettes asines
- Nombre de charrettes de FO apportées/ UBT (faire le calcul) : .....

Pour l'ensemble des apports (hors parcage tournant) évaluer la surface recevant réellement de la FO ..... Ha

En plus des apports de FO (en charrette), le producteur fait-il du parcage tournant dans ses champs

Oui avec son troupeau /\_\_/ Oui avec le troupeau d'un éleveur /\_\_/ Non /\_\_/

Si OUI, quelle surface est parcagée ..... ha et quelle(s) culture(s) sont concernées  
.....

**Indicateur « utilisation des engrais minéraux »** pour 2011 :

Quantité totale d'engrais (NPK + urée ) utilisée \* : ..... kg Surface concernée\*\* : .....  
ha

Importance de la surface fertilisée par rapport à la surface totale cultivée en % ..... %

Dose moyenne sur la surface fertilisée (calcul) : ..... Kg/ha

Dose moyenne sur la surface totale cultivée (calcul) : .....Kg/ha

### **8. Suivi du plan de campagne pour les productions végétales** **( à remplir en novembre 2011 – 1° passage )**

Y a-t-il eu des modifications entre les activités de productions végétales réalisées en 2011 et le plan de campagne élaboré en mai –juin 2011 (assolement surface par culture, utilisation des engrais, techniques culturales non réalisées, .....) ; Noter les modifications majeures :

.....

.....  
.....

**9. Productions animales**

Y a-t-il eu des changements dans les techniques d'élevage liés à votre participation au CEF ?  
Si OUI citer les 3 plus importantes (1/ la plus importante, 2/, 3/) :

.....  
.....  
.....

En comparaison avec les revenus issus des cultures, vos animaux (tous types d'élevage confondus) vous rapportent-ils par an ? Moins /\_\_\_/ Autant /\_\_\_/ Plus /\_\_\_/ que les productions végétales

Pouvez-vous évaluer l'argent que vous avez gagné avec l'élevage ? .....  
FCFA

.....  
.....

Estimation des revenus issus des prestations de labour, sarclage mécanique, buttage (en FCFA par type de prestation et au total) ..... FCFA ..... FCFA  
..... FCFA

Estimation des revenus issus des prestations de transport (en FCFA/ an) :  
.....

**10. Atteinte des objectifs fixés avant la campagne agricole 2011**

**10.1 Autosuffisance alimentaire à partir des céréales (entre février et avril 2012)**

Indiquer les 2 dernières années pendant lesquelles vous avez dû acheter des céréales (votre production n'ayant pas été suffisante) : ..... ..

L'objectif d'autosuffisance céréalière sera-t-il atteint après la récolte 2011 OUI /\_\_\_/ Non /\_\_\_/

Le tableau ci-dessous doit aider le CE a répondre

	Reliquats de la campagne 2010 (en kg , sacs)	Quantités récoltées en 2011 (en kg, sacs)	Besoins de la famille (en ajoutant les dons ...) (en kg ou sacs ?)	Bilan (en kg ou sacs) (surplus noter + ou déficit noter -- )
Maïs				
Sorgho				
Mil				
Riz				
fonio				

S'il y a un surplus de céréales cette année 2011/12 (en kg ou sac), à quoi est il destiné :

➔ stock de sécurité : Nombre sacs par type de céréales ..... Total  
.....

➔ vente : Nombre sacs par type de céréales ..... Total .....  
et revenu obtenu ou prévu en FCFA .....

Le CEF a-t-il permis de mieux commercialiser les surplus de céréales Oui /\_\_\_/ Non  
/\_\_\_/

Si Oui expliquez pourquoi :

.....  
.....

S'il y a un déficit de céréales, le producteur évalue à combien de sacs de céréales ses achats pour compléter sa récolte et nourrir correctement sa famille

➔ Achat jusqu'à la récolte prochaine (octobre 2012) :  
Nombre sacs par type de céréales ..... Total ..... sacs  
et somme d'argent à prévoir pour cela en FCFA .....

## **10.2 Les autres projets et objectifs de court et moyen terme**

A remplir en novembre 2011 (1° passage)

Quels sont les projets à court terme (dans l'année à venir) que le chef d'exploitation avait programmé de réaliser avant la campagne 2011 (en avril - mai 2011) qui doivent mobiliser une partie de ses revenus (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/ ):

.....  
.....

Quels sont les projets à moyen terme (dans 2 à 4 ans), (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/ ):

.....  
.....  
.....

Ces projets de court et moyen termes ont-ils été discutés dans le cadre des séances CEF Oui /\_\_\_/ Non /\_\_\_/

A remplir en mars 2012 (2° passage)

Avec les différentes sources de revenu de votre exploitation, avez-vous pu réaliser le ou les projets à court terme que vous vous étiez fixé(s) en avril – mai 2011 :

Projet (s) à court terme réalisé :.....  
.....

Projet(s) à courte terme non réalisé (abandonné ou prévu après la campagne prochaine) : .....

**11. Connaissances acquises**

**11.1 Maîtrise d'outils de gestion** Après le suivi des modules de formation, l'agriculteur

Peut-il calculer seul les entrées, besoins et bilans de céréales ? Oui /\_\_/ Non /\_\_/

Élabore-t-il son plan de campagne seul : OUI /\_\_/ Non /\_\_/

Connaît-il la surface de ses principales parcelles en ha OUI /\_\_/ Non /\_\_/  
les a-t-il mesurées ? OUI /\_\_/ Non /\_\_/

**11.2 Autres connaissances acquises**

.....  
.....  
.....  
.....

**12. Prise de responsabilité**

En 2011 l'agriculteur occupait-il des postes de responsabilités (Agricole, école, santé, village)

Oui /\_\_/ Non/\_\_/ Si Oui les citer

.....

**13. Autres impacts du CEF non abordés dans la discussion (remplir en fév. 2012)**

Autres impacts positifs pour vous et votre famille :

.....  
.....  
.....

Selon vous le CEF peut il avoir des impacts négatifs chez vous, si oui donner des exemples :

.....  
.....  
.....

Selon vous le CEF peut il avoir des impacts négatifs chez les autres bénéficiaires du CEF que vous connaissez, donner des exemples sans indiquer le nom des personnes concernées :

.....  
.....  
.....

## Annexe 5 : Modes d'emploi des fiches de suivi

### Mode d'emploi de la fiche « point de référence » pour les exploitations en CEF à l'UPPA NAYALA (JUIN 2011 - Mars 2012)

Ce mode d'emploi est conçu pour les animateurs UPPA du Nayala pour renseigner le mieux possible les fiches du dispositif de suivi évaluation du CEF en comparant des exploitations en CEF avec des exploitations membres de groupements UPPA Nayala.  
Le mode d'emploi suit les rubriques de la fiche de suivi. **Le texte en gras** correspond à celui qui se trouve dans la fiche de suivi.

#### Période d'enquête

Cette enquête a pour objectif de connaître ce que les **producteurs en CEF** ont réalisé en 2011, quelle est leur situation en termes d'équipement, de foncier et de biens matériels visibles (leur capital) en début de campagne 2011 et quelles sont leurs situations en termes de sécurité alimentaire et réalisation de leurs projets. On pourra ainsi comparer ces performances avec celles qu'ils obtiendront en 2012.

L'animateur inscrit les dates d'enquête ou de passage en début de page 1, il y a à priori 2 passages à faire mais cela peut atteindre 3 ou 4 passages si cela est nécessaire.

- Le premier passage avant fin décembre consiste à connaître la structure de l'exploitation (du §1 au § 6)
- Le deuxième passage se fera entre mars et avril 2012 lorsque le producteur aura tiré les enseignements de la campagne agricole 2011 (vente ou achat de céréales).

Il faut interroger l'agriculteur sur une durée maximale de 2 heures pour garder son attention, c'est à l'animateur de répartir les questions entre les deux passages. Il est précisé dans le questionnaire les questions à poser au 2<sup>o</sup> passage (mars 2012).

La date d'adhésion au CEF est importante pour savoir ce que les producteurs ont suivi comme modules et formation dans le cadre du CEF.

#### **Activités menées dans le cadre du CEF jusqu'à maintenant (fin 2011)**

**Type d'activités** : préciser toutes les formations ou modules suivis par le producteur durant les séances CEF collectives ou individuelles ainsi que les nouveaux outils ou nouvelles pratiques de gestion mises en œuvre.

#### **Structure et capital de l'exploitation en début de campagne 2011 (mai 2011)**

**Objectif** : faire l'inventaire des facteurs de production et du capital avant la campagne 2011. Il s'agira pour l'animateur d'amener le chef d'exploitation à se rappeler de ce qu'il disposait en début de campagne agricole.

**Nombre d'actifs familiaux permanents (dont le CE)** : ..... il s'agit des personnes de la famille qui travaillent durant toute la campagne agricole au champ (ou pour le troupeau ou tout type d'élevage)

**Le nombre total d'actifs familiaux** (T\_ACTFAM) est calculé en additionnant le nombre d'actifs familiaux permanents + 0,5 x le nombre d'enfants scolarisés qui travaillent aux champs pendant les vacances

Exemple : le CE + ses deux femmes + 1 fils permanent = 4 actifs + 0,5 x deux enfants au collège à Dédougou → soit un total de 5 actifs familiaux pour la campagne 2011

**Les salariés permanents** ne sont pas membres de la famille à priori et sont payés pour le travail accompli, cela peut concerner quelques mois par an (juin à septembre ou mai à novembre pour les cultures selon les contrats, toute l'année pour les bergers salariés)

**Nombre de bouches à nourrir (permanents + les enfants à charge en ville)** Il s'agit de considérer toutes les personnes de la famille (sauf les enfants non sevrés) qui consomment des céréales du grenier. Des enfants étudiant en ville peuvent emmener leurs céréales en sacs avec eux. Ils sont dans ce cas à considérer comme « bouches à nourrir ». Si le berger salarié ou le salarié permanent est nourri sur le grenier, il faut le considérer comme « bouches à nourrir ».

**Matériels de culture attelée en propriété ou en confiage (à sa disposition)** : il s'agit des matériels qu'il utilise en 2011 sans avoir besoin de les louer donc en propriété ou prêtés par un tiers (ami, frère).

**Autres matériels** : correspond à motopompe, pulvérisateur en propriété etc. mais pas le petit matériel comme pioches, dabs

**Animaux d'élevage en propriété (pour tous les actifs de familiaux)**

Remplir le tableau. Pour les bovins on ne compte pas les veaux (< 1 an). On fait la somme des bovins de trait + bovins d'élevage. On fait la somme des moutons et chèvres adultes (> 1 âne). Les ânes correspondent à la somme des ânes de trait et des ânes d'élevage

**Autres animaux d'élevage** : noter uniquement les élevages qui ont une importance en termes de revenu (volailles diverses, type et nombre) exemple : 40 poules pondeuses améliorées

**Capital (hors foncier) du chef d'exploitation (CE) et de sa famille proche en début de campagne 2011 (juin 2011)**

Par famille proche on entend tous les actifs de l'exploitation agricole et les personnes âgées à la charge du Chef d'exploitation

Compter uniquement les équipements fonctionnels d'une certaine valeur : motos, vélos, véhicules, groupe électrogène et poste TV

Le nombre de tôles est un indicateur de richesse, il faut distinguer les logements et les magasins, compter le nombre de constructions et le nombre de tôles correspondant aux deux types de construction

Vergers (fruitiers) et autres plantations : choisissez soit la surface en ha soit le nombre d'arbres en indiquant le type d'arbres (manguiers, eucalyptus, citronnier). A ne remplir que lorsque le nombre d'arbres dépasse 10 par espèce

**Surface cultivée en 2011**

**Surface totale cultivée en 2011** Il faut remplir le tableau et faire la somme des deux colonnes : les céréales et les autres cultures puis la somme 1 + 2 pour obtenir la surface cultivée totale.

On considère ici uniquement les parcelles de la famille sous gestion du chef d'exploitation sans tenir compte des parcelles individuelles dont le nombre et la surface sont plus variables que la surface sous gestion du Chef d'Exploitation.

**Surface en réserve en 2011 (jachère cultivable, friche,.....) :** On fait la somme des parcelles en réserve qui sont encore cultivables (exclure les surfaces trop dégradées qui ne seront jamais remises en culture)

**Surface que l'agriculteur a prêté ou loué à un tiers (ami, famille, voisin) en 2011 :** On fait la somme des parcelles appartenant au producteur enquêté/suivi mais qui ont été cultivées par un tiers (un paysan du village ou vivant ailleurs). Celui-ci a payé une location ou pas (on exclut ici les prêts de terre aux femmes du CE ou au sein de sa famille)

**Surface cultivée 2011/Total actif familial (T\_ACTFAM) → faire le calcul**

Exemple : un agriculteur a cultivé 6,5 ha (3 ha de maïs, 1 ha de coton, 1 ha de sorgho et 1,5 ha de sésame)

Sa famille compte 4 actifs familiaux permanents et 2 collégiens x 0,5 soit 5 actifs familiaux

La surface cultivée en 2011 par actif =  $6,5 / 5 = 1,3$  ha

### **Conditions pluviométriques de la campagne 2011**

L'animateur coche une case mais peut ajouter un commentaire libre ensuite pour expliquer le déroulement de la saison des pluies 2011 dans l'exploitation suivie, ceci est important pour comprendre la situation alimentaire du producteur et de sa famille

### **Changement de pratiques agricoles depuis l'adhésion au CEF (à remplir fin 2011)**

***Y a-t-il eu des changements dans vos techniques culturales et de gestion de l'eau et du sol (en dehors de l'usage des intrants et des semences sélectionnées traités après) depuis votre participation au CEF ?***

On s'intéresse ici aux techniques culturales (labour, non labour et paillage, sarclage mécanisé, semis en sec ou précoce, etc.) et d'aménagement des champs (cordons, bandes enherbées, etc.)

***Utilisez-vous Plus /\_\_\_/ Autant /\_\_\_/ Moins /\_\_\_/ d'intrants ..... pour vos cultures que par le passé ?***

On envisage ici les deux possibilités soit une augmentation d'utilisation d'intrants (c'est-à-dire de plus fortes doses ou de plus grandes surfaces concernées) soit la réduction de cette utilisation en essayant de savoir si le CEF a amené le changement (augmentation, diminution selon le type d'intrant) ou si cela a été conseillé par quelqu'un d'autre ou causé par d'autres facteurs comme l'augmentation ou la diminution de prix, l'indisponibilité de l'intrant ou autres raisons.

Dans les deux cas – changement de pratiques culturales et changement dans l'usage des intrants - il faut être le plus objectif possible et laisser parler le producteur. On doit relever ici les changements importants et durables (pas l'essai d'une seule année) constatés depuis que le producteur est dans un groupe CEF.

***Utilisation de semences améliorées (surface en ha avec semences sélectionnées par culture) en 2011 :***

Noter le nom de la culture et le nom de la variété (si le paysan s'en rappelle) et le nombre d'ha correspondant (le coton n'est pas à prendre en compte). On considérera uniquement les variétés et les surfaces correspondant aux achats des semences sélectionnées (donc pas les semences autoproduites, données)

Exemple : sorgho framida 1 ha

***Indicateur « rotation/assolement » → % des céréales dans l'assolement 2011 (calcul) : .....%***

Ce % est calculé à partir des données du tableau du § 3 en divisant Total Céréales par Surface totale cultivée en saison des pluies en 2011 (1+2)

**Indicateur « valorisation de la fumure organique »**

**Nombre de fosses « fumières / compostières » utilisées en 2011 : .....** Les fosses sont à la maison ou plus rarement aux champs (compostière), on ne compte que les fosses qui ont été effectivement remplies puis vidées avant la campagne agricole 2011.

**Nombre total de charrettes (asines) de FO apportées aux champs en 2011 : .....** *Charrettes asines*

Ce nombre est obtenu en faisant la somme du nombre de charrettes de FO apportées dans les parcelles qui reçoivent ce type de fumure

**Nombre de charrettes de FO apportées/ Bovin (faire le calcul) : .....**

Ce calcul permet de comparer l'efficacité de récupération des déjections animales des producteurs entre eux et la progression de chaque producteur d'une année à l'autre. Il se calcule en divisant le nombre total de charrettes de FO par le nombre **Total bovins** figurant dans le tableau du § 2.

**Pour l'ensemble des apports (hors parcage tournant) évaluer la surface recevant réellement de la FO .... Ha**

Il s'agit d'une estimation de la surface, procéder culture par culture et faite la somme. Mais généralement une seule parcelle ou 2 reçoivent de la FO dans les exploitations du Nayala

**En plus des apports de FO (en charrette), le producteur fait-il du parcage tournant dans ses champs**

Cocher une case et donner la surface parquée et la culture correspondante (généralement il y a une seule parcelle parquée)

**Indicateur « utilisation des engrais minéraux » pour 2011 :**

Remplir le tableau culture par culture, commencer par celles qui reçoivent habituellement des engrais, le maïs, le riz.

Il faut calculer la dose en kg/ha pour chaque apport d'engrais et chaque culture

**Surface totale recevant de l'engrais \* : .....ha** Il suffit de faire la somme des surfaces du tableau

**Quantité totale d'engrais (NPK + Urée) utilisée \*\* en kg** Il suffit de faire la somme des surfaces du tableau

**Importance de la surface fertilisée par rapport à la surface totale cultivée en %**

Le calcul de ce % s'obtient en divisant la surface totale recevant de l'engrais par la surface totale cultivée en 2011 et en multipliant par 100.

Exemple :

L'agriculteur met de l'engrais sur 1 ha de maïs et 1 ha de sorgho, la surface totale recevant de l'engrais est de 2 ha. Il cultive en tout 1 ha de maïs, 3 ha de sorgho (dont 1 seul reçoit de l'engrais), 2 ha de mil et 0,5 ha de sésame.

Dans cette exploitation la surface fertilisée représente 31 % de la surface totale cultivée

$$(1 + 1) / (1 + 3 + 2 + 0,5) \times 100 \quad \text{ou} \quad 2 \text{ ha} / 6,5 \text{ ha} \times 100 = 31 \%$$

**Suivi de la Prévision de campagne pour les productions végétales (à remplir en novembre 2011, 1° passage)**

**Y a-t-il eu des modifications entre les activités de productions végétales réalisées en 2011 et le plan de campagne élaboré en mai –juin 2011 (assolement surface par culture, utilisation des engrais, techniques culturales non réalisées, .....); Noter les modifications majeures :**

Il suffit de bien préciser par écrit les différences en commençant par les plus importantes.

Si le producteur n'est pas en mesure de faire cette comparaison, il faut juste écrire « il ne se rappelle pas de son plan de campagne »

### **Productions animales**

#### **Y a-t-il eu des changements dans les techniques d'élevage liés à votre participation au CEF ?**

Indiquez uniquement les changements techniques dus au CEF. S'il n'a rien à dire dans ce domaine ne rien écrire

### **Atteinte des objectifs fixés avant la campagne agricole 2011**

#### **Autosuffisance alimentaire (à remplir entre février et avril 2012)**

**Indiquer les 2 dernières années pendant lesquelles vous avez dû acheter des céréales (votre production n'ayant pas été suffisante) : .....**

Il est possible que le producteur a toujours été autosuffisant depuis qu'il est CE

Le tableau du § 8.1 reprend le module « gestion du grenier » le producteur doit donc être capable de le renseigner, il faut peut être lui demander de venir avec son cahier où il a noté ses calculs.

Dans la dernière colonne « bilan » bien écrire le + ou le -- en gros en cas d'excédent ou de déficit

Si l'agriculteur ne cultive pas et ne consomme pas (lui et sa famille) de grande quantité de riz (> sac de 50 kg/an) on ne renseignera pas la ligne « riz ». Il en est de même pour le fonio.

- ➔ **stock de sécurité : Nombre de sacs par type de céréales .....** Il s'agit d'un stock permettant de couvrir les besoins après la récolte 2012 au cas où, pratique ancienne qui existe rarement
  
- ➔ **vente : nombre de sacs par type de céréales .... et total .... ( = toutes les céréales) et revenu obtenu ou prévu en FCFA .....** Il s'agit de savoir combien le producteur pense gagner d'argent en vendant le surplus de céréales de la récolte 2011 soit en considérant les ventes déjà réalisées avant le passage de mars 2012 ainsi que les ventes qu'il compte faire avant août 2012. Dans ce cas il donnera une estimation de l'argent qu'il pense obtenir.
  
- ➔ **Achat : S'il y a un déficit de céréales,** estimer avec l'agriculteur la quantité qui sera achetée en prenant en compte ce qui a déjà été acheté avant l'enquête. Faites aussi une évaluation de la somme d'argent nécessaire à tous les achats de céréales.

### **Les autres projets et objectifs de court et moyen terme**

**Quels sont les projets à court terme (dans l'année à venir) que le chef d'exploitation avait programmés de réaliser avant la campagne 2011 (en avril - mai 2011) qui doivent mobiliser une partie de ses revenus (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/ ):**

Il faut noter ici ce que le producteur avait comme projets lorsqu'il a fait sa Préviation de campagne en mai 2011. On entend par « projets à court terme » tout ce qu'il envisageait de faire avec les revenus issus de la récolte 2011 (donc des achats de matériels, de vélos, animaux, construction, ...) à réaliser entre novembre 2011 et juin 2012.

**Quels sont les projets à moyen terme (dans 2 à 4 ans), (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/ ):**

Il s'agit là des projets que le producteur se fixe pour les années futures (en 2013, 2014, 2015) lorsqu'il aura obtenu assez d'argent (mis en banque ou sous forme d'animaux d'élevage qui constitue son épargne) : moto, véhicule, maison tôle, tracteur, verger, poulailler, troupeau bovin.

ATTENTION pour certains paysans assez aisés l'achat d'une moto peut être un objectif de court terme surtout s'ils ont une épargne, pour d'autres (moins aisés) c'est seulement un objectif de moyen terme.

**Avec les différentes sources de revenu de votre exploitation, avez-vous pu réaliser le ou les projets à court terme que vous vous étiez fixé(s) en juin 2011 :**

**Projet (s) à court terme réalisé : .....**

**Projet(s) à court terme non réalisé (abandonné ou prévu après la campagne prochaine)**

On ne s'intéresse ici qu'à la réalisation (effective ou non) des projets à court terme, ce point est abordé en mars –avril 2012 (au 2° passage) lorsque le Chef d'exploitation a partagé son revenu de l'année entre différents besoins, investissements ou projets

### **Connaissances acquises**

#### ***Maîtrise d'outils de gestion***

**Après le suivi des modules de formation, l'agriculteur :**

**Peut-il calculer seul les entrées, besoins et bilans de céréales ? Oui /\_\_/ Non /\_\_/**

**Élabore-t-il son plan de campagne seul ? OUI /\_\_/ Non /\_\_/**

**Connait-il la surface de ses principales parcelles en ha ? OUI /\_\_/ Non /\_\_/**

**Les a-t-il mesurées ? OUI /\_\_/ Non /\_\_/ )**

Il faut que vos réponses soient les plus objectives possibles afin de voir si le CEF fera progresser le producteur les années suivantes (2012, 2013). Les rubriques précédentes doivent vous permettre de répondre OUI ou NON selon les cas. Les mêmes questions seront posées dans un an (mars 2013).

#### ***Autres connaissances acquises (savoir-faire, savoirs)***

Il s'agit de citer les autres domaines comme de **nouveaux savoir-faire** - de nouvelles techniques culturales, de nouvelles variétés, mais aussi de nouvelles capacités à parler en public - ainsi que de **nouveaux savoirs ou les connaissances** – sur les cultures, les maladies, etc. Il faut noter ce que dit le producteur uniquement.

**Prise de responsabilité :** Ce § ne doit pas poser de problèmes

## **Mode d'emploi de la fiche « point de référence » pour les exploitations TEMOIN à l'UPPA NAYALA (JUIN 2011 - Mars 2012)**

Ce mode d'emploi est conçu pour les animateurs UPPA du Nayala pour renseigner le mieux possible les fiches du dispositif de suivi évaluation du CEF en comparant des exploitations en CEF avec des exploitations membres de groupements UPPA Nayala.  
Le mode d'emploi suit les rubriques de la fiche de suivi. **Le texte en gras** correspond à celui qui se trouve dans la fiche de suivi

### **Période d'enquête**

Cette enquête a pour objectif de connaître ce que les **producteurs TEMOIN** ont réalisé en 2011, quelle est leur situation en termes d'équipement, de foncier et de biens matériels visibles (leur capital) en début de campagne 2011 et quelles sont leurs situations en termes de sécurité alimentaire et réalisation de leurs projets. On pourra ainsi comparer ces performances avec celles qu'ils obtiendront en 2012.

L'animateur inscrit les dates d'enquête ou de passage en début de page 1, il y a à priori 2 passages à faire mais cela peut atteindre 3 ou 4 passages si cela est nécessaire

- Le premier passage avant fin décembre consiste à connaître la structure de l'exploitation (du §1 au § 6)
- Le deuxième passage se fera entre mars et avril 2012 lorsque le producteur aura tiré les enseignements de la campagne agricole 2011 (vente ou achat de céréales).

Il faut interroger l'agriculteur sur une durée maximale de 2 heures pour garder son attention, c'est à l'animateur de répartir les questions entre les deux passages. Il est précisé dans le questionnaire les questions à poser au 2<sup>e</sup> passage (mars 2012).

La date d'adhésion (l'année) au Groupement UPPA est importante pour savoir ce que les producteurs ont obtenus comme appui de cette l'Union

### **Activités menées dans le cadre du groupement UPPA**

**Type d'activités** : préciser toutes les formations et appui obtenus dans le cadre du groupement

### **Structure et capital de l'exploitation en début de campagne 2011 (mai 2011)**

**Objectif** : faire l'inventaire des facteurs de production et du capital avant la campagne 2011. Il s'agira pour l'animateur d'amener le chef d'exploitation à se rappeler de ce qu'il disposait en début de campagne agricole.

**Nombre d'actifs familiaux permanents (dont le CE)** : ..... il s'agit des personnes de la famille qui travaillent durant toute la campagne agricole au champ (ou pour le troupeau ou tout type d'élevage)

**Le nombre total d'actifs familiaux** (T\_ACTFAM) est calculé en additionnant le nombre d'actifs familiaux permanents + 0,5 x le nombre d'enfants scolarisés qui travaillent aux champs pendant les vacances

Exemple : le CE + ses deux femmes + 1 fils permanent = 4 actifs + 0,5 x deux enfants au collège à Dédougou → soit un total de 5 actifs familiaux pour la campagne 2011

**Les salariés permanents** ne sont pas membres de la famille à priori et sont payés pour le travail accompli, cela peut concerner quelques mois par an (juin à septembre ou mai à novembre pour les cultures selon les contrats, toute l'année pour les bergers salariés)

**Nombre de bouches à nourrir (permanents + les enfants à charge en ville)** : Il s'agit de considérer toutes les personnes de la famille (sauf les enfants non sevrés) qui consomment des céréales du grenier. Des enfants étudiant en ville peuvent emmener leurs céréales en sacs avec eux. Ils sont dans ce cas à considérer comme « bouches à nourrir ». Si le berger salarié ou le salarié permanent est nourri sur le grenier, il faut le considérer comme « bouches à nourrir ».

**Matériels de culture attelée en propriété ou en confiage (à sa disposition)** : il s'agit des matériels qu'il utilise en 2011 sans avoir besoin de les louer donc en propriété ou prêtés par un tiers (ami, frère).

**Autres matériels** correspond à motopompe, pulvérisateur en propriété etc. mais pas le petit matériel comme pioches, dabs

**Animaux d'élevage en propriété (pour tous les actifs de familiaux)**

Remplir le tableau. Pour les bovins on ne compte pas les veaux (< 1 an). On fait la somme des bovins de trait + bovins d'élevage. On fait la somme des moutons et chèvres adultes (> 1 âne). Les ânes correspondent à la somme des ânes de trait et des ânes d'élevage

**Autres** animaux d'élevage : noter uniquement les élevages qui ont une importance en termes de revenu (volailles diverses, type et nombre) exemple : 40 poules pondeuses améliorées

**Capital (hors foncier) du chef d'exploitation (CE) et de sa famille proche en début de campagne 2011 (juin 2011)**

Par famille proche on entend tous les actifs de l'exploitation agricole et les personnes âgées à la charge du Chef d'exploitation

Compter uniquement les équipements fonctionnels d'une certaine valeur : motos, vélos, véhicules, groupe électrogène et poste TV

Le nombre de tôles est un indicateur de richesse, il faut distinguer les logements et les magasins, compter le nombre de constructions et le nombre de tôles correspondant aux deux types de construction

Vergers (fruitiers) et autres plantations : choisissez soit la surface en ha soit le nombre d'arbres en indiquant le type d'arbres (manguiers, eucalyptus, citronnier). A ne remplir que lorsque le nombre d'arbres dépasse 10 par espèce

**Surface cultivée en 2011**

**Surface totale cultivée en 2011** Il faut remplir le tableau et faire la somme des deux colonnes : les céréales et les autres cultures puis la somme 1 + 2 pour obtenir la surface cultivée totale.

On considère ici uniquement les parcelles de la famille sous gestion du chef d'exploitation sans tenir compte des parcelles individuelles dont le nombre et la surface sont plus variables que la surface sous gestion du Chef d'exploitation.

**Surface en réserve en 2011 (jachère cultivable, friche,.....)** : On fait la somme des parcelles en réserve qui sont encore cultivables (exclure les surfaces trop dégradées qui ne seront jamais remises en culture)

**Surface que l'agriculteur a prêté ou loué à un tiers (ami, famille, voisin) en 2011** : On fait la somme des parcelles appartenant au producteur enquêté/suivi mais qui ont été cultivées par un tiers (un paysan du village ou vivant ailleurs). Celui-ci a payé une location ou pas (on exclut ici les prêts de terre aux femmes du CE ou au sein de sa famille)

**Surface cultivée 2011/Total actif familial (T\_ACTFAM) → faire le calcul**

Exemple : un agriculteur a cultivé 6,5 ha (3 ha de maïs, 1 ha de coton, 1 ha de sorgho et 1,5 ha de sésame)

Sa famille compte 4 actifs familiaux permanents et 2 collégiens x 0,5 soit 5 actifs familiaux

La surface cultivée en 2011 par actif =  $6,5 / 5 = 1,3$  ha

**Conditions pluviométriques de la campagne 2011**

L'animateur coche une case mais peut ajouter un commentaire libre ensuite pour expliquer le déroulement de la saison des pluies 2011 dans l'exploitation suivie, ceci est important pour comprendre la situation alimentaire du producteur et de sa famille

**Changement de pratiques agricoles ( à remplir fin 2011)**

***Y a-t-il eu des changements dans vos techniques culturales et de gestion de l'eau et du sol (en dehors de l'usage des intrants et des semences sélectionnées traités après) depuis 3 ans ?***

On s'intéresse ici aux techniques culturales (labour, non labour et paillage, sarclage mécanisé, semis en sec ou précoce, etc.) et d'aménagement des champs (cordons, bandes enherbées, etc.)

***Utilisez-vous Plus /\_\_\_/ Autant /\_\_\_/ Moins /\_\_\_/ d'intrants ..... pour vos cultures que par le passé ?***

On envisage ici les deux possibilités soit une augmentation d'utilisation d'intrants (c'est-à-dire de plus fortes doses ou de plus grandes surfaces concernées) soit la réduction de cette utilisation en essayant de connaître les raisons de ces évolutions (augmentation, diminution selon le type d'intrant). Par exemple l'augmentation ou la diminution de prix, l'indisponibilité de l'intrant, la faible efficacité de certains intrants ou d'autres raisons. On peut demander si ces changements ont été conseillés par quelqu'un du village ou de la région.

Dans les deux cas – changement de pratiques culturales et changement dans l'usage des intrants - il faut être le plus objectif possible et laisser parler le producteur. On doit relever ici les changements importants et durables (pas l'essai d'une seule année sur une petite surface).

***Utilisation de semences améliorées (surface en ha avec semences sélectionnées par culture) en 2011 :***

Noter le nom de la culture et le nom de la variété (si le paysan s'en rappelle) et le nombre d'ha correspondant (le coton n'est pas à prendre en compte). On considérera uniquement les variétés et les surfaces correspondant aux achats des semences sélectionnées (donc pas les semences autoproduites, données)

Exemple : sorgho framida 1 ha

***Indicateur « rotation/assolement » → % des céréales dans l'assolement 2011 (calcul) : ..... %***

Ce % est calculé à partir des données du tableau du § 3 en divisant (Total surface en Céréales) par (Surface totale cultivée en saison des pluies en 2011 (1+2))

**Indicateur « valorisation de la fumure organique »**

**Nombre de fosses « fumières / compostières » utilisées en 2011 : .....** les fosses sont à la maison ou plus rarement aux champs (compostière), on ne compte que les fosses qui ont été effectivement remplies puis vidées avant la campagne agricole 2011.

**Nombre total de charrettes (asines) de FO apportées aux champs en 2011 : .....** **Charrettes asines**  
Ce nombre est obtenu en faisant la somme du nombre de charrettes de FO apportées dans les parcelles qui reçoivent ce type de fumure

**Nombre de charrettes de FO apportées/ Bovin (faire le calcul) : .....**

Ce calcul permet de comparer l'efficacité de récupération des déjections animales des producteurs entre eux et la progression de chaque producteur d'une année à l'autre. Il se calcule en divisant le nombre total de charrettes de FO par le nombre **Total bovins** figurant dans le tableau du § 2.

**Pour l'ensemble des apports (hors parcage tournant) évaluer la surface recevant réellement de la FO .... Ha**

Il s'agit d'une estimation de la surface, procéder culture par culture et faites la somme. Mais généralement une seule parcelle ou 2 reçoivent de la FO dans les exploitations du Nayala

**En plus des apports de FO (en charrette), le producteur fait-il du parcage tournant dans ses champs**

Cocher une case et donner la surface parquée et la culture correspondante (généralement il y a une seule parcelle parquée)

**Indicateur « utilisation des engrais minéraux » pour 2011 :**

Remplir le tableau culture par culture, commencer par celles qui reçoivent habituellement des engrais, le maïs, le riz.

Il faut calculer la dose en kg/ha pour chaque apport d'engrais et chaque culture

**Surface totale recevant de l'engrais \* : .....ha** Il suffit de faire la somme des surfaces du tableau

**Quantité totale d'engrais (NPK + Urée) utilisée \*\* en kg** Il suffit de faire la somme des surfaces du tableau

**Importance de la surface fertilisée par rapport à la surface totale cultivée en %**

Le calcul de ce % s'obtient en divisant la surface totale recevant de l'engrais par la surface totale cultivée en 2011 et en multipliant par 100.

Exemple :

L'agriculteur met de l'engrais sur 1 ha de maïs et 1 ha de sorgho, la surface totale recevant de l'engrais est de 2 ha. Il cultive en tout 1 ha de maïs, 3 ha de sorgho (dont 1 seul reçoit de l'engrais), 2 ha de mil et 0,5 ha de sésame.

Dans cette exploitation la surface fertilisée représente 31 % de la surface totale cultivée

$$(2 + 1) / (1 + 3 + 2 + 0,5) \times 100 \quad \text{ou} \quad 2 \text{ ha} / 6,5 \text{ ha} \times 100 = 31 \%$$

**Suivi de la campagne agricole 2011 pour les productions végétales (à remplir entre Novembre 2011 au 1° passage)**

**Y a-t-il eu des modifications entre les activités de productions végétales réalisées en 2011 et ce que le chef d'exploitations avait prévu de faire pour 2011 (assolement surface par culture, utilisation des engrais, techniques culturales non réalisées, .....); Noter les modifications majeures :**

Il suffit de bien préciser par écrit les différences en commençant par les plus importantes.

Si le producteur n'est pas en mesure de faire cette comparaison, il faut juste écrire « il ne se rappelle pas de son plan de campagne »

## Productions animales

### **Y a-t-il eu des changements dans les techniques d'élevage depuis les 3 dernières années ?**

Noter les changements les plus importants et le nom l'organisme ou la personne qui a conseillé le producteur pour cela.

## Résultats obtenus après la campagne agricole 2011

### Autosuffisance alimentaire ( à remplir entre février et avril 2012)

**Indiquer les 2 dernières années pendant lesquelles vous avez dû acheter des céréales (votre production n'ayant pas été suffisante) : ..... ..**

Il est possible que le producteur a toujours été autosuffisant depuis qu'il est CE

Le tableau du § 8.1 permet de savoir si le producteur pourra ou non dégager un surplus ou s'il devra acheter des céréales.

Dans la dernière colonne « bilan » bien écrire le + ou le -- en gros en cas d'excédent ou de déficit

Si l'agriculteur ne cultive pas et ne consomme pas (lui et sa famille) de grande quantité de riz (> sac de 50 kg/an) on ne renseignera pas la ligne « riz ». Il en est de même pour le fonio.

- ➔ **stock de sécurité : Nombre de sacs par type de céréales .....** Il s'agit d'un stock permettant de couvrir les besoins après la récolte 2012 au cas où, pratique ancienne qui existe rarement
  
- ➔ **vente : nombre de sacs par type de céréales .... et total .... (= toutes les céréales) et revenu obtenu ou prévu en FCFA .....** Il s'agit de savoir combien le producteur pense gagner d'argent en vendant le surplus de céréales de la récolte 2011 soit en considérant les ventes déjà réalisées avant le passage de mars 2012 ainsi que les ventes qu'il compte faire avant août 2012. Dans ce cas il donnera une estimation de l'argent qu'il pense obtenir.
  
- ➔ **Achat : S'il y a un déficit de céréales,** estimer avec l'agriculteur la quantité qui sera achetée en prenant en compte ce qui a déjà été acheté avant l'enquête. Faites aussi une évaluation de la somme d'argent nécessaire à tous les achats de céréales.

## Les autres projets et objectifs de court et moyen terme

**Quels sont les projets à court terme (dans l'année à venir) que le chef d'exploitation avait programmés de réaliser avant la campagne 2011 (en avril - mai 2011) qui doivent mobiliser une partie de ses revenus (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/) :**

Il faut noter ici ce que le producteur avait comme projets lorsqu'il a fait sa Prévision de campagne en mai 2011. On entend par « projets à court terme » tout ce qu'il envisageait de faire avec les revenus issus de la récolte 2011 (donc des achats de matériels, de vélos, animaux, construction, ...) à réaliser entre novembre 2011 et juin 2012.

**Quels sont les projets à moyen terme (dans 2 à 4 ans), (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/) :**

Il s'agit là des projets que le producteur se fixe pour les années futures (en 2013, 2014, 2015) lorsqu'il aura obtenu assez d'argent (mis en banque ou sous forme d'animaux d'élevage qui constitue son épargne) : moto, véhicule, maison tôle, tracteur, verger, poulailler, troupeau bovin.

ATTENTION pour certains paysans assez aisés l'achat d'une moto peut être un objectif de court terme surtout s'ils ont une épargne, pour d'autres (moins aisés) c'est seulement un objectif de moyen terme

***Avec les différentes sources de revenu de votre exploitation, avez-vous pu réaliser le ou les projets à court terme que vous vous étiez fixé(s) en juin 2011 :***

***Projet (s) à court terme réalisé : .....***

***Projet(s) à court terme non réalisé (abandonné ou prévu après la campagne prochaine)***

On ne s'intéresse ici qu'à la réalisation (effective ou non) des projets à court terme, ce point est abordé en mars –avril 2012 (au 2° passage) lorsque le Chef d'exploitation a partagé son revenu de l'année entre différents besoins, investissements ou projets

### **Perception du CEF**

Répondre Oui ou Non,

Et si la réponse est Oui, demander au producteur de vous expliquer ce que c'est le CEF,

A quoi cela sert-il, connaît-il des voisins qui le suivent, les gens sont-ils content de cela.

### **Prise de responsabilité**

Ce § ne doit pas poser de problèmes

## Mode d'emploi de la fiche « point de référence » suivi-évaluation du CEF au CAGEF (JUN 2011 - MARS 2012)

Ce mode d'emploi est conçu pour les conseillers du CAGEF pour renseigner le mieux possible les fiches du dispositif de suivi évaluation du CEF.

Le mode d'emploi suit les rubriques de la fiche de suivi. **Le texte en gras** correspond à celui qui se trouve dans la fiche de suivi.

### **Période d'enquête**

Cette enquête a pour objectif de connaître ce que le producteur en CEF a réalisé en 2011, quelle est sa situation en termes d'équipement, de foncier et de biens matériels visibles (son capital) en début de campagne 2011 et quelles sont ses performances en termes de production, marges, revenus et de sécurité alimentaire. On pourra ainsi comparer ces performances avec celles qu'il obtiendra en 2012.

Le conseiller inscrit les dates d'enquête ou de passage en début de page 1, il y a à priori 2 passages à faire mais cela peut atteindre 3 ou 4 passages si cela est nécessaire

- Le premier passage avant fin décembre consiste à connaître la structure de l'exploitation (du §1 au § 6)
- Le deuxième passage se fera entre mars et avril 2012 lorsque le producteur aura tiré les enseignements de la campagne agricole 2011 (vente ou achat de céréales et d'animaux).

Il faut interroger l'agriculteur sur une durée maximale de 2 heures pour garder son attention, c'est au conseiller à répartir les questions entre les deux passages. Il est précisé dans le questionnaire les questions à poser au 2<sup>o</sup> passage (mars 2012).

La date d'adhésion est importante pour savoir ce que le producteur a suivi comme module ou formation

### **Activités menées dans le cadre du CEF jusqu'à maintenant (fin 2011)**

**Type d'activités** : préciser toutes les formations ou modules suivis par le producteur durant les séances CEF collectives ou individuelles ainsi que les nouveaux outils ou nouvelles pratiques de gestion mises en œuvre.

### **Structure et capital de l'exploitation en début de campagne 2011 (mai 2011)**

**Objectif** : faire l'inventaire des facteurs de production et du capital avant la campagne 2011. Il s'agira pour le conseiller d'amener le chef d'exploitation à se rappeler de ce qu'il disposait en début de campagne agricole.

**Nombre d'actifs familiaux permanents (dont le CE)** : ..... il s'agit des personnes de la famille qui travaillent durant toute la campagne agricole au champ (ou pour le troupeau ou tout type d'élevage)

**Le nombre d'actifs familiaux** est calculé en additionnant le nombre d'actifs familiaux permanents + 0,5 x le nombre d'enfants scolarisés qui travaillent aux champs pendant les vacances

Exemple : le CE + ses deux femmes + 1 fils permanent = 4 actifs + 0,5 x deux enfants au collège à Dédougou → soit un total de 5 actifs familiaux pour la campagne 2011

**Les salariés permanents** ne sont pas membres de la famille a priori et sont payés pour le travail accompli, cela peut concerner quelques mois par an (juin à septembre ou mai à novembre pour les cultures selon les contrats, toute l'année pour les bergers salariés)

**Nombre de bouches à nourrir (permanents + les enfants à charge en ville)** : Il s'agit de considérer toutes les personnes de la famille (sauf les enfants non sevrés) qui consomment des céréales du grenier. Des enfants étudiant en ville peuvent emmener leurs céréales en sacs avec eux. Ils sont dans ce cas à considérer comme « bouches à nourrir ». Si le berger salarié ou le salarié permanent est nourri sur le grenier, il faut le considérer comme « bouches à nourrir ».

**Calcul de l'équivalent « total bovin ou UBT »** : Il s'agit d'avoir une estimation en nombre d'UBT (Unité de bétail tropical ou l'équivalent d'un bovin adulte) pour apprécier la capacité de production de fumure animale par l'exploitation. On appliquera la règle simplifiée :

Nombre d'UBT en juin 2011 = (Nombre de bovins de trait et d'élevage adulte male et femelle) x 1 + (Nombre de jeunes bovins males et femelles) x 0,5 + (Nombre d'ânes de trait et d'élevage) x 0,5 + (Nombre de moutons et chèvres adultes) x 0,1 + (nombre de jeunes Moutons et jeunes chèvres) x 0,05

*Exemple : une exploitation avec 4 bœufs de trait, 2 ânes de trait, 1 âne femelle, 13 moutons adultes de plus d'un an et 6 moutons et chèvres de moins d'un an correspond à :*  
 $4 \times 1 + 3 \times 0,5 + 13 \times 0,1 + 6 \times 0,05 = 7,1 \text{ UBT}$

**Autres animaux d'élevage d'importance** : noter uniquement les élevages qui ont une importance en termes de revenu (volailles diverses, type et nombre).  
Exemple : 40 poules pondeuses améliorées

**Matériels de culture attelée en propriété ou en confiage (à sa disposition)** : il s'agit des matériels qu'il utilise en 2011 sans avoir besoin de les louer donc en propriété ou prêtés par un tiers (ami, frère).

**Autres matériels** correspond à motopompe, remorque à tracteur, pulvérisateur en propriété etc. mais pas le petit matériel comme pioches, dabs

### **Capital (hors foncier) du chef d'exploitation et de sa famille proche en début de campagne 2011 (juin 2011)**

Par famille proche on entend tous les actifs de l'exploitation agricole et les personnes âgées à charge du CE

Compter uniquement les équipements fonctionnels d'une certaine valeur : motos, vélos, véhicules, groupe électrogène et poste TV

Le nombre de tôles est un indicateur de richesse, il faut distinguer les logements et les magasins, compter le nombre de constructions et le nombre de tôles correspondant aux deux types de construction

Vergers (fruitiers) et autres plantations : choisissez soit la surface en ha soit le nombre d'arbres en indiquant le type d'arbres (manguiers, eucalyptus, citronnier). A ne remplir que lorsque le nombre d'arbres dépasse 10 par espèce

### **Foncier et surface cultivée en 2011**

**Surface totale cultivée (en 2011) (cf tableau du § 6.1) :** Il faut remplir le tableau du § 6.1 pour calculer la surface totale cultivée en 2011, le producteur n'ayant pas nécessairement ce chiffre en tête.

On ne considère ici uniquement les parcelles de la famille sous gestion du chef d'exploitation sans tenir compte des parcelles individuelles dont le nombre et la surface sont plus variables que la surface sous gestion du CE.

**Surface en réserve en 2011 (jachère cultivable, friche,.....) :** On fait la somme des parcelles en réserve qui sont encore cultivables (exclure les surfaces trop dégradées qui ne seront jamais remises en culture)

**Surface que l'agriculteur a prêté ou loué à un tiers (ami, famille, voisin) en 2011 :** On fait la somme des parcelles appartenant au producteur enquêté/suivi mais qui ont été cultivées par un tiers (un paysan du village ou vivant ailleurs). Celui-ci a payé une location ou pas (on exclut ici les prêts de terre aux femmes du CE ou au sein de sa famille)

**Surface cultivée 2011/actif familial (faire le calcul)**

Exemple : un agriculteur a cultivé 6,5 ha (3 ha de maïs, 1 ha de coton, 1 ha de sorgho et 1,5 ha de sésame)

Sa famille compte 4 actifs familiaux permanents et 2 collégiens x 0,5 soit 5 actifs familiaux

La surface cultivée en 2011 par actif =  $6,5 / 5 = 1,3$  ha

### **Conditions pluviométriques de la campagne 2011**

Le conseiller ou l'enquêteur coche une case mais peut ajouter un commentaire libre ensuite pour expliquer le déroulement de la saison des pluies 2011 dans l'exploitation suivie, ceci est important pour comprendre les résultats du tableau du § 6.2

### **Productions végétales 2011 (bilan à établir entre décembre 2011 et mars 2012)**

#### **Charges aux cultures : intrants et fumure organique**

On considèrera si possible toutes les cultures sauf les essais (tournesol) et celles dont la surface est < à 0,25 ha. On prendra en compte que les cultures de saison des pluies donc pas le maraîchage de saison sèche.

Une culture (maïs, sorgho, coton, mil, arachide, niébé en pur, soja, pastèque, riz, etc..) peut comprendre une ou plusieurs parcelles. Le mil correspond au mil pénicilaire. La sole d'une culture est définie comme la surface des parcelles de cette culture. S'il y a plusieurs parcelles de coton par exemple, on fera la somme des surfaces et la somme des intrants des différentes parcelles à partir du carnet de suivi des cultures CAGEF.

On ne prend pas en compte les surfaces des parcelles individuelles des femmes ou des jeunes (arachide, coton, céréale) qui a priori ne rentrent pas dans la gestion collective du revenu et du grenier de l'exploitation.

**Location des terres :** première case noter le nombre d'ha concernés qui est souvent différent de la surface totale de la culture en 2011, dans la 2° case on note le montant de la location. Tous les coûts sont exprimés en FCFA donc inutile de noter à chaque fois FCFA mais pour plus de lisibilité laisser un espace entre les milliers et les centaines exemple 5 500, 15 500.

Idem pour **prestation de labour** payée a un tiers

**Autres prestations en TA (traction animale)** (sarclage mécanique, buttage, transport) : procéder de la même façon mais en indiquant le type de prestation.

Exemples pour la sole de coton : buttage , 3 ha, 9 000

transport récolte, 3 ha, 6 000

**Semences achetées** : en Kg, en FCFA on ne prend pas en compte la valeur de la semence autoproduite

**Fertilisant (Sacs de NPK, Sacs Urée, Charrettes de FO achetées) & Coût total en FCFA**

Première case noter le nombre de sacs de NPK, de sacs d'urée et éventuellement le nombre de charrettes asines de FO **achetées** (fumure organique ou animale) (si charrette bovine il faudra procéder à la conversion); dans le cas de parcage de troupeau peut contractuel on notera uniquement la dépense occasionnée par ce contrat de parcage (la somme donnée à l'éleveur + la valeur du paiement en nature come les sacs de sel, de céréales,.... si cela se produit)

2° case noter les valeurs en FCFA correspondantes. Exemple pour la ligne « culture de maïs » avec NPK, Urée, un peu de FO achetée et le parcage d'un troupeau d'un éleveur

4 NPK	60 000
2 UR	28 000
6 CH	9 000
parcage	15 000

**Herbicide, insecticides**

Noter uniquement le produit et le coût (pas les litres, sachets, etc.)

**Main d'œuvre occasionnelle + repas**

Noter la dépense totale pour la sole en additionnant les dépenses de main d'œuvre occasionnelle (Ce que le CE leur donne en espèces) et les dépenses en nature (le coût des repas, le paiement en sacs de maïs à la récolte) Cf. Carnet de suivi des cultures CAGEF.

Exemple pour le maïs : le CE a payé en argent 15 000 CFA pour le sarclage, 35 000 FCFA pour la récolte, et a donné pour la fin de la récolte un sac de maïs estimé à 10 000 FCFA et a dépensé pour 5 000 FCFA de repas pour la main d'œuvre de ces divers travaux, soit un coût en main d'œuvre occasionnelle total de 65 000 FCFA pour le maïs.

**Total charges opérationnelles (1)** : somme des charges de location des terres + Prestation labour + autres prestations en TA + Semences achetées + engrais NPK et Urée + herbicides et Insecticides + main d'œuvre occasionnelle

**Total charges en intrants (2)** : somme des charges de semences achetées + engrais NPK et Urée + herbicides et Insecticides

**FO (fumure organique) provenant de l'exploitation** : la quantité de FO apportée par culture et provenant du troupeau de l'exploitant ou obtenue gratuitement est exprimée en charrette asine (si charrette bovine il faudra procéder à la conversion). Les achats de FO sont à noter dans la colonne « Fertilisants ... » mais pas dans cette colonne (la dernière du tableau 6.1)

**Productions végétales et performances technico-économiques des cultures principales**

Ce tableau est la suite du tableau 6.1. ATTENTION à garder le même ordre des cultures (1, 2, ...) dans la première colonne.

La production totale est exprimée en Kg si le producteur peut donner ce chiffre (coton, sésame peut-être) ou en sacs. Dans ce cas il faut considérer le même type de sacs pour l'exploitation et connaître le poids d'un sac de grain de maïs, sorgho, mil, niébé, riz paddy. Pour l'arachide il faudra savoir si ce sont des sacs d'arachide coque ou arachide graine.

**L'estimation de la production** correspond à toute la récolte (ce qui est stocké à la maison, vendu à différentes périodes, donné aux récolteurs, etc.). Si besoin il faut aussi intégrer ce qui est consommé en frais si c'est important en quantité. Sinon on ne prend pas cela en compte.

**Prix unitaire du produit** : prendre le prix moyen tel que calculé chaque année par le CAGEF. Pour traiter assez rapidement les données il faut statuer sur ce prix moyen assez vite. Le prix du coton est le prix de marché (on ne peut pas connaître en mars ou avril s'il y aura une ristourne éventuelle en mai, juin ...).

Les calculs des marges sont conformes à ceux pratiqués par le CAGEF

La colonne « Remarques » permet de noter les éléments d'explication lorsque le résultat obtenu est très différents de la moyenne régionale :

- rendement ou marge/ha très faible ou très élevé à cause d'accidents comme les inondations, un semis très tardif, attaques d'oiseaux, de sauteriaux ou autres déprédateurs, sécheresse combinée à un semis tardif, mauvais usage d'herbicides, très faible fertilité du sol, etc.
- rendement ou marge/ha très élevé à cause d'un apport exceptionnel de FO, la combinaison optimale des bonnes pratiques (semis précoces, fertilisation minérale et organique, etc.)

Le Tableau ci-après présente des sources d'erreurs et les techniques d'enquête pour les limiter, à l'exclusion des erreurs d'écriture et de calcul, des fausses déclarations des producteurs.

Les sources d'erreur	Les possibilités de les limiter
- Mauvaises estimations et déclarations erronées des producteurs	- limiter le temps d'enquête à 1H30 ou 2H, scinder le 1 <sup>o</sup> entretien en 2 soit 2 passages en décembre
- Mauvaise évaluation des surfaces	- s'assurer que le producteur connaît la surface de ses parcelles et les a installées en mesurant longueur largeur, ne pas oublier une parcelle surtout pour coton car la pesée est globale
- Mauvaise évaluation des productions	- lors de l'entretien calculer de suite le rendement ce qui permet de revenir sur la déclaration de production (si maïs > 1 000 kg/ha ou 10 sacs/ ha ou > à 3000 kg/ha ou 30 sacs, cela mérite d'être discuté).
- Mauvaise évaluation des charges	<ul style="list-style-type: none"> <li>- discuter les quantités d'intrants si elles sont très différentes de celles recommandées pour cela il faut faire un petit calcul annexe de la dose d'engrais à l'ha par culture (par exemple si 5 sacs NPK et 3 sacs Urée par ha de maïs, cela paraît trop important)</li> <li>- les charges de main d'œuvre et de prestations sont souvent sous-estimées par oubli, revenir en fin de remplissage du tableau 6.1 sur ce point</li> </ul>

**Changement de pratiques pour les cultures principales depuis l'adhésion au CEF (à remplir fin 2011)**

***Y a-t-il eu des changements dans vos techniques culturales et de gestion de l'eau et du sol (en dehors de l'usage des intrants et des semences sélectionnées traités après) depuis votre participation au CEF ?***

On s'intéresse ici aux techniques culturales (labour, non labour et paillage, sarclage mécanisé, semis en sec ou précoce, etc.) et d'aménagement des champs (cordons, bandes enherbées, etc.)

**Utilisez-vous Plus /\_\_\_/ Autant /\_\_\_/ Moins /\_\_\_/ d'intrants ..... pour vos cultures que par le passé ?**

On envisage ici les deux possibilités soit une augmentation d'utilisation d'intrants (c'est-à-dire de plus fortes doses ou de plus grandes surfaces concernées), soit la réduction de cette utilisation en essayant de savoir si le CEF a amené le changement (augmentation, diminution selon le type d'intrant) ou si cela a été conseillé par quelqu'un d'autre ou causé par d'autres facteurs comme l'augmentation ou la diminution de prix, l'indisponibilité de l'intrant ou autres raisons.

Dans les deux cas – changement de pratiques culturales et changement dans l'usage des intrants - il faut être le plus objectif possible et laisser parler le producteur. On doit relever ici les changements importants et durables (pas l'essai d'une seule année) constatés depuis que le producteur est dans un groupe CEF.

**Utilisation de semences améliorées (surface en ha avec semences sélectionnées par culture) en 2011 :**

Noter le nom de la culture + de la variété (si le paysan s'en rappelle) et le nombre d'ha correspondant (le coton n'est pas à prendre en compte). On considérera uniquement les variétés et les surfaces correspondant aux achats des semences sélectionnées (donc pas les semences autoproduites, données)

Exemple : sorgho framida 1 ha

**Indicateur « rotation/assolement » → % des céréales dans l'assolement 2011 (calcul) : .....%**

Ce % est calculé à partir des données du tableau 6.1

% Cér. Sèches = somme (maïs + sorgho + mil + riz) / surface totale cultivée

**Indicateur « valorisation de la fumure organique »**

**Nombre de fosses « fumières / compostières » utilisées en 2011 : .....** les fosses sont à la maison ou plus rarement aux champs (compostière), on ne compte que les fosses qui ont été effectivement remplies puis vidées avant la campagne agricole 2011.

**Nombre total de charrettes (asines) de FO apportées aux champs en 2011 : ..... Charrettes asines**

Ce nombre est obtenu en faisant la somme du nombre de charrettes de la colonne « achat des intrants dont FO » et la colonne « FO provenant de l'exploitation » pour l'ensemble des cultures recevant de la FO du tableau 6.1

**Nombre de charrettes de FO apportées/ UBT (faire le calcul) : .....**

Ce calcul permet de comparer l'efficacité de récupération des déjections animales des producteurs entre eux et la progression de chaque producteur d'une année à l'autre. Il se calcule en divisant le nombre total de charrettes de FO par le nombre d'UBT calculé dans le § 2.

**Pour l'ensemble des apports (hors parcage tournant) évaluer la surface recevant réellement de la FO .... Ha**

Il s'agit d'une estimation de la surface, procéder culture par culture et faite la somme

**En plus des apports de FO (en charrette), le producteur fait-il du parcage tournant dans ses champs**

Le tableau 6.1 doit indiquer si le producteur a contractualisé avec un éleveur pour faire parquer son troupeau (coût en FCFA), mais il peut faire parquer son propre troupeau dans ses champs afin d'éviter de transporter de la FO

### **Indicateur « utilisation des engrais minéraux » pour 2011 :**

**Quantité totale d'engrais (NPK + urée) \* utilisée : ..... kg    Surface concernée \*\* : ..... ha**

Il suffit de reprendre les données du tableau 6.1

**Importance de la surface fertilisée par rapport à la surface totale cultivée en % ..... %**

Ce ratio en % se calcule en divisant surface avec engrais minéraux par surface cultivée totale figurant au § 4.

**Dose moyenne sur la surface fertilisée (calcul) : ..... Kg/ha**    Calcul à faire en divisant la quantité totale d'engrais ci-dessus par la surface concernée \*\* par les engrais minéraux

**Dose moyenne sur la surface totale cultivée (calcul) : .....Kg/ha**    Calcul à faire en divisant la quantité totale d'engrais ci-dessus par la surface concernée \*\* par la surface totale cultivée figurant au § 4

### **Suivi du plan de campagne pour les productions végétales (à remplir entre novembre 2011)**

**Y a-t-il eu des modifications entre les activités de productions végétales réalisées en 2011 et le plan de campagne élaboré en mai –juin 2011 (assolement surface par culture, utilisation des engrais, techniques culturales non réalisées, ..... ) ; Noter les modifications majeures :**

Il suffit de bien préciser par écrit les différences en commençant par les plus importantes.

Si le producteur n'est pas en mesure de faire cette comparaison, il faut juste écrire « il ne se rappelle pas de son plan de campagne »

### **Productions animales**

**Y a-t-il eu des changements dans les techniques d'élevage liés à votre participation au CEF ?**

Indiquez uniquement les changements techniques dus au CEF. S'il n'a rien à dire dans ce domaine ne rien écrire

**Pouvez-vous évaluer l'argent que vous avez gagné avec l'élevage ?**

Il s'agit d'une estimation sur les bénéfices obtenus par l'élevage durant une année : pour les petits ruminants cela correspond à peu près aux ventes, pour le bovins cela correspond en gros aux [ventes – les charges importantes d'alimentation et de santé]

**Revenus issus des prestations de labour, sarclage mécanique, buttage (en FCFA par type de prestation et au total)**

Il s'agit de faire la somme des revenus que le producteur obtient en travaillant avec son (ses) attelages (s) dans les champs des autres , par type de prestation et faire la somme

**Revenus issus des prestations de transport (en FCFA/ an)**

Idem que précédemment

### **Atteinte des objectifs fixés avant la campagne agricole 2011**

#### **Autosuffisance alimentaire (à remplir entre janvier- mars 2012)**

**Indiquer les 2 dernières années pendant lesquelles vous avez dû acheter des céréales, votre production n'ayant pas été suffisante) : ..... ..**

Il est possible que le producteur a toujours été autosuffisant depuis qu'il est CE

Le tableau du § 10.1 reprend le module « gestion du grenier » le producteur doit donc être capable de le renseigner, il faut peut être lui demander de venir avec son cahier où il a noté ces calculs. Dans la dernière colonne « bilan » bien écrire le + ou le – en gros en cas d'excédent ou de déficit Si l'agriculteur ne cultive pas et ne consomme pas (lui et sa famille) de grande quantité de riz (> sac de 50 kg/an) on ne renseignera pas la ligne « riz »

- ➔ **stock de sécurité : Nombre de sacs .....** Il s'agit d'un stock permettant de couvrir les besoins après la récolte 2012 au cas où, pratique ancienne qui est tombée en désuétude
- ➔ **vente : nombre de sacs total (= toutes les céréales) et revenu obtenu ou prévu en FCFA .....** Il s'agit de savoir combien le producteur pense gagner d'argent en vendant le surplus de céréales de la récolte 2011 soit en considérant les ventes déjà réalisées avant le passage de mars 2012 ainsi que les ventes qu'il compte faire avant août 2012
- ➔ **Achat : S'il y a un déficit de céréales** estimer avec l'agriculteur la quantité qui sera achetée en prenant en compte ce qui a déjà été acheté avant l'enquête. Faites aussi une évaluation de la somme d'argent nécessaire à tous les achats de céréales.

### Les autres projets et objectifs de court et moyen terme

**Quels sont les projets à court terme (dans l'année à venir) du chef d'exploitation qui doivent mobiliser une partie de ses revenus (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/) :**

Il faut noter ici ce que le producteur avait comme projets lorsqu'il a fait son plan de campagne en mai 2011. On entend par « projets à court terme » tout ce qu'il envisageait de faire avec les revenus issus de la récolte 2011 (donc des achats de matériels, animaux, construction, ...) à réaliser entre novembre 2011 et juin 2012.

**Quels sont les projets à moyen terme (dans 2 à 4 ans), (les lister par ordre de priorité, 1/ ... 2/ ...3/) :**

Il s'agit là des projets que le producteur se fixe pour les années futures (en 2013, 2014, 2015) lorsqu'il aura obtenu assez d'argent (mis en banque ou sous forme d'animaux d'élevage qui constitue son épargne) : moto, voiture, maison tôle, tracteur, verger, poulailler, troupeau bovin.

ATTENTION pour certains paysans assez aisés l'achat d'une moto peut être un objectif de court terme surtout s'ils ont une épargne, pour d'autres (moins aisés) c'est seulement un objectif de moyen terme

**Avec les différentes sources de revenu de votre exploitation, avez-vous pu réaliser le ou les projets à court terme que vous vous étiez fixé(s) en juin 2011 :**

**Projet (s) à court terme réalisé : .....**

**Projet(s) à court terme non réalisé (abandonné ou prévu après la campagne prochaine)**

On ne s'intéresse ici qu'à la réalisation (effective ou non) des projets à court terme, ce point est abordé en mars 2012 lorsque le CE a partagé son revenu de l'année entre différents besoins, investissements ou projets

### Connaissances acquises

**Maitrise des outils de gestion**

**Après le suivi des modules de formation, l'agriculteur :**

**Peut-il calculer seul les entrées, besoins et bilans de céréales ? Oui /\_\_\_/ Non /\_\_\_/**

**Élabore-t-il son plan de campagne seul ? OUI /\_\_\_/ Non /\_\_\_/**

**Connait-il la surface de ses principales parcelles en ha ? OUI /\_\_\_/ Non /\_\_\_/**

**Les a-t-il mesurées ? OUI /\_\_\_/ Non /\_\_\_/**

Il faut que vos réponses soient le plus objectives possibles afin de voir si le CEF fera progresser le producteur les années suivantes (2012, 2013). Les rubriques précédentes doivent vous permettre de répondre OUI ou NON selon les cas. Les mêmes questions seront posées dans un an (mars 2013)

***Autres connaissances acquises (savoir-faire, savoirs)***

Il s'agit de citer les autres domaines comme de nouveaux savoir-faire - de nouvelles techniques culturales, de nouvelles variétés, mais aussi de nouvelles capacités à parler en public - ainsi que de nouveaux savoirs – sur les cultures, les maladies, etc... il faut noter ce que dit le producteur uniquement.

***Prise de responsabilité***

Ce § ne doit pas poser de problèmes

***Autres impacts du CEF non abordés dans la discussion (remplir en mars 2012)***

***Autres impacts positifs du CEF pour vous et votre famille :***

Il faut laisser parler le producteur en lui demandant de revenir sur des points peu développés ou non abordé par les questions précédentes. Elles traitent bien des changements techniques, des outils de gestion acquis ou enseignés, de la sécurité alimentaire (mais après la campagne 2011)

***Selon vous le CEF peut il avoir des impacts négatifs chez vous, si oui donner des exemples :***

Il faut laisser parler le producteur en lui expliquant qu'il peut y avoir un mélange d'effets positifs et négatifs (les premiers étant a priori plus conséquents)

***Selon vous le CEF peut il avoir des impacts négatifs chez les autres bénéficiaires du CEF que vous connaissez, donner des exemples sans indiquer le nom des personnes concernées :***

Il faut laisser parler le producteur et noter les situations réellement vécues



## Annexe 7 : Fiche de synthèse du suivi du binôme d'exploitations UPPA Nayala (JUN 2011 - MARS 2012)

NOM du Chef d'exploitation CEF ..... Nom du Chef d'exploitation Témoin  
 .....

Village : .....

Village : .....

### 3. Caractéristiques des deux exploitations et indicateurs de performance

	EXPLOITATION CEF	EXPLOITATION TEMOIN
Nombre d'actifs familiaux T-ACTFAM		
Nombre de bouches à nourrir		
<b>Nombre de bovins au total</b>		
Nombre d'attelages bovins fonctionnel		
Nombre total de tôles (tous types de bâtiments confondus)		
Autres biens en propriétés autres que l'élevage et les champs		
Surface cultivée en 2011 en ha		
Surface par actif familial		
Surface en ha avec semences sélectionnée ..... en % de la surface cultivée .....	..... ha .....%	..... ha .....%
% des céréales dans l'assolement		
Nombre de fosses fumières fonctionnelles :		
Nbre de charrettes de fumure organique apportées dans les champs		
Nbre de charrettes de FO par bovin		
Importance de la surface cultivée recevant de l'engrais	.....%	.....%
Dose moyenne d'engrais sur la surface fertilisée (kg/ha)		
Production totale en céréales (en sacs)		
surplus commerciale (en sacs)		
Quantité de céréale qu'il faudra acheter d'ici la prochaine récolte		

### 4. Changements principaux constatés dans les deux exploitations

Exploitation « CEF » Expliquer si le CEF a contribué à ces changements	Exploitation « Témoin » Expliquer l'origine de ces changements

Titre (+ n° de réf.) :	Appui à la mise en place d'un dispositif de suivi - évaluation des effets et de l'impact des démarches de Conseil à l'Exploitation Familiale au Burkina Faso. Cas du CAGEF (Dédougou) et de l'UPPA du Nayala (Toma) - 323Asev
Commanditaire :	Afdi
Consultant :	Patrick Dugué et Guy Faure
<b>Note de commentaires du consultant</b>	

*En réalisant une étude appuyée par le F3E, vous vous êtes notamment engagé à rédiger une **note de commentaires** sur le processus d'étude tel que vous l'avez vécu. Cette note doit être rédigée et remise avec le rapport final de l'étude.*

*Cette note est utile à plusieurs titres :*

- ◆ elle vous permet de prendre un peu de recul et de faire le point sur l'étude qui vient de s'achever ;
- ◆ elle nourrit le dispositif de suivi-évaluation-capitalisation du F3E, lequel dispositif contribue à améliorer la qualité des études que le F3E accompagnera dans le futur ;
- ◆ elle alimente plus globalement le bénéfice collectif, en apportant des éléments aux réflexions que le F3E mène sur les méthodologies d'études à partir des études qu'il soutient.

*Si le contenu de cette note reste libre, le F3E souhaiterait toutefois avoir des éléments de réponse sur les questions suivantes (notamment pour avoir des éléments de comparaison avec d'autres notes de commentaires).*

## **1. La démarche générale de l'étude (ou de l'appui)**

- 1.1. *Quel est votre avis sur le déroulement global de la démarche de l'étude (ou de l'appui), dans ses différentes étapes (de la préparation de votre offre de services à la validation du rapport final, en passant par les missions et restitutions) ?*

L'étude a bénéficié dès le départ d'une importante documentation transmise par Afdi portant sur les dispositifs de CEF mis en œuvre par les OP qu'elle appuie. La réunion de cadrage de février 2011 a permis de bien comprendre les objectifs de l'appui d'Afdi (Projet FISONG OP) et la posture d'Afdi en termes d'accompagnement des OP (renforcement de leurs capacités dans divers domaines dont le suivi-évaluation des activités et la mesure des effets et des impacts du CEF). La mobilisation des partenaires d'Afdi au Burkina Faso a été effective pour ce qui concerne la compréhension des dispositifs de conseils qu'ils ont mis en place. Les agriculteurs membres des deux OP ciblés et bénéficiant du CEF ont été aussi très disponibles pour répondre à nos questions et expliquer leur intérêt à participer à cette activité d'appui conseil.

- 1.2. *Avez-vous rencontré des difficultés particulières ? Si oui, lesquelles ?*

Dès la réunion de cadrage il est apparu difficile de concilier un objectif de mesure « scientifique » et quantitative des effets et impacts du CEF avec la nature des moyens mobilisables pour réaliser cette mesure (les moyens étant ceux déjà mis en place dans les deux OP pour le CEF, sans ajout de moyens additionnels : les salariés conseillers du CAGEF et les animateurs de l'UPPA du Nayala avec leurs moyens de fonctionnement de base). La position des responsables des deux OP a été de limiter les ambitions et la taille du dispositif de suivi-évaluation de façon à ne pas surcharger les conseillers et animateurs en travail afin de ne pas compromettre les activités qu'ils considéraient comme prioritaire : animer le CEF et pour l'UPPA du Nayala, réaliser en plus d'autres activités d'appui aux membres de l'OP (commercialisation, approvisionnement).

La participation des responsables du CEF dans les deux OP a été limitée par (i) le fait qu'ils devaient comprendre les principes de la mesure et de l'évaluation des impacts du CEF, activités qui ne leur ne sont pas habituelles et (ii) les difficultés de coordination entre les OP, le Réseau Gestion et les acteurs du projet FISONG OP suite à la démission de l'assistant technique coordonnateur du projet en juin 2011 qui n'a pas été remplacé par la suite.

### *1.3. Si c'était à refaire, quelles modifications suggèreriez-vous ?*

Il aurait été possible de travailler concomitamment sur deux aspects : Comment faire évoluer les dispositifs de CEF en fonction de la vision qu'en ont les responsables des OP ? Quel suivi-évaluation est nécessaire pour faire évoluer ces dispositifs et atteindre les objectifs fixés par les OP.

## **2. La méthodologie utilisée et les résultats**

### *2.1. De façon générale, pouvez-vous décrire la méthode que vous avez utilisée pour la réalisation de cette étude (en insistant sur le « comment vous avez procédé concrètement » – idée de capitalisation – plus que sur un compte-rendu chronologique) ?*

La méthodologie est présentée dans le corps du rapport. Vu le temps imparti il n'était pas possible de tester les outils de suivi-évaluation proposés et qui ont été remaniés par les représentants des OP lors d'un atelier d'échange. Toutefois on a apprécié par enquête qualitative la perception que nos interlocuteurs avaient des effets et impacts du CEF.

### *2.2. Quels sont d'après-vous les points forts et les limites de la méthode et des outils utilisés pour l'étude ?*

Les relations avec les conseillers, animateurs et agriculteurs bénéficiaires du CEF ont permis d'avoir une bonne connaissance de ce qui se faisait sur le terrain avec leurs réussites et faiblesses. Les limites de l'étude sont à rechercher dans le niveau de formation des bénéficiaires, des responsables d'OP pour qui le travail de suivi-évaluation n'est pas chose courante.

## **3. Les suites**

### *3.1. Quelles seraient vos recommandations pour faciliter les suites de l'étude, son appropriation par la structure qui en était porteuse et par ses partenaires ?*

Certains éléments de réponse sont dans le rapport de l'étude. Il convient que chaque OP expérimente ce dispositif de suivi évaluation et le fasse évoluer afin qu'elle puisse se l'approprier. Il est fort possible que l'on aboutisse à quelque chose de beaucoup plus simple qui prenne la forme

d'une auto-évaluation de fin de campagne (ou de cycle annuel de CEF) et d'outils de communication qui permettent aux OP de faire connaître leurs acquis dans le domaine du CEF et des effets qu'il entraîne (témoignages écrits ou vidéo des bénéficiaires qui ont progressé plus ou moins rapidement)

3.2. *Quels aspects (thématiques, méthodologiques,...) de cette étude trouveriez-vous intéressant de valoriser (via un atelier d'échange, par exemple) voire d'approfondir, et comment ? Si cela se faisait, seriez-vous éventuellement prêt à vous y impliquer ?*

Il existe à ce jour différentes initiatives de capitalisation sur le conseil agricole en Afrique de l'Ouest dans différents domaines :

- des études d'évaluation des dispositifs de conseil
- une étude d'impact du CEF au Bénin dans le cadre des projets PADSE (terminé) et PADYP (en cours)
- la mise en place d'un réseau conseil agricole qui devra débattre des évolutions du conseil depuis ces dix dernières années.

Il apparaît logique que cette étude puisse contribuer à ces différentes formes de réflexion et capitalisation.